

Parc naturel  
régional du Vercors

LA RÉSERVE  
NATURELLE DES  
HAUTS-PLATEAUX DU  
VERCORS

Rapport d'activité 2018



PRÉSERVER ET VALORISER



Réserve Naturelle  
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS



Parc  
naturel  
régional  
du Vercors

Les Hauts-Plateaux  
du Vercors, territoire  
d'exception, méritent  
l'implication de tous...  
Si le Syndicat Mixte du  
Parc naturel régional  
du Vercors en tant que  
gestionnaire de cette  
réserve naturelle nationale  
oeuvre à la préservation  
de ses richesses, il  
souhaite que cet objectif  
soit partagé par tous  
ses partenaires, tous  
les acteurs et tous les  
usagers...

# SOMMAIRE

- 3 La réserve et sa gestion
- 6 La vie de la Réserve
- 9 Les missions et activités de la réserve
- 26 Les Perspectives 2019
- 28 Les Annexes
  - 1 - Etat d'avancement du Plan de Gestion
  - 2 - Comptes rendus Comité consultatif
  - 3 - Arrêté composition Conseil Scientifique
  - 4 - Fiches Actions



# LA RÉSERVE ET SA GESTION

La Réserve naturelle nationale des Hauts Plateaux du Vercors (RNHPV) est cadrée par des textes réglementaires :

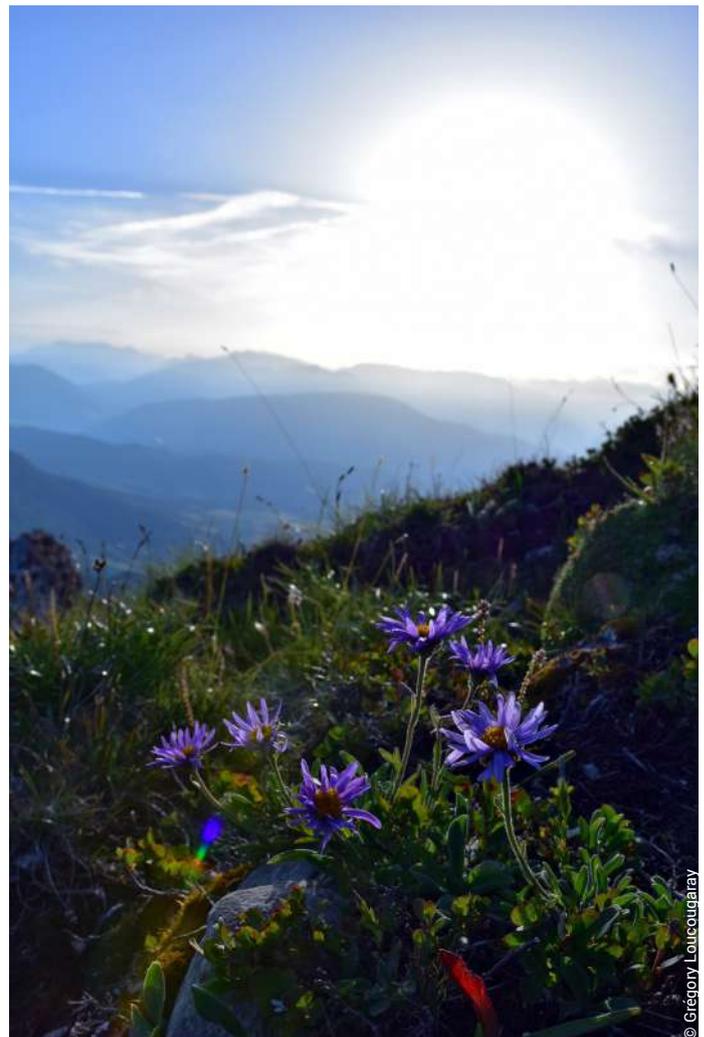
- le décret ministériel (n°85-280) du 25 février 1985, portant sur la création de la Réserve naturelle
- et l'arrêté d'application du décret ministériel : arrêté inter-préfectoral du 28 décembre 2016, fixant la réglementation applicable au sein de la Réserve naturelle.

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors (SM-PNRV) est le gestionnaire de la RNHPV depuis sa création. Une nouvelle convention de gestion de 5 ans a été signée le 1<sup>er</sup> février 2017, renouvelant la confiance donnée au SM-PNRV.

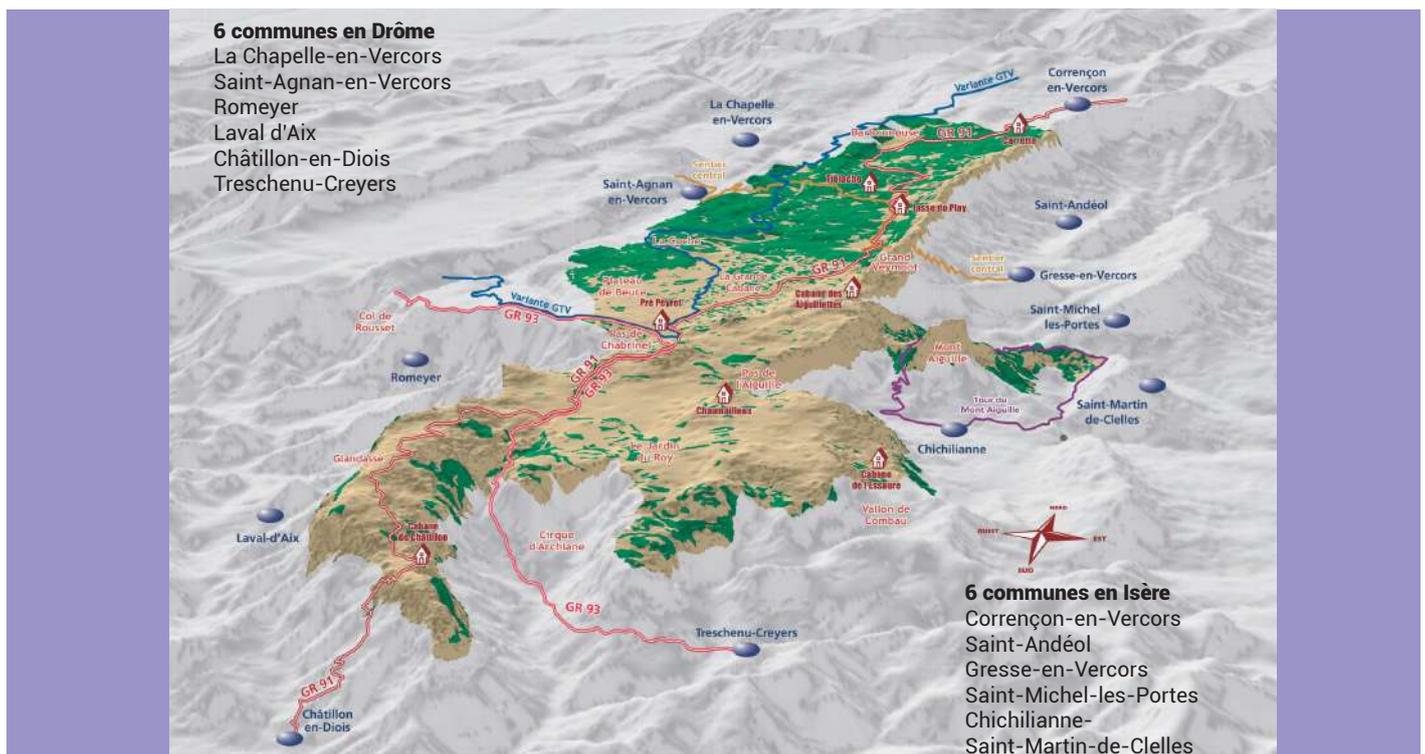
La RNHPV, d'une surface de 17 030 hectares, se situe au coeur du Parc naturel régional du Vercors (PNRV), sur ses Hauts-Plateaux. Elle couvre plus de 8 % des 206 000 hectares du territoire du Parc et se trouve sur 12 communes et sur les départements de la Drôme et de l'Isère.

A noter que la RNHPV est également concernée par d'autres mesures de protection :

- un site Natura 2000 : la ZSC et la ZPS des Hauts-Plateaux du Vercors
- une Réserve Biologique Intégrale : la RBI du Vercors
- des sites Espaces Naturels Sensibles (ENS) des deux départements
- et des sites classés



© Grégory Loucaudray



Pour répondre aux enjeux de préservation à long terme des richesses de cet espace protégé, un plan de gestion est élaboré puis mis en œuvre. Le plan de gestion actuel a été établi pour la période 2010-2020.

L'état d'avancement de ce plan de gestion est détaillé en annexe 1 de ce rapport : les objectifs à long terme et ceux fixés pour la durée de ce plan de gestion y sont déclinés en opérations, puis en actions.

Le tableau suivant rappelle les objectifs à long terme et ceux de ce plan de gestion :

<b>A : Conserver la fonctionnalité d'une mosaïque de milieux</b>	1 : Conserver les espèces remarquables de ces milieux
	2 : Comprendre le fonctionnement et les dynamiques d'évolution de la mosaïque au regard des espèces à enjeu
	3 : Accompagner le pastoralisme dans le sens de la conservation de la mosaïque
	4 : Organiser la mutualisation des recherches
<b>B : Pérenniser et restaurer les connexions biologiques</b>	5 : Acquérir plus de connaissances sur les milieux naturels du Vercors
	6 : Concevoir avec le Parc les moyens de gestion de la zone périphérique
	7 : Participer aux plans de conservation régionaux, nationaux et internationaux
	8 : Développer le partenariat avec les autres espaces protégés (espaces protégés de montagne...)
<b>C : Aller vers une naturalité des forêts de montagne</b>	9 : Étudier les fonctionnalités et les dynamiques forestières
	10 : Accompagner l'activité forestière
	11 : Mettre en place des mesures de surveillance et de conservation concernant les espèces remarquables inféodées à ces milieux
<b>D : Préserver la continuité et la fonctionnalité du système de falaises, d'éboulis, de crêtes et des pelouses d'altitude</b>	12 : Gérer la fréquentation de loisirs
	13 : Mener des recherches pour mieux connaître ces milieux, leur fonctionnalité et leur éventuelle évolution
	14 : Mettre en place des mesures de surveillance et de conservation concernant les espèces remarquables inféodées à ce milieu
	15 : Conserver les espèces remarquables de ces milieux
<b>E : Conserver l'intégrité d'un grand espace non aménagé</b>	16 : Mettre en place des dispositifs d'information à destination du grand public, des utilisateurs du site et des populations locales
	17 : Développer cette dimension « nature sauvage » à ce territoire
	18 : Accueillir les publics
	19 : Maîtriser le développement des activités de loisirs
<b>F : Connaître et valoriser les patrimoines anthropiques existants dans la Réserve naturelle</b>	20 : Étudier et diffuser l'histoire de ce territoire
	21 : Conserver le patrimoine anthropique
<b>G : Connaître, valoriser et protéger la géologie et l'hydrologie (sources, zones humides et circulations souterraines) des Hauts Plateaux</b>	22 : Étudier les éléments naturels abiotiques
	23 : Valoriser le patrimoine géologique de ce territoire
	24 : Mieux connaître et protéger les points d'eau et les milieux humides

Le conservateur de la RNHPV a pour rôle la planification et la mise en œuvre, avec les gardes, des actions de gestion, de recherche, d'animation et de surveillance, qui sont prévues dans ce plan de gestion. Des instances propres à la RNHPV (le Conseil Scientifique et le Comité Consultatif), les services techniques de l'État et le Sous-Préfet de Die sont là pour garantir la bonne gestion de cette Réserve naturelle nationale.

## L'appui du Conseil Scientifique

Le Conseil Scientifique de la RNHPV est également celui du SM-PNRV et de la RBI du Vercors.

Il est composé de 26 membres de différents milieux, issus du monde de la recherche (sciences naturelles, sciences humaines et sociales), mais également du monde des gestionnaires ou de techniciens experts dans leur domaine.

Le Conseil Scientifique est réuni en séance plénière pour émettre des avis sur certains projets ou en groupe de travail pour accompagner le conservateur dans sa réflexion sur certains dossiers. Il peut également s'auto-saisir sur certains sujets qu'il identifie.

L'avis formulé est communiqué lors de la présentation du projet en Comité Consultatif.



## Les avis du Comité Consultatif

Le Comité Consultatif est composé de membres représentant les collectivités locales, les propriétaires, les usagers, les administrations, les associations de protection de la nature et les experts scientifiques.

Ils sont réunis pour suivre la mise en œuvre du plan de gestion de la RNHPV et l'expression de leurs points de vue reflète leur vision de la préservation de cet espace protégé. A la fin de chaque demande discutée, un vote est alors fait (pour, contre, abstention) pour dégager un avis global du Comité Consultatif.

Le Comité Consultatif émet également un avis sur la proposition du budget de l'année suivante, budget qui est par ailleurs voté lors d'un Conseil Syndical du SM-PNRV en début d'année civile.



## La présidence du Sous-préfet de la Drôme

Le préfet de la Drôme est désigné préfet centralisateur, par la lettre du 19 juin 1985 du ministre alors chargé de la protection de la nature.

C'est monsieur le Sous-préfet de Die, Monsieur Patrice Bouzillard, qui représente le préfet de la Drôme. Il préside les séances du Comité Consultatif et prend les décisions finales, en s'appuyant sur les avis formulés par les instances consultatives de la RNHPV, la DREAL et le SM-PNRV.



## L'encadrement par la DREAL AuRA

La DREAL accompagne au quotidien le conservateur de la RNHPV, que ce soit pour de simples partages de points de vue techniques sur les actions menées ou parfois pour des appuis juridiques face à des situations particulières. Les domaines de compétence étant vastes au sein de la DREAL, Romain Briet, l'interlocuteur privilégié du conservateur, joue le rôle de relai.

La DREAL instruit également toutes les demandes d'autorisations qui sont faites sur la RNHPV.

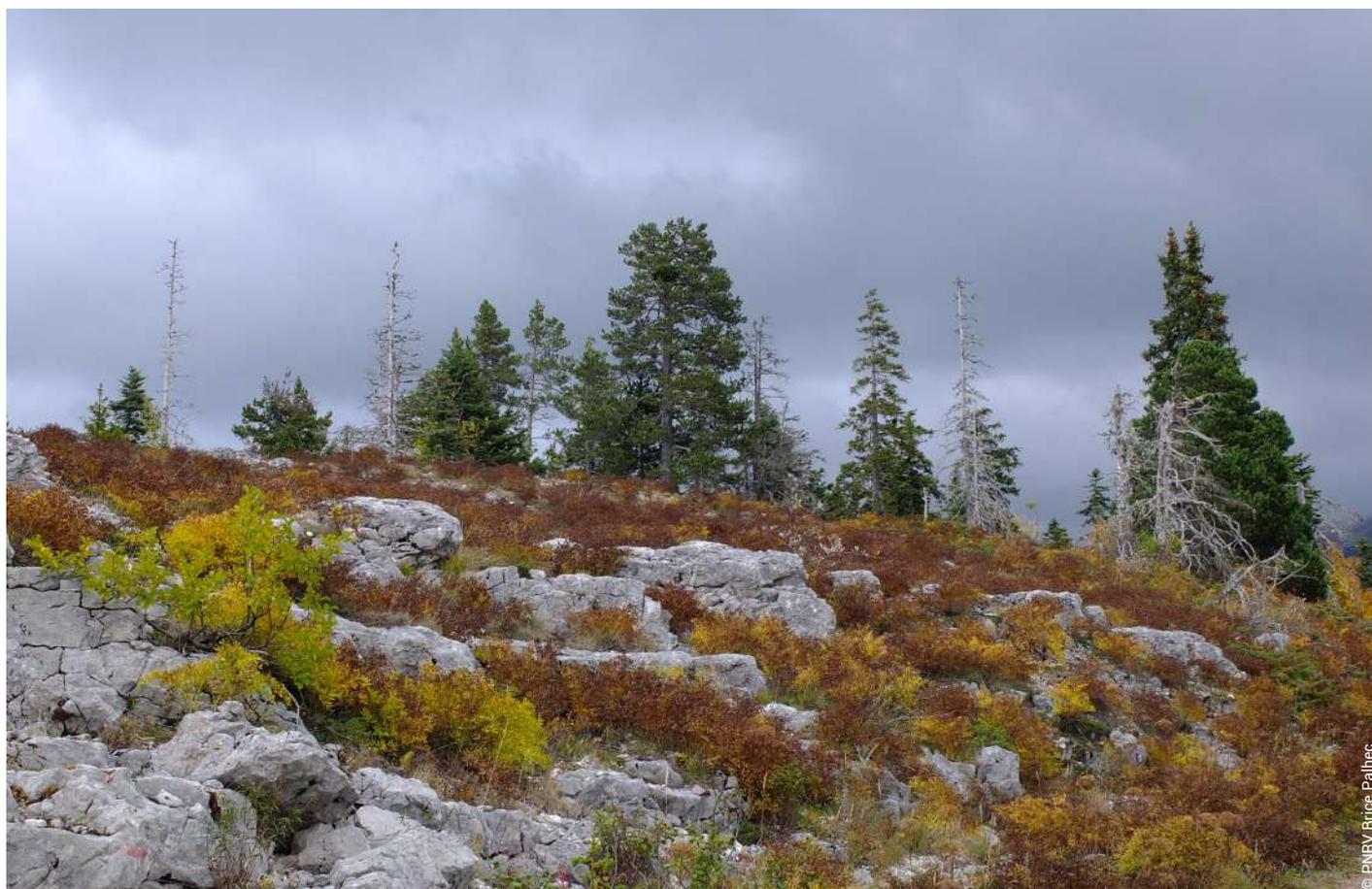


Pour simplifier l'instruction des demandes, une périodicité a été instaurée pour la tenue des Comités Consultatifs. Ils sont réunis au minimum 2 fois dans l'année, les 3èmes semaines de mars et de novembre : toute personne ou structure souhaitant obtenir une autorisation particulière connaît alors les échéances pour déposer officiellement une demande aux services de la RNHPV.

A cet effet, la RNHPV met en place des formulaires simples à remplir sur le site internet du Parc du Vercors pour que chaque demande soit transmise avec les informations nécessaires. Le lien direct vers ces formulaires est le suivant : [https://frama.link/DemandeAutorisation\\_RNHPV](https://frama.link/DemandeAutorisation_RNHPV)

Il faut également rappeler que les services de l'Etat, à l'échelle départementale, sont présents pour accompagner la gestion de la RNHPV. D'autres instances peuvent également être consultées en fonction de la nature de la demande d'autorisation :

- le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) pour des travaux « modifiant l'aspect ou l'état » de la RNHPV
- et les Commissions Départementales de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) lorsque des travaux concernent les sites classés par exemple.



# LA VIE DE LA RÉSERVE

## L'équipe de la Réserve

L'année 2018 débute avec la concrétisation du travail de réorganisation de l'équipe de la RNHPV initiée les années précédentes pour répondre aux enjeux liés à la gestion de cette Réserve naturelle. Le passage à temps plein des 2 gardes saisonniers et la nomination de son nouveau conservateur en témoignent.

L'équipe technique de la RNHPV est donc la suivante :

- Olivier Putot : le directeur du SM-PNRV est le directeur de la Réserve naturelle
- Benoît Betton: conservateur de la Réserve naturelle
- Nadia Ronin : assistante de la Réserve naturelle
- les 6 gardes à temps plein :
  - Bruno Cuerva
  - Bernard Fourgous
  - Brice Palhec
  - Marc Prouveur
  - Guillaume Ruetsch
  - Hervé Tournier

Cela représente 8 équivalents temps plein sur le budget de la Réserve naturelle. *Remarque : Marc Prouveur est en arrêt maladie depuis décembre 2017. Il a été remplacé par Anne-Julie PARSY et Céline MICHAUX (en CDD de 4 mois).*

Agnès Trégret vice-présidente au SM-PNRV, assure le pilotage politique de la RNHPV en lien étroit avec Jacques Adenot président du SM-PNRV, et Michel Vartanian, 1er vice Président au SM-PNRV.

L'année 2018 est également marquée par la mise en avant de 6 thématiques, déterminées à partir des principaux enjeux de la Réserve naturelle. Chaque garde est devenu référent de l'une de ces thématiques en appui au conservateur. Les 6 thématiques sont les suivantes:

- Suivis naturalistes et scientifiques
- Accompagnement de l'activité pastorale
- Veille, surveillance et police de l'environnement
- Suivi des équipements et du bâti
- Accompagnement des activités de pleine nature
- Sensibilisation, éducation et communication

Ces thématiques répondent aux missions de gestion, de connaissance, d'accueil et de surveillance. L'équipe de la RNHPV porte les valeurs de cet espace protégé et représente également le gestionnaire de la Réserve naturelle auprès des acteurs locaux, des élus et des socio-professionnels.

L'année 2018 est marquée par la mise en avant de 6 thématiques



Olivier PUTOT, Directeur du SM-PNRV, est également le directeur de la Réserve naturelle



© Sylvain Renard



© PNRV Prisca Manuel



© PNRV Eric Cheignon

L'équipe de la RNHPV travaille en lien étroit avec les autres agents du SM-PNRV, notamment avec les écogardes (saisonniers). Pendant la présence de ces derniers, des réunions mensuelles de coordination sont tenues pour articuler un certain nombre de missions partagées : accueil, sensibilisation, surveillance, suivis, ... Les écogardes régulièrement présents en périphérie de la RNHPV et au contact des gens, sont donc également des vecteurs des messages de la Réserve naturelle.

L'équipe de la RNHPV mobilise régulièrement l'équipe technique du SM-PNRV. Outre le service administratif et financier, c'est l'ensemble des services du SM-PNRV qui sont mobilisés en fonction des sujets identifiés, comme l'accueil, l'éducation à l'environnement, la communication, l'activité pastorale, les travaux, ...

La RNHPV étant également un site Natura 2000, une relation privilégiée existe avec Manon Chevalier, l'animatrice du site.



© PNRV Nadia Ronin



© PNRV Nadia Ronin



© PNRV Hervé Tourmer

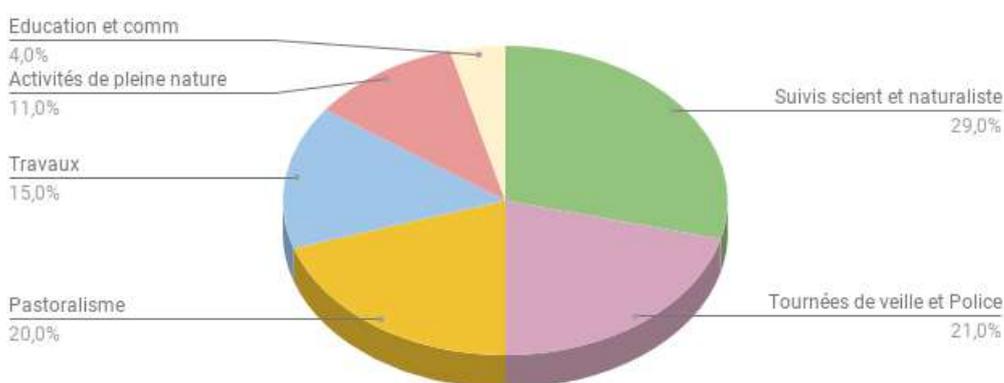
Remarques : la capitalisation et la valorisation de l'ensemble des données et paramètres récoltés permettent d'évaluer les actions et ainsi d'améliorer le mode de fonctionnement et l'organisation de l'équipe technique. Elle s'enrichit également en participant à des séminaires, à des conférences et encore plus spécifiquement en bénéficiant de formations individuelles ou collectives.



Un suivi précis du temps consacré par chaque agent de la RNHPV permet de répartir le temps accordé, sur une année, aux différentes missions de gestion de cet espace protégé.



Répartition temps par thématique - 2018



La répartition du temps par thématique est calculée sur 7 équivalents temps pleins, les 6 gardes et le Conservateur de la Réserve

## Les instances, les partenaires, les temps de rencontre et d'échanges

Les instances de la Réserve naturelle ont été réunies plusieurs fois dans l'année 2018.

Le Comité Consultatif a été réuni 3 fois : le 22 mars, le 28 juin et le 22 novembre.

La réunion du 28 juin s'est tenue principalement pour donner suite au projet de capture de Gélinothe des bois pour le programme de réintroduction dans le Val d'Aran (Espagne) : le Comité Consultatif devait se réunir suite à la mise en œuvre du protocole spécifique à l'observation d'indices de présence de gélinothes sur la Réserve naturelle, qui en fonction de ses résultats, conditionnait les autorisations de capture.

Les comptes-rendus de ces différentes réunions du comité consultatif se trouvent en annexe 2.

Le Conseil Scientifique s'est quant à lui également réuni à quatre reprises, le 9 mars, le 14 juin, le 19 septembre et le 7 novembre. De nombreuses demandes nécessitaient en effet son avis.

Pour information cette année 2018 marque également la mise en place d'un nouveau Conseil Scientifique le 19 septembre (arrêté en annexe 3) et son nouveau président a été désigné le 7 novembre dernier : Grégory Loucougaray. Il sera accompagné d'un vice-président, François Véron (président sortant) qui le secondera notamment dans les réunions des différentes instances du SM-PNRV.

Pour la gestion courante de la RNHPV, l'équipe se doit d'être en permanence en relation avec ses partenaires. Les échanges, plus ou moins formels sur le terrain, ou lors de réunions, sont indispensables avec les nombreux acteurs et usagers de la Réserve naturelle.

L'équipe participe régulièrement à nombreuses réunions : groupe de travail, comité technique, comité de pilotage, commission, ... initiées par la RNHPV ou ses partenaires.

# BUDGET DE LA RÉSERVE

Pour le fonctionnement de cette Réserve naturelle, les moyens financiers alloués sont issus du Ministère chargé de l'environnement (par l'intermédiaire de la DREAL) et du Conseil Départemental de l'Isère qui abonde de 20 % l'enveloppe de l'État.

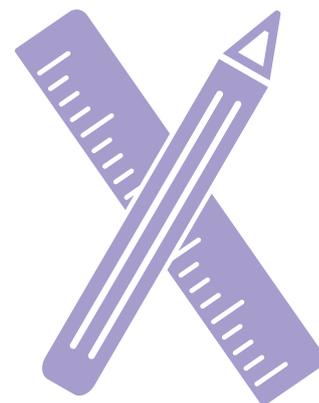
Prévisionnel FONCTIONNEMENT 2018		MONTANT
Chapitre 011	Charges à caractère général	65 700€
Art : 60622	Carburants	6 000 €
Art : 60632	Fournitures et petits équipements	3 000 €
Art : 61551	Entretien matériel roulant	3 500 €
Art : 616	Assurance	3 700 €
Art : 6182	Documentation générale et technique	500 €
Art : 6184	Versements à des organismes de formation	300 €
Art : 6185	Frais de colloques et séminaires	1 000 €
Art : 6232	Fêtes et cérémonies	1 500 €
Art : 6251	Voyages et déplacements	2 000 €
Art : 6262	Frais de télécommunication	3 000 €
Art : 6281	Concours divers (cotisations)	1 000 €
Art : 6287	Remboursements de frais (personnels Parc)	40 000 €
Art : 637	Impôts et taxes	200 €
Chapitre 012	Charge du personnel ( avec assurance)	352 652 €
Chapitre 021	Achat d'un véhicule	15 000 €
<b>TOTAL BUDGET FONCTIONNEMENT</b>		<b>406 352 €</b>

Recettes Fonctionnement 2018	MONTANT
Ministère de la Transition écologique et solidaire	338 627€
Conseil départemental de l'Isère ( 20 % de la budget alloué par le MTES)	67 725 €
<b>TOTAL</b>	<b>406 352 €</b>

Opérations 2018	MONTANT
SUIVIS SCIENTIFIQUES ET NATURALISTE	12 500 €
Réalisation du STOC (capture, baguage et re-capture) à Combau	3 000 €
Entretien et amélioration des stations météo, suivi et exploitation des données et Observatoire 2 . 0	3 000 €
Etude palynologique de la Combe Chevalière	9 000 €
Adhésion au projet réseau international « Gypaète »	3 000 €
Etude Apollon	3 000 €
Stage Avifaune	4 500 €
Suivi sanitaire Bouquetins	1 000 €
ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTIVITE PASTORALE	2 500 €
Équipements et service aux éleveurs	2 500 €
VEILLE, SURVEILLANCE ET POLICE DE LA NATURE	4 000 €
Equipement techniques des gardes pour la surveillance	4 000 €
SUIVI DES EQUIPEMENTS ET DU BATI	/
/	/
ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITES DE PLEINE NATURE	/
/	/
SENSIBILISATION, EDUCATION ET COMMUNICATION	5 000 €
Conférences sur la Réserve et formation des accompagnateurs, outils de communication	1 000 €
Panneaux réglementaire	1 000 €
Modernisation du film sur la RN	3 000 €

Recettes Opérations 2018	MONTANT
Ministère de la Transition écologique et solidaire	33 333 €
Conseil départemental de l'Isère ( 20 % de la budget alloué par le MTES)	6 667 €
<b>TOTAL</b>	<b>40 000 €</b>

Total Recettes 2018 (Fonctionnement / opérations)	MONTANT
Ministère de la Transition écologique et solidaire	371 960€
Conseil départemental de l'Isère ( 20 % de la budget alloué par le MTES)	74 392 €
<b>TOTAL</b>	<b>446 352 €</b>



# LES MISSIONS DE LA RÉSERVE

## SUIVIS SCIENTIFIQUES ET NATURALISTES

La RNHPV est riche d'espèces animales, végétales, de milieux naturels et d'une histoire humaine qui a laissé, de tous temps, des traces. Ces richesses naturelles et culturelles doivent être préservées. Pour atteindre cet objectif, il est indispensable de mieux les connaître, de mieux étudier leurs évolutions, en lien avec les pratiques humaines sur les Hauts-Plateaux et les changements climatiques. La surface de cette Réserve naturelle et son positionnement au carrefour d'influences climatiques différentes augmentent l'attractivité de ce territoire auprès du monde de la recherche.

L'équipe de la RNHPV réalise, participe, finance ou simplement accompagne les études et recherches menées sur le territoire de la Réserve naturelle



Le temps consacré à l'équipe de la RNHPV à cette thématique est à 29 %, soit 422 jours pour l'ensemble de l'équipe.



Des opérations dites de « surveillance » (couramment appelées « protocoles de suivis »), se font régulièrement sur des espèces à enjeux sur la RNHPV, comme les espèces qui ont été réintroduites par le SM-PNRV : le Bouquetin des Alpes, le Vautour fauve et le Gypaète barbu. Cette dernière espèce fait l'objet d'un programme LIFE « Gypconnect » dans lequel le SM-PNRV est pleinement engagé comme « bénéficiaire associé ». La présence de ces animaux, leur répartition géographique, le nombre d'individus et pour les vautours fauves, le nombre de couples reproducteurs, sont des éléments qui sont suivis d'une année sur l'autre.

D'autres espèces bénéficient d'une attention particulière, notamment parce qu'elles sont considérées en limite d'aire de répartition et donc menacées de disparition, comme par exemple le Tétraz-lyre, le Lagopède alpin et la Chouette chevêchette. Des protocoles de surveillance sont donc reproduits chaque année.

Des espèces à enjeux sont également suivies, comme le Loup qui bénéficie de plusieurs protocoles portés par les services de l'ONCFS, et pour lesquels la RNHPV assure la collecte de données sur son territoire. Les gardes de la RNHPV font partie du réseau Lynx-Loup porté par l'ONCFS.



Un certain nombre d'espèces et de milieux naturels sont également suivis pour connaître leurs évolutions notamment en lien avec les changements climatiques constatés. C'est le cas notamment de l'avifaune des milieux du montagnard au subalpin (programme annuel STOC – Suivi Temporel d'Oiseaux Communs).

Ce que l'on considère comme des « protocoles de suivis » sont normalement des suivis mis en place pour étudier la réponse de certaines espèces ou milieux à des actions de gestion menées spécifiquement. C'est par exemple les suivis menés sur les placettes mises en défens, pour voir comment elles évoluent en l'absence totale d'abrutissement de grands herbivores. L'étude réalisée sur la pelouse sommitale du Mont-Aiguille permet également d'étudier les mêmes impacts mais à une plus grande échelle puisque son sommet n'avait jamais été paturé jusqu'à l'arrivée des bouquetins il y a 5 à 6 ans.



D'autres études spécifiques ont lieu sur une entrée « biodiversité » mais elles apporteront des connaissances sur les activités humaines qui se sont succédées depuis la pré-histoire... L'étude lancée cette année sur la Combe Chevalière qui, par prélèvement de sol, devrait nous permettre de connaître l'évolution des paysages des Hauts Plateaux depuis des dizaines de milliers d'années et l'utilisation de cet espace par l'homme à ces différentes époques.

Des études se font également sur le sous-sol des Hauts Plateaux.

Plusieurs groupes de spécialistes reconnus en spéléologie portent des projets personnels d'amélioration de la connaissance du réseau karstique. Sur un massif calcaire comme l'est le Vercors, le réseau karstique est très développé et fait que le massif est considéré comme un « château d'eau ».

La connaissance de ce réseau est capital en ces périodes de réchauffement climatique qui impactent la ressource en eau. Les données recueillies sont transmises à la RNHPV.

Certaines des connaissances acquises peuvent à l'inverse apporter des éléments concrets pour des actions de gestion ou des modifications de pratiques.

L'observatoire éco-climatique mis en place il y a plus de 10 ans sur la RNHPV et qui s'est développé rapidement sur le territoire du Parc du Vercors, nous permettra par des suivis spécifiques de mesurer les impacts du réchauffement climatique sur les espèces et les milieux.

La RBI fait quant à elle office d'un laboratoire à ciel ouvert où de nombreux suivis et études sont menés pour étudier comment les espèces et les milieux vont évoluer en l'absence de certaines activités humaines (activités forestière, pastorale et de chasse).

De simples inventaires sont réalisés pour simplement améliorer la connaissance de la RNHPV. En 2018, c'est une étude sur les reptiles qui vient d'être lancée par un expert (à son compte, en lien avec le CNRS).



Dans le cadre de son projet TEPos-CV (Territoire à énergie positive, pour la croissance verte), le SM-PNRV, avec l'appui de la RNHPV a lancé une démarche de concertation pour la création d'une Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE). Ce label vise à valoriser un espace possédant une très bonne qualité de ciel nocturne et faisant l'objet de valorisations scientifique, culturelle, éducative et d'une préservation de la biodiversité.

En 2018, une première phase de mesures de la qualité du ciel nocturne et de modélisation de la pollution lumineuse a été réalisée avec l'aide du bureau d'étude Dark Sky Lab, sur les douze communes de la Réserve naturelle. Le dernier comité de pilotage de la Réserve de ciel étoilé s'est tenu le 10 juillet 2018 pour la présentation des résultats et la définition des prochaines étapes.



Cette année est aussi marquée par le projet de capture de Gélinotte des bois pour un projet de réintroduction dans le Val d'Aran en Espagne. Il a été engagé suite à la mise en place du protocole de mesure d'indices de présence de gélinottes à la fin de l'hiver. Les résultats obtenus cette année ont montré une stabilité par rapport à la première campagne réalisée.



## FICHES ACTIONS LIÉES

- Suivi Tétrás Lyre
- Suivi Chevêchette
- Suivi Gélinotte des bois
- Suivi Vautour fauve
- Suivi Gypaète barbus
- Suivi Temporel d'Oiseaux Communs STOC
- Etude Apollon
- Etude population de serpent
- Suivi sanitaire et génétique du Bouquetin
- Suivi Loup
- Etude de la zone humide de Chevalière
- Etude de la pelouse sommitale du Mont Aiguille

## ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTIVITÉ PASTORALE

Activité ancestrale sur les Hauts-Plateaux, le pastoralisme est une thématique prenante pour l'équipe de la RNHPV. De juin à octobre, ce sont en effet plus de 16 000 ovins et un troupeau de bovins et équins, qui viennent occuper l'intégralité des zones d'alpage de la Réserve naturelle. Cette activité ancestrale est en constante évolution : le retour du Loup a imposé des adaptations dans la gestion du troupeau et de l'alpage, et le réchauffement climatique vient impacter, depuis quelques années déjà, les ressources fourragères et en eau.

L'équipe de la RNHPV travaille avec les éleveurs et les services pastoraux pour une gestion pastorale toujours plus en phase avec les enjeux de la Réserve naturelle



Le temps consacré à l'équipe de la RNHPV à cette thématique est à 20 %, soit 291 jours pour l'ensemble de l'équipe.

Cette fin d'année 2018 est marquée par le travail entrepris pour la rédaction du 2nd Plan Pastoral Territorial (PPT) des Hauts Plateaux du Vercors.

Rappel : le Plan Pastoral Territorial est une contractualisation entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et un territoire, qui, avec une programmation, prévoit de financer en partie des projets d'améliorations pastorales, des actions agro-environnementales, des conditions matérielles de travail, des questions transversales (diagnostics pastoraux, cohabitation des activités...) et des expérimentations...

Des rencontres avec les éleveurs, les services pastoraux, les collectivités et la RNHPV se sont tenues depuis cet été : alpage par alpage, les éleveurs ont pu exprimer leurs besoins en terme d'investissement et de fonctionnement ; les collectivités ayant également pu signifier leurs attentes lors de temps spécifiques. Un 1er comité de pilotage s'est tenu pour valider les enjeux mis en avant lors de ces entretiens et le 20 novembre est prévue la validation des axes de travail ainsi que la répartition financière pour la mise en œuvre de ce 2nd PPT. Une fois cette étape franchie, le projet de PPT sera transmis pour instruction aux services de la Région avec pour objectif la mise en place d'actions dès 2019.

### STRATÉGIE PASTORALE

Certains projets d'aménagements pastoraux parce qu'ils modifient l'état ou l'aspect de la Réserve naturelle nécessitent un avis du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN). Les derniers dossiers passés devant cette instance ont reçu des avis négatifs. Le CSRPN a demandé à la RNHPV de rendre les enjeux pastoraux encore plus en phase avec ceux de la Réserve naturelle.

La stratégie pastorale (annexe 4) a donc été élaborée pour répondre au questionnement du CSRPN et pour revitaliser les relations entre les éleveurs et la RNHPV. Le passage devant le CSRPN au 13 septembre dernier a été provoqué pour montrer les avancées de la RNHPV, à travers cette stratégie pasto-

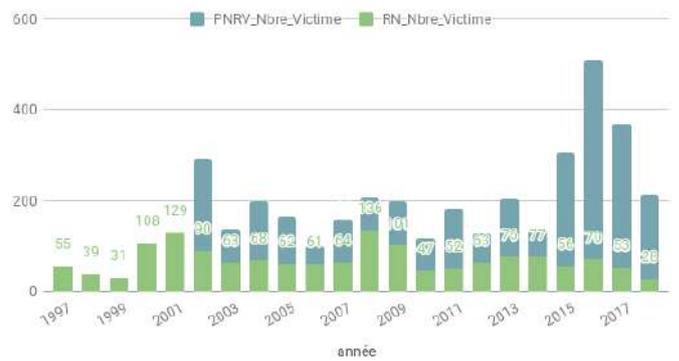
rale et le premier diagnostic éco-pastoral écrit sur l'un des alpages, pour montrer la prise en compte des enjeux de la Réserve naturelle et de certains nouveaux paramètres, comme la présence du Loup et la ressource en eau moindre. Trois diagnostics éco-pastoraux portés par la FAI et l'ADEM ont été réalisés cette année et sont en cours de finalisation sur les alpages de Jas Neuf, de Chamousset et de Darbou-nouse. L'avis du CSRPN suite au passage du 13 septembre a été envoyé. Il reconnaît certaines avancées mais souhaite que la RNHPV et les éleveurs aillent encore plus loin. Les prochaines réunions de travail consacreront du temps à cette demande fondée.

# Bilan de la prédation 2018

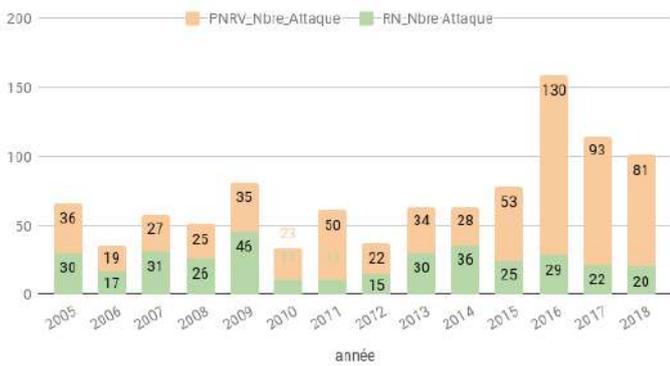
En cette année 2018, la pression de prédation a été moins importante que les années précédentes. Les graphiques suivants montrent le nombre d'attaques et de bêtes tuées ou blessées et montrent un comparatif annuel depuis le retour du prédateur sur la RNHPV.

Les constats sont comme toujours réalisés par l'équipe des gardes de la RNHPV, après alerte des bergers ou des éleveurs : l'alerte doit être faite dans les 72h après l'attaque et les gardes doivent réaliser le constat dans les 48 h suivantes.

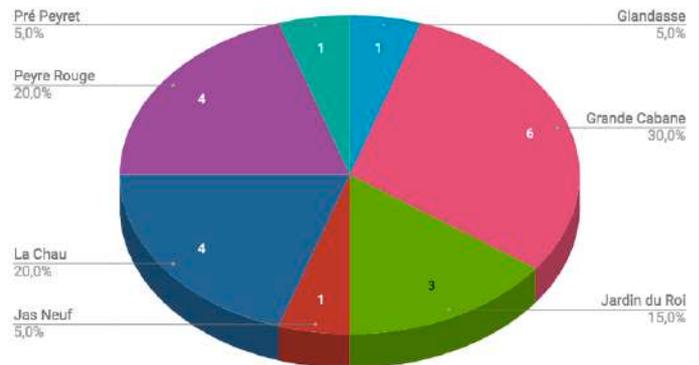
Evolution nombre de Victime sur le territoire du PNRV



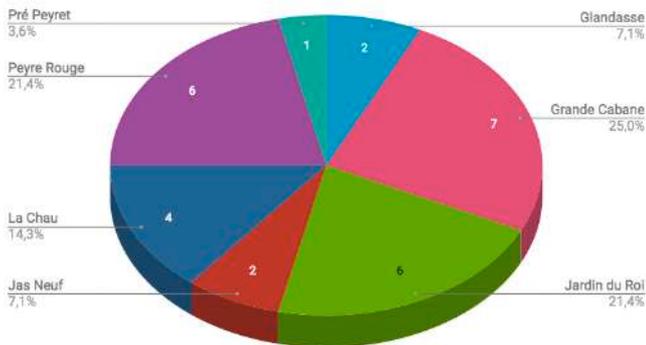
Evolution du nombre d'attaque sur le territoire PNRV



nombre d'attaques par unités pastorales RN touchées en 2018



Répartition des victimes par unités pastorales RN en 2018



En 2018 il y a eu 47 % de victimes en moins sur la RN pour 10 % d'attaques en moins par rapport à 2017.  
*Par rapport à l'année 2016 : 24 % d'attaques en moins pour 60 % de victimes en moins.*  
 Sur 12 Alpages, 7 ont été touchés par des attaques.

## Alpages Sentinelles

L'opération « alpages sentinelles » (programme alpin) se poursuit chaque année sur 4 alpages du territoire du SM-PNRV, dont 2 sur des alpages de la RNHPV. Les rencontres en fin d'estive sont toujours un moment enrichissant puisqu'ils permettent aux différentes personnes présentes d'exprimer leur point de vue, qui s'avèrent être complémentaires.

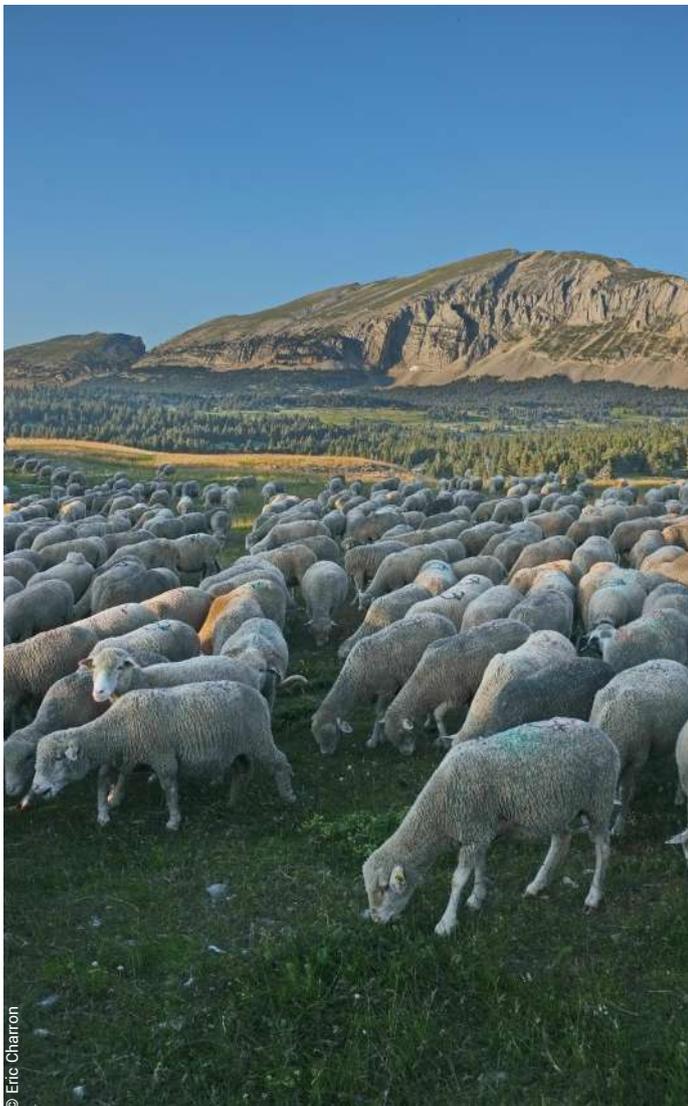
**Alpages Sentinelles : un espace de dialogue pastoral**

**Une année pastorale « correcte » avec une saison marquée par un épisode de gel après démarrage de la végétation**

2017

Une année pastorale « correcte » avec une saison marquée par un épisode de gel après démarrage de la végétation. Les bergers du territoire ont pu profiter d'une saison pastorale correcte, malgré un épisode de gel après le démarrage de la végétation. Les alpages sentinelles ont permis de constater que la saison pastorale a été globalement bonne, malgré un épisode de gel après le démarrage de la végétation.





Comme chaque année, la saison pastorale débute la première semaine de juin par l'héliportage pour les alpages le nécessitant. L'arrivée des troupeaux se fait quant à elle la seconde quinzaine de juin. Le dernier troupeau est descendu mi octobre.

Quelques petits travaux ont eu lieu dans les bergeries en amont et au début de l'estive pour la qualité de vie des bergers et éleveurs les occupant.

Suite à l'expérience mise en place en 2017, des panneaux ont été posés à proximité des bergeries là où les sentiers sont détournés pour la tranquillité des bergers ou des éleveurs.

Les éleveurs et bergers disent ressentir de plus en plus de tensions de la part des randonneurs, avec la présence des chiens de protection. Pourtant cet outil est indispensable sur cette Réserve naturelle nationale où les tirs de protection et de prélèvement sont interdits. En cette fin d'estive, un Loup sera tué par des chiens de protection sur un des alpages de la RNHPV (Jardin du Roy).



Sur l'alpage de La Chau, les éleveurs ont décidé de communiquer sur leurs chiens de protection en réalisant une affichette posée, avec l'accord de la RNHPV, dans les cabanes environnantes pour présenter leurs chiens (nom de l'animal et la photo).

Sur ce même alpage de La Chau, un protocole expérimental a été mis en place cette année pour étudier comment se comportent les chiens de protection face notamment aux randonneurs (avec l'aide de GPS posés sur des chiens de protection et de brebis). Cette étude se réalise à partir de différents paramètres étudiés dès la mise en place du chiot dans le troupeau au sein même de l'exploitation, puis lors de ses premières saisons en alpage. Cette expérience rentre dans le cadre d'une étude plus vaste qui nécessitera la répétition des expérimentations sur des troupeaux différents.

Tous les alpages de la Réserve naturelle bénéficient de MAEC (mesures agri-environnementales et climatiques), contractualisées suite au PAEC (projet agri-environnementales et climatique) porté par le SM-PNRV.

L'été 2018 a été particulièrement sec, mettant en difficulté certains alpages où soit la ressource en eau n'est pas suffisante soit les points de stockage ont été défaillants. La mare de Chamailoux a souffert cet été de la sécheresse et surtout d'une surfréquentation des troupeaux domestiques. Une solution doit être trouvée pour que ce milieu naturel extrêmement rare sur le Vercors ne disparaisse pas définitivement avec son cortège d'espèces spécifiques.



## FICHES ACTIONS LIÉES

- Etude sur les chiens de protection

Cette mission de veille, de surveillance et de police de la nature est évidemment sous évaluée ici puisqu'à chacune de leurs sorties sur le terrain les gardes de la RNHPV sont vigilants aux faits et gestes des usagers. Seules les tournées de terrain spécifiques à cette thématique sont mises en valeur ici.

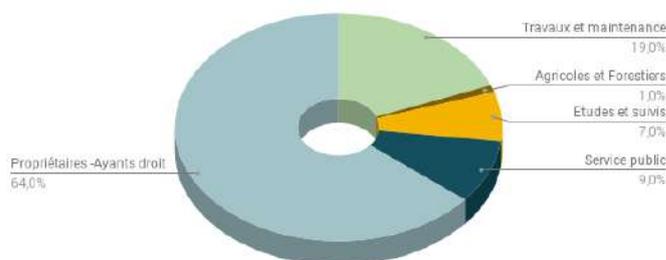
Cette mission est également en lien avec la thématique sensibilisation : sensibiliser les usagers en amont de leur visite dans la Réserve naturelle doit limiter les infractions réalisées par méconnaissance. Ce volet englobe enfin la gestion des autorisations.

De la sensibilisation à la verbalisation, un éventail d'actions

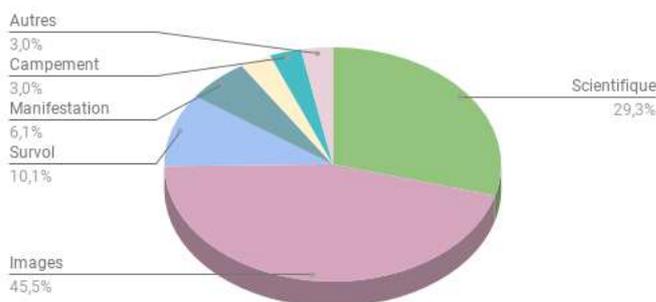


Le temps consacré à l'équipe de la RNHPV à cette thématique est à 21 %, soit 306 jours pour l'ensemble de l'équipe.

Répartition des autorisations de circuler



Qualification des demandes d'autorisation 2018



Une part des sorties des gardes sur le terrain se fait sans autre objectif que de se rendre sur un secteur donné de la

RNHPV pour aller à la rencontre des personnes croisées. Ce qui n'empêche pas de vérifier au passage l'état d'une source ou d'une cabane-abri par exemple.

Des tournées collectives avec les écogardes se réalisent plusieurs fois pendant les 6 mois de présence des saisonniers, ce qui permet d'augmenter l'effectif et les sites surveillés. C'est avant tout un temps de sensibilisation du public rencontré.

Dans le détail, l'activité de police de l'environnement des gardes peut prendre deux formes :

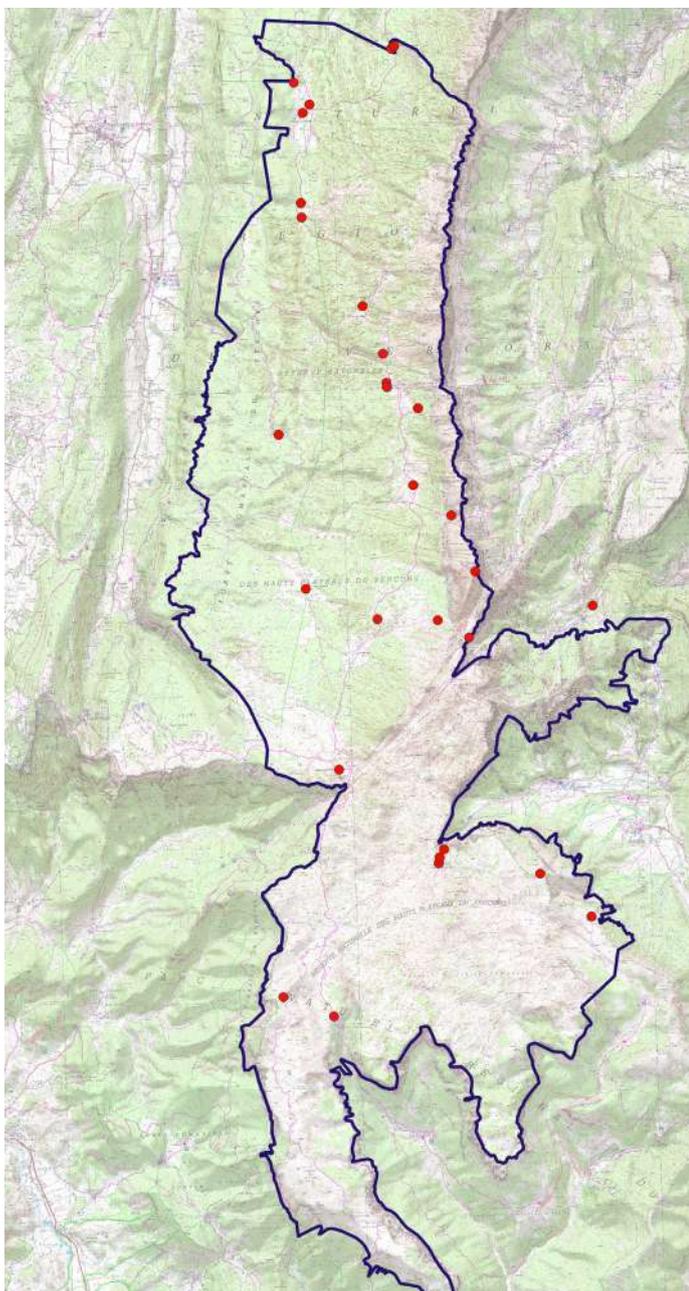
- Surveillance habituelle qui conduit à des contrôles de police en opportunité.
- Opération de contrôle prévue à l'avance (patrouilles estivales autour des questions du feu et du camping, patrouilles automnales autour du ramassage des champignons, de la chasse, du dérangement de la faune pendant le brâme, ...).

En 2018, ce sont 31 demandes d'autorisation qui ont été faites et seule 1 n'a pas obtenu son arrêté préfectoral. Il faut rajouter à ces demandes, les 148 laissez-passer pour autorisation de circulation: 114 ont été délivrés par la RNHPV, les autres l'ont été par l'ONF, avec qui nous partageons un outil informatique.

L'équipe de la RNHPV compte actuellement 3 agents commissionnés et attend la validation du commissionnement de 2 nouveaux agents qui ont suivi la formation officielle en début d'année.



© PNRV Nadia Romin



Carte des infractions constatées (non exhaustif) 2018

Cette année est surtout marquée par la signature d'une politique pénale, le 8 février, entre le SM-PNRV et les procureurs de la République de la Drôme et de l'Isère, après de longs mois de travail avec le procureur de la République adjoint de l'Isère. C'est Agnès Trégret, vice-présidente au SM-PNRV qui a signé ce document officiel.



Le protocole de politique pénale permet d'homogénéiser les réponses pénales aux infractions commises et constatées par les gardes de la RNHPV ou par tous les agents ayant des missions de police (Gendarmerie, ONF, ONCFS, AFB...), et ce, quelque soit le département de l'infraction.

Les liens avec les procureurs sont importants à entretenir, car en matière de police, ils sont les interlocuteurs privilégiés de la RNHPV. Une visite des procureurs de la République était prévue le 25 septembre sur le terrain, cette visite a été reportée à une date ultérieure.

Depuis 2014, les gardes saisissent toutes les infractions constatées sur le logiciel « CRPV », mis en place par l'ONCFS, et accessible à toutes les Réserves naturelles.

Les traces d'infraction ne conduisent pas forcément à une sanction, soit parce qu'il ne reste que les traces de l'infraction (exemple : foyer de feu), soit parce que le garde n'est pas commissionné, soit parce que la constatation de l'infraction nous provient d'un témoignage.

En 2018, il y a à ce jour 9 TA posés par les gardes de la RNHPV (4 circulation/stationnement irrégulier de véhicule ; 1 feu, 4 chiens).

Introduction de chien	3	8	10	10	11	4	8	8	7	5		2	2	4
Feu		4	1	3	5	2	1		1	1		1	1	1
Circulation irrégulière de véhicule à moteur	2	1	1	1	2		1	2	2				1	1
Stationnement irrégulier de véhicule à moteur		1	1			2	3						3	4
Travaux sans autorisations							1			2				
Atteinte aux végétaux									1					
VTT hors itinéraires autorisés												1		

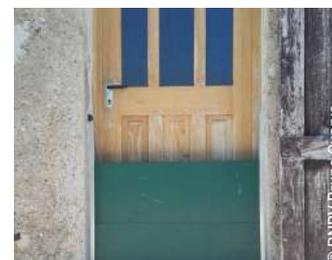
## SUIVI DES ÉQUIPEMENT ET DU BÂTI

Si les Hauts-Plateaux n'ont jamais été occupés en permanence à l'année, un patrimoine bâti existe sur l'intégralité de la Réserve naturelle. Leur usage est essentiellement pour les éleveurs et bergers (bergeries, abris secondaires) et les randonneurs (cabanes-abris). Quelques rares cabanes privées existent, principalement sur le territoire communal de Treschenu-Creyers, sinon les propriétaires sont les communes, les départements et le SM-PNRV. Cette thématique concerne également la signalétique et les mobiliers d'accueil, indispensables pour informer et sensibiliser les visiteurs.

La restauration à l'identique de la cabane-abri de Chaumailoux est un fait marquant de l'année 2018



Le temps consacré à l'équipe de la RNHPV à cette thématique est à 15 %, soit 218 jours pour l'ensemble de l'équipe.



Tout au long de l'année, les gardes passent régulièrement dans les différentes cabanes-abris. Ce sont des lieux d'échange privilégiés mais ces passages leur permettent également de s'assurer que le mobilier et les équipements sont toujours en état. Si ce n'est pas le cas, les gardes se chargent des entretiens et réparations courantes. A noter que malheureusement, leur passage sert parfois à évacuer des ordures laissées par des visiteurs irrespectueux.

Un chantier commun avec l'équipe des écocardes a permis d'évacuer les restes des boiseries de la cabane des étudiants (propriété du Département de l'Isère, travaux réalisés en 2017, finalisés en 2018) et de remettre un peu de fraîcheur à la cabane-abri de Pré Peyret.

Les gardes de la RNHPV interviennent aussi pour des petits travaux sur le bâti du Département de l'Isère, que ce soit pour les bergeries ou les cabanes laissées à l'utilisation de la Réserve naturelle.





Les travaux plus conséquents sur l'ensemble du patrimoine bâti sont évidemment confiés à des professionnels. Les propriétaires passent par des autorisations, à minima pour les autorisations de circuler, puisque les travaux qui concernent l'intérieur du bâtiment ne sont pas soumis à autorisation administrative.

Pour cette année 2018, le chantier le plus important a été la remise en état de la cabane-abri de Chaumailoux, sous la maîtrise d'ouvrage du SM-PNRV. Véritable patrimoine bâti, sa restauration s'est faite à l'identique. Si la volonté avait été de la modifier, il aurait fallu passer par le CDNPS 38, car elle se trouve en Site Classé.

Un projet de nouvelle bergerie pour améliorer la gestion d'un alpage est en cours de réflexion par le Département de l'Isère, ce projet sera considéré comme « travaux lourds » puisqu'il modifiera l'état et l'aspect de la RNHPV. Un passage devant le CSRPN sera donc nécessaire.

Un autre enjeu prend de plus en plus d'ampleur au sein de la Réserve naturelle : la ressource en eau est un problème récurrent chaque été et ces dernières années, ces problèmes surviennent de plus en plus tôt... Les sources naturelles et les lieux aménagés pour la collecte, pour le stockage et la distribution font donc l'objet d'une attention particulière par l'équipe de la RNHPV. Les besoins multiples de cette ressource parfois générateur de tension entre usagers complexifient encore la problématique.

Des entretiens réguliers ont lieu sur des bassins, des impluviums ou des abreuvoirs. Des réflexions sont en cours pour la création de nouveaux impluviums ou la pose de nouvelles gourdes, et pour minimiser les conflits entre usagers.



Les travaux peuvent également concerner les pistes ou les sentiers. Cette année les gardes avec les écogardes ont réalisé un autre chantier commun sur des petits bouts de sentiers, sur l'accès au Grand Veymont. Une portion de sentier retravaillée avait pour objectif de supprimer un raccourci pris par les randonneurs qui passaient alors sur une station de fleur extrêmement rare.

Enfin cette thématique traite de tous les éléments de mobilier (panneaux, signalétique) qui sont disposés pour renseigner les visiteurs sur la direction qu'ils prennent mais également pour pouvoir les informer, les sensibiliser aux enjeux de préservation de cet espace protégé et de ses richesses.

Les panneaux réglementaires, qui précisent aux visiteurs qu'ils pénètrent dans le périmètre de la Réserve naturelle où une réglementation particulière existe (rappelée, elle, par des pictos d'interdiction), sont tous remplacés depuis 2017, certains commençaient à devenir illisibles. Pour ceux qui le nécessitent, les poteaux sont également changés. Pour la dernière série de panneaux réglementaires conçus, le picto d'interdiction de survol avec un drone a été rajouté, cette activité se développant.

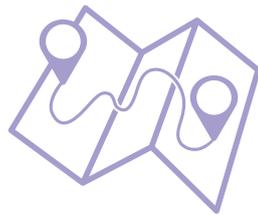
## FICHES ACTIONS LIÉES

- Rénovation de la cabane-abri des Chaumailoux
- Travaux nécropole du Pas de l'Aiguille

# ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITES DE PLEINE NATURE

Les Hauts-Plateaux attirent toujours plus de monde : de nouveaux pratiquants, de nouvelles activités frappent régulièrement à la porte de la Réserve naturelle et ce, tout au long de l'année. Certaines sont interdites, ou cadrées et les autres sont de fait autorisées. Toutes sont cependant potentiellement impactantes pour les richesses naturelles et culturelles de la RNHPV. Le gestionnaire se doit d'être vigilant, doit parfois réagir mais doit surtout anticiper.

Des activités de loisirs qui se doivent d'être respectueuses des enjeux de préservation de la Réserve naturelle et de ses richesses



Le temps consacré à l'équipe de la RNHPV à cette thématique est à 11 %, soit 160 jours pour l'ensemble de l'équipe.

Les activités de loisirs les plus courantes restent évidemment la randonnée : pédestre, en raquette, à cheval ou avec de ânes, et sur les pistes autorisées, à vélo. Ce ne sont pas les seules : l'escalade, la spéléologie, la photographie, les observations naturalistes, ..., et la pratique de la chasse sur les secteurs chassés de la RNHPV.

D'autres activités pourtant interdites comme celles qui provoquent un survol (à moins de 300m), comme les parapentes, les planeurs ou la nouvelle mode de l'utilisation des drones, sont parfois malheureusement constatées.

L'utilisation de vélo hors axes autorisés est également régulièrement constatée, sur site notamment grâce à la veille réalisée sur certains sites internet.

Un effort de communication pour toucher ces pratiquants et donc les sensibiliser doit être renouvelé et lorsque l'infraction est malgré tout constatée, elle doit être sanctionnée. Cette communication peut se faire aux portes d'entrée de la Réserve naturelle, dans les cabanes-abris, sur les sites internet adaptés et les réseaux sociaux.

Cette année 2018 a vu la question de la pratique du VTT à Assistance Electrique (VTTAE) réglée : un VTTAE qui respecte la réglementation (400W de puissance, de vitesse limitée à 25km/h et d'enclenchement de la dynamique à la force des mollets) est de fait considéré comme un VTT classique. Un pratiquant de VTTAE peut donc circuler sur les pistes autorisées.

Avec ce principe et les constats d'infraction hors pistes autorisées, l'équipe de la RNHPV a commencé cette année une enquête qualitative et quantitative sur cette pratique en lien étroit avec les partenaires concernés. Un diagnostic précis de la signalétique propre à cette activité a été également réalisé et permettra de s'assurer, une fois les ajustements réalisés sur le terrain, que tous les futurs pratiquants n'aient aucun doute sur le fait de savoir s'ils se trouvent ou pas, sur une piste autorisée.



© Au fil des lumières



© INRY Celine Michaux



© PNRV Nadia Ronin

Pour accompagner les pratiquants d'activités de randonnée, le SM-PNRV a développé plusieurs outils pour mieux préparer les sorties en toute sécurité. Les cartoguides sont régulièrement réactualisés et sont particulièrement utiles dans la RNHPV délibérément peu équipée.

Un nouvel outil web a été développé : « Vercors Rando » qui grâce à sa cartographie dynamique, permet aux randonneurs de préparer leur sortie en amont. Cet outil vise à mieux faire connaître le Vercors et ses richesses. Il fait le lien vers un autre outil web de valorisation de la connaissance du territoire : « Université Vercors ».

<http://universite.parc-du-vercors.fr/>

<http://rando.parc-du-vercors.fr/>



© PNRV Céline Michaux

D'autres études de fréquentation ont été menées cette année sur la RNHPV, la première en lien avec le sentier aménagé aux abords de la Réserve naturelle, à Archiane (Treschenu-Creyers), sur la thématique du Gypaète barbu (grâce au financement du Life Gypconnect). Cette boucle aménagée se situe en direction de l'une des portes de la RNHPV, ce sentier constitue donc un bon outil de sensibilisation aux enjeux de préservation de la biodiversité.



© Vercors Spéléo

Une attention particulière a été également portée autour du Mont-Aiguille (communes de Chichilianne, de Saint-Martin-de-Clelles et de Saint-Michel-lès-Portes), puisque de nombreux signaux montrent une fréquentation grandissante avec ces risques associés. En lien avec les élus et les acteurs concernés, une étude qualitative et quantitative de la fréquentation a été menée avec en complément un diagnostic de la voie normale du Mont-Aiguille. Ce diagnostic a été réalisé avec le principe de garder la voie normale telle qu'elle existe historiquement, puisque le Mont-Aiguille est considéré comme le berceau de l'alpinisme, et de ne remplacer des points d'ancrage uniquement lorsque ces derniers sont fragilisés. Le risque d'accident devient important. Les travaux de sécurisation se feront certainement au printemps 2019.



© PNRV Nadia Ronin

Remarque : les gardes passent régulièrement aux sources captées en été pour noter le débit constaté. Le SM-PNRV transmet cette information aux randonneurs par l'intermédiaire de son site internet et Vercors rando tout en rappelant que le débit des sources évolue rapidement et que pour s'assurer de randonner en toute tranquillité, il vaut mieux être autonome en eau.

L'activité chasse se pratique sur le RNHPV comme le précise le décret de création de cette Réserve naturelle. L'arrêté d'application du décret signé fin 2016 a permis de réajuster certains points de sa réglementation, notamment par rapport à des problématiques liées aux populations de cerfs et de sangliers et de leurs dégâts jugés de plus en plus importants sur des terres agricoles et sur la régénération forestière en périphérie des Hauts Plateaux.

La période d'introduction des chiens de chasse, le stationnement des véhicules, la circulation des véhicules de chasse à des fins de récupération de la haute venaison et la circulation des véhicules de chasse par temps de neige ont donc été redéfinis et les modalités retenues ont été détaillées dans une convention adossée à l'arrêté d'application du décret.

Les nouvelles modalités mises en place ont donc été transmises à l'ensemble des chasseurs, grâce aux Fédérations Départementales des Chasseurs et à l'ONF pour ses propres lots de chasse. Le respect de ces modalités n'est toujours pas généralisé en ce début de seconde saison de chasse depuis la mise en place du nouvel arrêté d'application du décret. Un rappel a été fait par les FDC et les gardes de la RNHPV se tiennent prêts à faire respecter cette réglementation lorsqu'ils font face à une infraction.

L'ensemble de ces questions relatives à la chasse sont étudiées en groupe de travail « chasse », qui s'est réuni cette année le 12 octobre. A noter qu'un groupe de travail « connaissance » sera réuni cet hiver pour traiter de la question de la connaissance de la réelle dynamique des populations de cerfs et de sangliers sur les Hauts Plateaux et de leurs déplacements en période de neige vers les contreforts de la Réserve naturelle où ils provoqueraient des dégâts supplémentaires à ceux causés par la faune sauvage observée toute l'année sur ces secteurs.

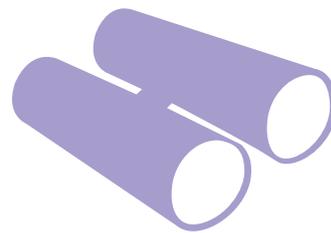
## FICHES ACTIONS LIÉES

- Suivi fréquentation au Mont Aiguille
- Manifestations sportives

## SENSIBILISATION, EDUCATION ET COMMUNICATION

La gestion de la Réserve naturelle est centrée sur les enjeux de préservation des richesses naturelles et culturelles des Hauts-Plateaux. Ces richesses sont souvent fragiles et la fréquentation humaine peut parfois être problématique. Il faut donc veiller à informer, à sensibiliser les gens pour qu'ils deviennent acteurs au côté de l'équipe de la RNHPV. Les actions à mener peuvent se faire dans le périmètre de la Réserve naturelle, dans le cadre d'évènements à la rencontre du public, dans le cadre programmes scolaires... et peuvent être réalisées par l'équipe ou par des vecteurs autres sensibilisés en amont de leurs interventions.

Le temps consacré à l'équipe de la RNHPV à cette thématique est à 4 %, soit 59 jours pour l'ensemble de l'équipe.



La sensibilisation au service de la RNHPV, de sa gestion et de la préservation de ses richesses

Plusieurs interventions se font dans le cadre de formations pour les futurs enseignants ou les futurs bergers et d'autres dans le cadre de politique du Département de l'Isère pour les scolaires : « En chemin sur les ENS » (Espaces Naturels Sensibles). Il s'agit majoritairement de l'accueil sur le terrain de classes qui en ont fait la demande en appui aux animateurs labellisés par le Département qui accompagnent les jeunes sur les ENS.

Sur l'année scolaire 2017/2018, 46 classes ont bénéficié de sorties sur la Réserve naturelle.

L'objectif pour les prochaines années scolaires est d'apporter toutes les informations nécessaires aux différents accompagnateurs labellisés en amont de leurs interventions pour qu'ils puissent les transmettre aux enfants en voie de sensibilisation.



L'équipe intervient également dans le cadre d'évènements ou de manifestations : la Fête de la Nature (26 mai, Treschenu-Creyers), la Fête du Bleu (28 et 29 juillet, Lans-en-Vercors), les Slow Days (30 septembre, Corrençon-en-Vercors), le Festiwild (30 septembre, Sainte Croix), le jour de la nuit (13 octobre, Saint-Agnan-en-Vercors).

Cette année, pour la Fête de la Nature, l'équipe de la RNHPV a permis à l'association des « Graines d'éleveurs du Vercors » de réaliser une animation spécifique aux vautours. Les jeunes ont été formés par la LPO26 dans le cadre du Life Gypconnect. Tout au long du sentier des « Vautours d'Archiane » (Treschenu-Creyers), ils ont réalisé des animations pour expliquer la biologie des quatre vautours, leur fonctionnement et leurs rôles dans la nature. L'équipe de la RNHPV avait un rôle d'accompagnement et de manipulation des longues vues pour l'observation des vautours fauves posés dans les falaises d'Archiane.



Les gardes de la RNHPV réalisent également des animations grand public en binôme avec les écogardes lors de soirées de diffusion de films sur la Réserve naturelle et le Parc naturel régional du Vercors : 4 projections ont eu lieu cette année (Gresse-en-Vercors, La Chapelle-en-Vercors, Châtillon-en-Diois et Corrençon-en-Vercors).

Pour chacun de ces évènements, la RNHPV bénéficie des outils de communication développés par le SM-PNRV. Ces outils sont une réelle opportunité de toucher des personnes. Des séquences vidéo ont également été tournées, comme pour des reportages sur les chaînes télévisées ou un film à venir réalisé par USHUAIA TV sur le Parc naturel régional du Vercors.

L'utilisation de l'image de la Réserve naturelle étant soumise à autorisation, c'est aussi l'occasion de maîtriser une partie des messages qui seront passés par les différents médias qui font une demande. Les sollicitations du Comité Consultatif deviennent importantes sur ce type de demande, il a été proposé qu'un groupe de travail constitué à partir de membres volontaires de cette instance soit mis en place pour définir une grille de critère qui permettra au gestionnaire de la RNHPV de filtrer les demandes.



## ACTIONS DE SENSIBILISATION

- Fête de la nature
- Inauguration vautours
- Fete du Bleu
- Festiwild
- Slow days
- Fete de l'alpage
- Jour de la nuit

# LES PERSPECTIVES 2019

Les principaux projets de l'année 2019 sont les suivants

## Suivis scientifiques et naturalistes

Lancement de la réflexion sur la nouvelle stratégie scientifique et naturaliste pour le prochain plan de gestion

Poursuite des opérations, suivis et études engagés : tétras-lyre, loup, chouette chevêchette, bouquetin, lagopède, ..., suivi STOC, placettes mises en défens, Combe Chevalière, stations météo...

Mise en place du suivi du lièvre variable

Lâcher gypaète barbu et suivi

Poursuite du projet de capture de gélinottes

Réunion « connaissance populations cerfs/sangliers et leurs déplacements »

Mise en réseau des espaces protégés du territoire du Parc du Vercors

Accueil d'un(e) stagiaire sur l'avifaune



diagnostic environnemental des autres voies d'escalade existantes



## Accompagnement des activités de pleine nature

Mont Aiguille

- Diagnostics
- Sécurisation de la voie normale
- Définition de projets de valorisation en périphérie de la RNHPV

- Poursuite de l'étude de fréquentation VTT et remise à jour de la signalétique sur les itinéraires autorisés

## Accompagnement de l'activité pastorale

Poursuite du travail entrepris dans le cadre de la stratégie pastorale

Mise en œuvre du PPT

Réalisation des constats d'attaque

## Suivi des équipements et du bâti

Restauration de la Maison forestière de la Coche, futur lieu d'information, de sensibilisation

Diagnostic de la Grange de Saint Roman, avant une éventuelle sécurisation de ce patrimoine historique

## Définition de la stratégie d'accueil

### Veille, Surveillance et Police de la nature

Définition de critères pour simplifier les demandes liées à l'utilisation de l'image de la RNHPV

Poursuite du commissionnement de tous les gardes et du conservateur

### Sensibilisation, éducation et communication

Accompagnement pour la stratégie d'accueil sur les portes d'entrée de la RNHPV

Mise en place de projets scolaires dans le cadre du programme scolaire du SM-PNRV

Lancement de l'actualisation du film

Pour cela, il est proposé au comité consultatif de valider le budget présenté ci-dessous :

<b>Opérations 2019</b>	<b>MONTANT</b>
<b>SUIVIS SCIENTIFIQUES ET NATURALISTE</b>	<b>12 500</b>
Réalisation du STOC (capture, baguage et re-capture) à Combau	3 000
Entretien des stations météo, «nettoyage» des données et Observatoire 2 . 0	1 000
Etude palynologique de la Combe Chevalière; phase 2	6 500
Gypaète : Matériel de suivi, Réseau international « Gypaète »	1 000
Suivi sanitaire Bouquetins; saison 2	1 000
<b>ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTIVITE PASTORALE</b>	<b>4 000</b>
Équipements et service aux éleveurs ( hélicoptage, systèmes radio ... )	2 000
Mise en oeuvre du PPT	2 000
<b>VEILLE, SURVEILLANCE ET POLICE DE LA NATURE</b>	<b>4 000</b>
Equipement techniques des gardes pour la surveillance (tenue, matériel hivernal, matériel de surveillance ...)	4 000
<b>SUIVI DES EQUIPEMENTS ET DU BATI</b>	<b>5 500</b>
Projet valorisation porte d'entrée de la RN (La Coche)	5 000
Signalétique RN	500
<b>ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITES DE PLEINE NATURE</b>	<b>2 000</b>
Diag envi et patrimonial les autres voies du Mont Aiguille; suite	2 000
<b>SENSIBILISATION, EDUCATION ET COMMUNICATION</b>	<b>12 000</b>
Stratégie accueil : accompagnement et mise en oeuvre	5 000
EEDD – programme scolaire	3 000
Modernisation du film sur la RN	3 000
Événementiels ( dont lâchers Gypa )	1 000
<b>TOTAL BUDGET OPERATIONS 2019</b>	<b>40 000</b>

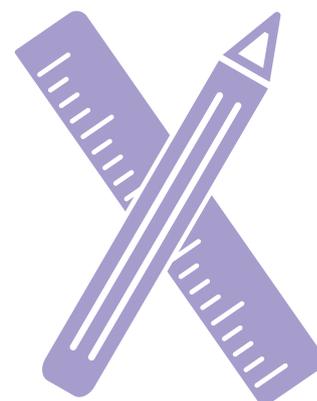
# BUDGET DE LA RÉSERVE

Prévisionnel FONCTIONNEMENT 2019		MONTANT
Chapitre 011	Charges à caractère général	65 700€
Art : 60622	Carburants	6 000 €
Art : 60632	Fournitures et petits équipements	3 000 €
Art : 61551	Entretien matériel roulant	3 500 €
Art : 616	Assurance	3 700 €
Art : 6182	Documentation générale et technique	500 €
Art : 6184	Versements à des organismes de formation	300 €
Art : 6185	Frais de colloques et séminaires	1 000 €
Art : 6232	Fêtes et cérémonies	1 500 €
Art : 6251	Voyages et déplacements	2 000 €
Art : 6262	Frais de télécommunication	3 000 €
Art : 6281	Concours divers (cotisations)	1 000 €
Art : 6287	Remboursements de frais (personnels Parc)	40 000 €
Art : 637	Impôts et taxes	200 €
Chapitre 012	Charge du personnel ( avec assurance)	352 652 €
Chapitre 021	Achat d'un véhicule	15 000 €
<b>TOTAL BUDGET FONCTIONNEMENT</b>		<b>406 352 €</b>

Recettes Fonctionnement 2019	MONTANT
Ministère de la Transition écologique et solidaire	338 627€
Conseil départemental de l'Isère ( 20 % de la budget alloué par le MTES)	67 725 €
<b>TOTAL</b>	<b>406 352 €</b>

Recettes Opérations 2019	MONTANT
Ministère de la Transition écologique et solidaire	33 333 €
Conseil départemental de l'Isère ( 20 % de la budget alloué par le MTES)	6 667 €
<b>TOTAL</b>	<b>40 000 €</b>

Total Recettes 2019 (Fonctionnement / opérations)	MONTANT
Ministère de la Transition écologique et solidaire	371 960€
Conseil départemental de l'Isère ( 20 % de la budget alloué par le MTES)	74 392 €
<b>TOTAL</b>	<b>446 352 €</b>



## Les Annexes

Etat d'avancement du Plan de Gestion

Comptes rendu Comité consultatif

Arrêté composition Conseil Scientifique

Fiches Actions



Objectif à long terme A : Conserver la fonctionnalité d'une mosaïque de milieux

Objectif du plan n°1 : Conserver les espèces remarquables de ces milieux

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2017	Etat d'avancement en 2018
Opération A1a : Acquérir de la connaissance sur les espèces remarquables de ces milieux	Connaissance fine de la distribution réelle des populations de Tétrasyre	Récurrente	
	Réaliser un diagnostic des habitats de reproduction et d'hivernage du Tétrasyre sur la Réserve	Réalisée	X
	Poursuivre le protocole "crottier" Tétrasyre	Réalisée	X
	Expérimenter la mise en place d'un nouveau dispositif de suivi des coqs chanteurs dans le cadre de l'OGM	En cours	
	Mettre en place avec les partenaires un plan de surveillance du Tétrasyre sur les différents espaces de la Réserve	Récurrente	
	Étudier une alternative aux comptages aux chiens	A faire	
	Étudier et surveiller les populations de Merles à plastron	Récurrente	
Opération A1b : Gérer l'espèce remarquable de ces milieux : le Tétrasyre	Étudier et surveiller les populations d'Apollon	X	En cours
	Contribuer à la mise en œuvre du Plan d'actions régional en faveur du Tétrasyre et de ses habitats	Récurrente	
	Instaurer une zone de tranquillité à la fréquentation hivernale	Récurrente	
	Canaliser la fréquentation de loisirs en période hivernale par un pré-traçage par les gardes après les chutes de neige	Récurrente	
	Informers les randonneurs sur l'impact du dérangement hivernal du Tétrasyre à travers des documents pédagogiques (plaquette, livret, panneau)	Récurrente	
	Mettre en place un retard de pâturage sur les zones de nidification et de nourrissage	Récurrente	
	Mettre en place des mesures d'ingénierie forestière (coupes et débroussaillages) dans les zones où la forte dynamique des ligneux est en conflit avec le maintien d'espèces animales et du Tétrasyre en particulier	A faire	
Signer une convention de partenariat entre les deux fédérations des chasseurs et le Parc du Vercors à propos de la conservation du Tétrasyre	Réalisée	X	

Objectif du plan n°2 : Comprendre le fonctionnement et les dynamiques d'évolution de la mosaïque au regard des espèces à enjeu

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2017	Etat d'avancement en 2018
Opération A2a : Etudier finement la spécificité de la mosaïque des Hauts Plateaux au regard de la microclimatologie pour	Acquérir un modèle numérique de terrain	A faire	
	Analyser les incidences de la microtopographie sur la composition floristique	A faire	
	Cartographier finement les dolines et les sols colluviaux constituant les zones d'habitat potentiel les plus favorables, pour le Tétrasyre	A faire	

comprendre la fonctionnalité des microbiotopes	Lancer un appel à projet global sur ce milieu	X	Réalisée
Opération A2b : Evaluer le risque d'enforestation au regard d'autres phénomènes régulateurs (tempêtes, feu, ongulés)	Surveiller l'évolution de la fermeture des milieux à travers les espèces de pleine lumière ne supportant que temporairement l'ombre : <i>Festuca nigrescens</i> , <i>Carex sempervirens</i> ou <i>Plantago montana</i>	A faire	
	Suivi des impacts et des dynamiques de recolonisation après incendies	A faire	
	Étudier comparativement des zones pâturées et des zones non pâturées	X	Réalisée
	Étudier le développement des populations d'ongulés et leur impact sur les processus naturels	A faire	
	Étudier la régénération de la forêt de Pins à crochets	A faire	
	Étudier les interactions respectives de la dynamique de l'Épicéa et du genévrier avec le patrimoine naturel et les activités	A faire	
	Analyser les évolutions conjointes du couvert forestier sur le territoire de la Réserve et de la RBI	A faire	

Objectif du plan n°3 : Accompagner le pastoralisme dans le sens de la conservation de la mosaïque

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2017	Etat d'avancement en 2018
Opération A3a : Accompagner les acteurs du pastoralisme autour de l'animation d'un Plan Pastoral Territorial	Permettre une meilleure qualité de vie des bergers	Récurrente	
	Soutenir la présence des gardes auprès des bergers, notamment face aux attaques de loups	Récurrente	
	Valoriser les connaissances de terrain des bergers et des éleveurs (observations, histoire...)	En cours	
	Continuer nos rencontres avec les acteurs du pastoralisme (groupes de travail, visite de terrain...)	Récurrente	
	Participer à l'améliorer des conventions d'alpage (cahier des charges) entre l'éleveur et propriétaire pour qu'elles soient durables dans le temps	En cours	
	Mise en place de formations sur des découvertes croisées des pratiques et outils de travail	A faire	
	Mettre en place des cahiers de pâturage et demander à l'éleveur de restituer à la Réserve une synthèse en fin de saison	A faire	
	Faire enregistrer les pratiques pastorales au minimum par quartier et les faire analyser par les services pastoraux	A faire	
	Réaliser un tableau de bord des pratiques et des équipements sur tous les alpages de la Réserve	A faire	
	Réaliser des tournées communes de fin d'estive avec les bergers, les éleveurs, les structures pastorales et la Réserve	En cours	
	Transmettre, l'analyse de nos données environnementales et études scientifiques (bilan météo annuel, résultats de comptage...)	A faire	
	Associer les bergers et les éleveurs aux activités scientifiques se passant sur leurs alpages	En cours	
	Proposer des recherches scientifiques à la demande des éleveurs	En cours	
	Encourager l'arrachage des plantules de pins à crochet et d'épicéas par les bergers afin de limiter l'envahissement par les ligneux dans des secteurs encore ouverts	Réalisée	X
	Mettre en place des mesures d'ingénierie forestière (coupe et débroussaillage) dans les zones où la forte dynamique des ligneux est	A faire	

	en conflit avec le maintien de l'activité pastorale		
	Réaliser un bilan des diagnostics pastoraux existants et une mise à jour		En cours
	Accompagner les éleveurs dans la mise en place et la réalisation de leur MAET		Récurrente
	Animer un Plan Pastoral Territorial (PPT)		Récurrente
	Élaborer le diagnostic du Plan Pastoral Territorial (PPT)	X	Réalisée
	Mettre en œuvre le Plan Pastoral Territorial (PPT) et réaliser le plan d'action	Réalisée	X
	Évaluer la contribution du pastoralisme à la biodiversité		A faire
	Mettre en place un « observatoire » des pratiques pastorales et des espaces pastoraux		A faire
	Réaliser un séminaire sur le pastoralisme sur la Réserve		A faire
Opération A3b : Gérer les aménagements pastoraux conformes aux objectifs de conservation	Réaliser une nouvelle cabane de berger au col des Bachassons		A faire
	Réaliser des études préalables dans les zones abritant des espèces remarquables lorsque des travaux sont prévus		Récurrente
	Préconiser des critères de réversibilité et d'intégration paysagère des aménagements lors de l'examen des demandes d'autorisation de travaux		Récurrente

Objectif du plan n°4 : Organiser la mutualisation des recherches

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2017	Etat d'avancement en 2018
Opérations A4a : Stocker, valoriser et mutualiser les observations de terrain et les études	Archiver les données		En cours
	Réaliser un fond documentaire complet en médiathèque		En cours
	Réaliser une bibliographie complète avec des fiches de lecture		En cours
	Mettre en place SERENA comme base de données	Réalisée	X
	Définir les priorités et les méthodes de collecte des données par le personnel de la Réserve sur le terrain et par des personnes et organismes extérieurs	Réalisée	X
	Créer un site Web naturaliste interactif		Annulée
	Labelliser les meilleurs observateurs de la Réserve		Annulée
	Établir une liste d'espèces faunistiques à mieux connaître		A faire
	Établir une liste d'espèces floristiques à mieux connaître		A faire
	Établir une liste de sites et de milieux à prospecter en priorité (pourtour du Mont Aiguille, milieu vertical et souterrain...)		A faire
	Valider et rentrer les données recueillies par les observateurs (gardes, naturalistes...)		Récurrente
	Passer des conventions d'échange de données avec les organismes fournisseurs		En cours

	Développer des plateformes d'échange de bases de données avec les organismes partenaires	X	Réalisée
	Animer un réseau d'observateurs	Récurrente	
	Former et équiper un garde, pour la saisie des données naturalistes	Réalisée	X
Opération A4b : Orienter et accompagner des projets de recherche sur le territoire de la Réserve naturelle	Réaliser un guide des procédures pour les demandes d'autorisation	Réalisée	X
	Réaliser un cahier des charges pour les activités scientifiques se déroulant sur la Réserve	A faire	
	Veiller à la cohérence et à l'intégration avec les programmes de recherche sur le territoire du Parc naturel régional du Vercors et à plus grande échelle	Récurrente	
	Mettre en place des « appels à projet » sur des sujets de recherche	Réalisée	Réalisée
	Présenter les recherches au Conseil Scientifique	Récurrente	
	Valoriser les résultats des recherches scientifiques	Récurrente	
	Évaluer les recherches scientifiques réalisées et en cours	Annulée	

Objectif à long terme B : Pérenniser et restaurer les connexions biologiques

Objectif du plan n°5 : Acquérir plus de connaissances sur les milieux naturels du Vercors

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2017	Etat d'avancement en 2018
Opération B5a : Réaliser des inventaires pour pallier le manque de données sur certains thèmes	Étudier finement le milieu vertical en bordure de Réserve	Récurrente	
	Étudier l'épikarst (lapiaz, gouffres, scialets, etc.) et sa biodiversité spécifique	En cours	
	Compléter les inventaires sur la flore (mousses, lichens, champignons...)	En cours	
	Compléter les inventaires sur la faune (petits carnivores, reptiles, amphibiens...)	En cours	
	Inventorier les invertébrés et notamment quelques groupes de bases : Lépidoptères, Rhopalocères, Orthoptères, Odonates et Coléoptères	En cours	
	Estimer les effectifs des populations d'espèces floristiques rares	En cours	
	Estimer les effectifs des populations d'espèces faunistiques	En cours	
Opération B5b : Contribuer à l'identification des trames écologiques sur le Vercors	Étudier l'enracinement du massif aux Alpes internes par le Dévoluy	A faire	
	Acquérir plus de connaissances sur les connections avec l'extérieur pour identifier les corridors biologiques	A faire	

Objectif du plan n°6 : Concevoir avec le Parc les moyens de gestion de la zone périphérique

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2017	Etat d'avancement en 2018
Opération B6a : Définir et mettre en œuvre les mesures de préservation et d'aménagement adaptées pour assurer la fonction d'espace tampon de cette zone périphérique	Étudier les espaces périphériques à la Réserve indispensables au fonctionnement du système Hauts Plateaux	A faire	
	Négociation du statut de la zone périphérique	A faire	
	Mise en place d'une réglementation adaptée aux objectifs de préservation et à la fonction d'accueil dans la zone périphérique	A faire	

Objectif du plan n°7 : Participer aux plans de conservation régionaux, nationaux et internationaux

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2017	Etat d'avancement en 2018
Opération B7a : Accompagner le retour naturel du Loup	Surveiller les effectifs de loups (protocole hivernal, protocole hurlement, indices, constats d'attaques) sur la Réserve et sur la zone périphérique	Récurrence	
	Observer la prédation sur la faune sauvage	Récurrence	
	Réaliser les constats de prédation sur les troupeaux domestiques	Récurrence	
Opération B7b : Préparer des actions de conservation des Chiroptères	Rechercher les gîtes de reproduction	A faire	
	Rechercher les gîtes d'hivernage	A faire	
	Rechercher des zones de chasse	A faire	
	Surveiller les espèces patrimoniales (Murin de Brandt, de la Serotine bicolore et de la Sérotine de Nilsson)	A faire	
Opération B7c : Accompagner les populations de Bouquetins	Organiser un grand comptage annuel	Récurrence	
	Expérimenter d'autres formes de surveillance des populations de Bouquetins	X	Réalisée
	Inciter les visiteurs à une bonne conduite vis à vis du Bouquetin	Réalisée	X
Opération B7d : Accompagner les réintroductions des Vautours	Accompagner la réintroduction du Gypaète barbu dans le Vercors	Récurrence	
Opération B7e : Intégrer et améliorer la mise en œuvre du protocole STOC sur la Réserve	Continuer et améliorer la mise en œuvre du protocole STOC sur la Réserve	Récurrence	
	Continuer à être zone de référence pour les comptages avifaune de l'OGM	Récurrence	
	Mettre en place le protocole Rhopalocères (papillons de jour) de RNF	Réalisée	X
	Mettre en place le protocole sur les Syrphes	A faire	

	Mettre en place le protocole amphibiens et reptiles de RNF	Réalisée	Réalisée
	Continuer notre partenariat avec le CREA et notamment l'opération "phénoclim"	Récurrente	
	Continuer dans la durée les mesures de la qualité de l'air et des retombées de métaux lourds avec nos partenaires régionaux	A faire	

Objectif du plan n°8 : Développer le partenariat avec les autres espaces protégés (espaces protégés de montagne...)

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2017	Etat d'avancement en 2018
Opération B8a : Valoriser les recherches menées sur la zone atelier du CNRS sur le thème des changements globaux (au service de l'objectif de conservation)	Exploiter les données météorologiques recueillies dans le cadre de l'observatoire éco-climatique	Récurrente	
	Suivre l'évolution de plantes indicatrices ou sensibles au changement climatique (ex : Androsace lactée, Lycopodium annotinum..)	Récurrente	
	Étudier l'impact du changement climatique sur les populations de lézards vivipares et de lézards des murailles	A faire	
	Étudier l'évolution du climat à travers l'analyse des glaciers	A faire	
	Améliorer le système de surveillance des données climatiques	A faire	
	Étudier les relations entre dynamique des écosystèmes, usages et climat dans le cadre de la Zone Atelier Alpes	A faire	
	Acquérir un "kit camping" pour les campagnes de terrain (marabout, toilettes, citerne d'eau...)	A faire	
Opération B8b : Participer à des réseaux	Animer avec le Parc le site I27 Natura 2000 concerné par la Réserve	Récurrente	
	Inciter des partenariats avec les espaces protégés voisins qui permettraient la participation réciproque des personnels (comptages, réintroductions...)	Réalisée	Réalisée
	Renforcer les relations avec les espaces protégés : échanges, mise en réseau, mutualisation des connaissances et expériences, harmonisation des politiques pénales	Réalisée	Réalisée
	S'impliquer dans les différents réseaux de la conservation	Récurrente	
	Participer activement à "Réserves Naturelles de France"	Récurrente	
	S'impliquer dans le Réseau Alpin des Espaces Protégés	Récurrente	
	Continuer à participer au trophée "Dalino-Re"	A faire	

Objectif à long terme C : Aller vers une naturalité des forêts de montagne

Objectif du plan n°9 : Étudier les fonctionnalités et les dynamiques forestières

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2017	Etat d'avancement en 2018
Opération C9a : Acquérir plus de connaissances sur les forêts	Compléter les inventaires, collecter les données et les gérer, animer un réseau d'observateurs...	Récurrente	
	Inventorier les arbres remarquables	A faire	

de montagne	Reprendre les recherches sur les fourmis rouges	A faire	
	Cartographier et étudier les ilots de sénescence hors RBI	A faire	
	Surveiller les Érablaies de ravins	A faire	
	Surveiller les stations d'lfs	A faire	
	Étudier l'origine génétique du Pin à crochets sur les Hauts Plateaux du Vercors	A faire	
	Étudier les peuplements actuels de Pins à crochets	A faire	
Opération C9b : Suivre l'évolution de la RBI pour évaluer les dynamiques naturelles	Matérialiser les limites de la RBI	A faire	
	Suivre et exploiter les données issues du protocole de l'état initial de la RBI	X	Réalisée
	Analyser la dendrométrie des feuillus et épicéas par type de station dans la RBI	A faire	
	Étudier la pédoanthracologie sur la RBI	A faire	
	Analyser les évolutions conjointes du couvert forestier sur le territoire de la Réserve et de la RBI	En cours	
	Concevoir une plaquette d'information grand public sur la RBI	Réalisée	X
	Étendre le protocole de suivi des placettes permanentes sur une partie de la forêt domaniale du Vercors, hors RBI	Réalisée	X
Opération C9c : Surveiller l'évolution des clairières intraforestières	Inventorier les clairières à forte enforestation	A faire	
	Travailler sur la gestion des lisières des clairières à forte enforestation	A faire	
	Étudier les paramètres descriptifs des clairières intraforestières	A faire	
	Nettoyer les clairières intraforestières	A faire	

Objectif du plan n°10 : Accompagner l'activité forestière

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2017	Etat d'avancement en 2018
Opération C10a : Définir des modalités d'exploitation forestière compatibles avec les objectifs de conservation	Obtenir tous les documents de gestion forestière existant sur la Réserve	A faire	
	Évaluer avec les gestionnaires les niveaux actuels de productivité forestière	A faire	
	Réaliser une cartographie dynamique des zonages de gestion (la non-intervention, l'entretien et la restauration)	A faire	
	Revoir les aménagements forestiers dans le sens d'une évolution vers une plus grande naturalité	A faire	
Opération C10b : Mettre en œuvre des mesures de gestion spécifiques	Mettre en place des mesures d'ingénierie forestière (coupes et débroussaillages) dans les zones où la forte dynamique des ligneux est en conflit avec le maintien d'espèces animales et du Tétrasyre en particulier	A faire	
	Mise en place de contrats d'ouverture de milieux dans le cadre de Natura 2000	A faire	
	Établir un cahier des charges pour l'entretien des bordures de la voirie forestière	A faire	

Objectif du plan n°11 : Mettre en place des mesures de surveillance et de conservation concernant les espèces remarquables inféodées à ce milieu

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2017	Etat d'avancement en 2018
Opération C11a : Etudier les Sabots de Vénus et mettre en place des mesures de gestion	Inventorier les stations de Sabot de Vénus et les zones potentiellement favorables à son installation en vue d'une meilleure conservation de l'espèce	Réalisée	X
	Surveiller les stations de Sabot de Vénus	A faire	
	Conserver et améliorer les habitats favorables au Sabot de Vénus	A faire	
	Informier le public pour limiter les cueillettes sauvages du Sabot de Vénus	A faire	
	Étudier la biologie et l'écologie du sabot de Vénus en vue d'une meilleure protection	A faire	
Opération C11b : Etudier les Chouettes de montagne (Chevêchettes et Tengmalm) et mettre en place des mesures de gestion	Connaissance de la distribution sur l'ensemble de la Réserve des Chevêchettes et Chouettes de Tengmalm	Récurrence	
	Surveillance démographique et étude biologique de populations témoins (Chevêchettes et Tengmalm) sur la RBI	Récurrence	
	Surveiller les espèces de la directive « Oiseaux » auxquelles les chouettes de montagne sont liées : populations de Pics épeiches, de Pics noirs	A faire	
	Mettre en œuvre le marquage des arbres à cavités pour permettre leur préservation	A faire	
	Conservation des arbres à cavités	Récurrence	
Opération C11c : Etudier les populations de Gélinittes	Identification des populations de Gélinittes sur la Réserve naturelle et en zone périphérique	Réalisée	Réalisée
	Mise en place de mesures de gestion adaptées à la Gélinitte	A faire	

Objectif à long terme D : Préserver la continuité et la fonctionnalité du système de falaises, d'éboulis, de crêtes et des pelouses d'altitude

Objectif du plan n°12 : Gérer la fréquentation de loisirs

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2017	Etat d'avancement en 2018
Opération D12a : Maîtriser les évolutions de la fréquentation de ces milieux en fonction de l'évolution des pratiques de loisirs	Renouveler l'étude de fréquentation (quantitative et qualitative) après celle de 2002	A faire	
	Comparer les secteurs d'utilisation (avérés ou potentiels) des falaises par les espèces rupestres et les secteurs où se pratiquent des activités en parois rocheuses	Réalisée	Réalisée
	Gérer les secteurs en conflit	Réalisée	X
	Surveiller les populations floristiques de certaines espèces rares au niveau des secteurs très fréquentés ou piétinés (Grand Veymont, abords de certains Pas)	A faire	
	Mettre en place des mesures de canalisation de la fréquentation dans les lieux où il y a une flore rare	Réalisée	Réalisée
	Mettre en place, avec le Parc, la restauration de la voie normale du Mont-Aiguille dans un concept de « via-cordata »	En cours	

Objectif du plan n°13 : Mener des recherches pour mieux connaître ces milieux, leur fonctionnalité et leur éventuelle évolution

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2017	Etat d'avancement en 2018
Opération D13a : Acquérir lus de connaissances sur ces milieux	Compléter les inventaires, collecter les données et les gérer, animer un réseau d'observateurs...	En cours	
	Étudier l'épikarst (lapiaz, gouffres, scialets, etc.) et sa biodiversité spécifique	En cours	
	Étudier la pelouse sommitale du Mont Aiguille (pelouse "naturelle", sans action d'herbivores connue)	X	Réalisée
Opération D13b : Surveiller la dynamique des pelouses d'altitude	Étudier comparativement la composition floristique des pelouses d'altitudes des crêtes et du Mont Aiguille	X	Réalisée
	Étudier les évolutions possibles des pelouses d'altitude dans un contexte de sécheresses récurrentes	A faire	

Objectif du plan n°14 : Mettre en place des mesures de surveillance et de conservation concernant les espèces remarquables inféodées à ces milieux

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2017	Etat d'avancement en 2018
Opération D14a : Surveiller l'évolution des populations de Vautours	Connaître finement la distribution et les effectifs sur la Réserve et sa périphérie (Vautour fauve, Vautour percnoptère...)	Récurrente	
	Surveiller les aires de reproduction (Vautour fauve, Gypaète barbu)	Récurrente	
	Surveiller la présence et la démographie des Vautours moine et des Vautours percnoptère	Récurrente	

Objectif du plan n°15 : Conserver les espèces remarquables de ces milieux

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2017	Etat d'avancement en 2018
Opération D15a : Acquérir de la connaissance sur les espèces remarquables de ces milieux	Compléter les inventaires pour une connaissance fine de la distribution des espèces remarquables sur la Réserve et sa périphérie (Eryngium spinalba, Galium saxosum, Heracleum pumilum, Iberis nana All, Myosotis minutiflora, Pulsatilla halleri, Saxifraga delphinensis)	A faire	
	Connaissance fine de la distribution et des effectifs sur la Réserve et sa périphérie (Aigle royal, Faucon pèlerin, Serotine bicolore, Crave à bec rouge...)	En cours	
Opération D15b : Surveiller et suivre les espèces remarquables de ces milieux	Suivis démographiques de populations témoins avec échantillons en secteurs pâturés et non pâturés (Berardia subacaulis, Carex brevicollis, Eryngium spinalba...)	A faire	
	Surveillance des airs de reproduction de l'Aigle royal, Faucon pèlerin...	A faire	
	Surveiller l'évolution des populations de Lagopèdes	Récurrente	
Opération D15c : Gérer les	Mises en défens pastoraux temporaires (Berardia subacaulis, Carex brevicollis, Eryngium spinalba, Pulsatilla halleri)	A faire	

espèces remarquables de ces milieux	Adapter les itinéraires de crêtes et sentiers à la protection des espèces végétales rares	A faire	
	Adapter la conduite pastorale en faveur de la protection des espèces rares de crêtes	Réalisée	X
	Entretien d'un partenariat avec les grimpeurs pour la préservation des zones de nidification (Aigle royal, Vautour fauve, Faucon pèlerin...)	Réalisée	X
	Informers les pratiquants d'activités en milieu vertical des impacts causés sur les espèces rupestres à travers des documents pédagogiques (plaquette, livret, panneau)	Réalisée	X

Objectif à long terme E : Conserver l'intégrité d'un grand espace non aménagé

Objectif du plan n°16 : Mettre en place des dispositifs d'information à destination du grand public, des utilisateurs du site et des populations locales

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2017	Etat d'avancement en 2018
Opération E16a : Développer une communication spécifique à la Réserve	Mettre en place une lettre "info Réserve"	A faire	
	Réaliser un bilan d'activité annuel version grand public	X	Réalisée
	Mettre en ligne et en direct les données météo	Réalisée	X
	Améliorer la page Réserve sur le site Web du Parc du Vercors	A faire	
	Être actif sur les forums concernant la Réserve (refuge, randonnée, ski...)	En cours	
	Valoriser et porter à connaissance les résultats scientifiques auprès du grand public	A faire	
	Réaliser de petites expositions sur le thème de la Réserve dans des lieux privés des communes de la Réserve accueillant du public	A faire	
	Réaliser des affiches sur la Réserve	A faire	
	Mettre en place un dispositif d'information au niveau des principaux accès	A faire	
	Mettre en place une signalétique spécifique au départ des sentiers accédant à la Réserve pour anticiper la réglementation à laquelle ils vont être confrontés plus loin	A faire	
	Réaliser des conférences sur la Réserve, destinées aux touristes des communes périphériques	Récurrente	
Opération E16b : Faire adhérer les populations locales à cette notion de « nature sauvage » et aux enjeux de protection de cet espace	Passer de l'information dans les cabanes abris de la Réserve	En cours	
	Réaliser des conférences sur la Réserve, destinées aux habitants des communes périphériques	Récurrente	
	Veiller à la visite d'un garde chaque mois dans chacune des douze communes de la Réserve et OT	A faire	
	Organiser des sorties « découverte de la Réserve » destinées aux habitants des douze communes	A faire	
	Animer un réseau de bénévoles	Récurrente	
	Accompagner les valorisations économiques de l'image de la Réserve	Récurrente	
Veiller à labelliser une part de professionnels de l'accompagnement issue des communes voisines de la Réserve	A faire		

	Réaliser de petites expositions sur le thème de la Réserve dans des lieux privés des communes de la Réserve accueillant du public	A faire	
	Concevoir et réaliser avec le CPIE un programme d'interventions pédagogiques à destination des enfants des communes concernées par ce territoire	A faire	
	Faire adhérer les écoles des communes de la Réserve à l'opération « Phénoclim »	A faire	
	Organiser des animations dans les communes sur l'histoire des Hauts Plateaux	A faire	
Opération EI6c : Mettre en place des dispositifs d'échange et d'animation avec les acteurs, usagers et élus de la Réserve	Être présent, de manière ponctuelle et à leur demande, lors des conseils municipaux des communes de la Réserve	Récurrence	
	Organiser et animer le groupe de travail "Pastoralisme"	Réalisée	Réalisée
	Organiser et animer le groupe de travail "Accueil"	Réalisée	X
	Organiser et animer le groupe de travail "Chasse"	Réalisée	Réalisée
	Organiser et animer le groupe de travail "Communes"	A faire	
	Créer un groupe de travail "Forêt"	A faire	
	Organiser et animer les Comités Consultatifs	Récurrence	
	Élaborer les documents de préparation pour les Comités Consultatifs (bilan d'activité)	Récurrence	
	Assister techniquement les communes dans l'animation foncière des zones très « morcelées »	Récurrence	
	Informers les propriétaires et les communes concernées des campagnes de terrain en les associant aux activités scientifiques se passant sur leurs domaines	Récurrence	
	Favoriser l'acquisition de livres naturalistes et de matériels d'observation par les bergers	A faire	
	Réaliser et entretenir les marquages ou bornages des limites (Réserve, communes, propriétés, alpages...)	A faire	
	Demander aux départements, dans le cadre de leurs politiques ENS de préempter les terrains privés	Réalisée	Réalisée
	Organiser des chantiers de jeunes et d'écovolontaires	A faire	

Objectif du plan n°17 : Développer cette dimension « nature sauvage » à ce territoire

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2017	Etat d'avancement en 2018
Opération EI7a : Conserver à la Réserve son caractère d'espace peu aménagé	Entretien au quotidien les « cabanes abris »	Récurrence	
	Repenser le plan de circulation et négocier les règles de circulation automobile	Réalisée	X
	Conserver la zone périphérique en état, véritable sas d'entrée de la Réserve	Annulée	
	Limiter l'utilisation des chiens de chasse	Réalisée	X
	Favoriser le transport par animal bâté en complément ou/et en alternative de l'hélicoptage	A faire	
	Conserver et entretenir un balisage minimum	Récurrence	

	Conserver et entretenir une signalétique réduite à l'indispensable	Récurrente
Opération E17b : Gérer les activités dans ce concept	Entretien le système de transmission radio	Récurrente
	Étudier l'évolution du comportement des visiteurs sur les sites à forte fréquentation	A faire
	Réaliser un guide de « bonne conduite » pour toutes les activités se passant sur la Réserve	A faire
	Intégrer des règles de respect des autres usagers dans les règlements intérieurs, ou convention de chaque activité	A faire
	Harmoniser les pratiques de chasse, sur le territoire de la Réserve, entre les deux départements	En cours
	Obtenir, toutes les années, les prélèvements effectués sur la Réserve (espèces et lieux précis)	En cours

Objectif du plan n°18 : Accueillir les publics

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2017	Etat d'avancement en 2018
Opération E18a : Accompagner l'accueil du public, les animations nature et les formations sur la Réserve	Renvoyer sur le CPIE toutes demandes d'animation sur la Réserve	Annulée	
	Participer à l'opération "en chemin sur les ENS" Conduite par le CG 38	Récurrente	
	Proposer la rencontre avec un garde aux groupes évoluant sur la Réserve	Récurrente	
	Réaliser des fiches pédagogiques pour les professionnels de l'accompagnement qui proposent des animations sur la Réserve	A faire	
	Réaliser un carto guide Réserve	A faire	
	Concevoir et diffuser un livret d'interprétation des Hauts Plateaux destiné au grand public	A faire	
	Identifier et contacter les "accompagnants" bénévoles des différents clubs de randonnées de la Région	A faire	
	Mettre en place un programme de formation thématique	A faire	
	Labelliser des professionnels ou/et des prestations	A faire	
Opération E18b : Optimiser les dispositifs d'accueil dans la zone périphérique et aux portes d'entrée de la Réserve	Embaucher des gardes saisonniers pour la saison estivale afin de développer l'accueil et la sensibilisation du public	Réalisée	Réalisée
	Informers le public sur les interdictions		
	Réaliser un schéma d'accueil, maison de la Réserve et de la biodiversité à St Agnan-en-Vercors, relais d'informations, sentier d'interprétation, travail sur les portes de la Réserve...	En cours	
	Création de « points info » Réserve en périphérie des Hauts Plateaux : Gresse en Vercors, Châtillon en Diois, Corrençon, Plateau de Beure	A faire	
	Réaliser une maison de la « Réserve » à St Agnan en Vercors	Annulée	
	Renouveler les mobiliers d'accueil existants au niveau des différents parkings « portes d'entrée »	A faire	
Améliorer le stationnement au niveau du parking de la Coche	A faire		
Retracer l'itinéraire d'entrée dans la Réserve pour éviter la route goudronnée et la maison forestière de Pré Grandu	A faire		

	Régler le problème de la maison forestière de la Coche	A faire	
	Réhabiliter le sentier d'interprétation du Plateau de Beure et notamment le belvédère	A faire	
	Réaliser un sentier d'interprétation au niveau du site de la Coche	A faire	
Opération E18c : Entretien des « cabanes-abris » et les conserver rustiques et propres	Restaurer la cabane de Pré Peyret	X	Réalisée
	Entretien la cabane de Châtillon	Récurrente	
	Entretien la cabane de l'Essaure	Récurrente	
	Entretien la cabane des Aiguillettes	Récurrente	
	Entretien la cabane de Tiolache du milieu	Récurrente	
	Entretien la cabane de Carrette	Récurrente	
	Entretien la cabane de Jasse du Play	Récurrente	
	Réhabiliter ou reconstruire la cabane de Chaumailoux	X	Réalisée
Opération E18d : Entretien des pistes et cheminements	Réhabiliter le sentier du Grand Veymont	Réalisée	X
	Entretien des sentiers balisés PR et GR : balisage, plate-forme, ...	Récurrente	
	Suivre l'impact de la mise en place des itinéraires des GTV passant par la Réserve	A faire	
	Entretien des pistes pastorales pour éviter les dégradations des milieux	Réalisée	X

Objectif du plan n°19 : Maîtriser le développement des activités de loisirs

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2017	Etat d'avancement en 2018
Opération E19a : Maîtriser et accompagner les manifestations sportives	Réaliser un cahier des charges pour toutes manifestations	A faire	
	Passer une convention pluriannuelle avec les structures organisatrices de manifestations sportives	Réalisée	X
	Accompagner l'organisation des manifestations sportives autorisées dans la Réserve	Récurrente	
	Vérifier et évaluer le bon déroulement des manifestations sportives	Récurrente	
Opération E19b : Maîtriser le développement de la fréquentation touristique	Réaliser des codes de bonne conduite spécifique à chaque pratique	A faire	
	Suivre l'impact de la mise en place des itinéraires des GTV passant par la Réserve	A faire	
	Limiter et prévenir le dérangement (de la faune et de l'activité pastorale) lié aux activités sportives, par la mise en place d'une réglementation préfectorale sectorielle définie en concertation avec les pratiquants en se donnant les moyens (politiques et juridiques) de les faire appliquer	A faire	
	Canaliser la fréquentation de loisirs en période hivernale par un pré-traçage par les gardes après les chutes de neige	Récurrente	
	Adapter la randonnée avec ânes, chevaux et mules aux contraintes du territoire	A faire	

	Comparer les secteurs d'utilisation (avérés ou potentiels) des falaises par les espèces rupestres et les secteurs où se pratiquent des activités en parois rocheuses	Réalisée	Réalisée
	Surveiller les populations floristiques de certaines espèces rares au niveau des secteurs très fréquentés ou piétinés (Grand Veymont, abords de certains Pas)	A faire	
	Renouveler l'étude de fréquentation (quantitative et qualitative) après celle de 2002	A faire	
	Être plus présent sur les sites à forte fréquentation	Récurrence	

Objectif à long terme F : Connaître et valoriser les patrimoines anthropiques existants dans la Réserve naturelle

Objectif du plan n°20 : Étudier et diffuser l'histoire de ce territoire

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2017	Etat d'avancement en 2018
Opération F20a : Poursuivre la recherche sur l'occupation humaine de ce territoire	Valoriser la connaissance que les locaux et certains usagers ont de ce territoire, prospections préhistoriques, évolution des milieux, histoire du pastoralisme	A faire	
	Vectoriser le cadastre des communes concernées par la Réserve	A faire	
	Réaliser un inventaire des charbonnières de la Réserve	A faire	
	Réaliser un inventaire des ruines de la Réserve	A faire	
	Réaliser un inventaire des autres patrimoines (four à chaux, arbres taillés, carrières...)	A faire	
	Écrire collectivement un livre sur l'histoire de ce territoire	A faire	
	Entreprendre des études sur l'histoire des alpages	En cours	
	Continuer les fouilles préhistoriques	En cours	

Objectif du plan n°21 : Conserver le patrimoine anthropique

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2017	Etat d'avancement en 2018
Opération F21a : Entretien le patrimoine anthropique	Appliquer le guide de procédure existant sur la restauration des bâtiments	Réalisée	X
	Entretien et restaurer les « cabanes-abris »	Récurrence	
	Restaurer la cabane en bois de Gerland	Réalisée	X
	Restaurer la cabane du Laud	X	Réalisée
	Entretien la bergerie de St Roman	A faire	
	Entretien la cabane des gardes à Gerland	Récurrence	

	Participer à l'entretien des cabanes de bergers	Récurrente
Opération F21b : Surveiller et protéger ce patrimoine	Impulser des opérations de fouilles préventives avant les travaux touchant au sous sol, programmés sur la Réserve Naturelle	Récurrente
	Surveiller les sites sensibles aux dégradations (pistes pastorales, sentiers de randonnées, carrières romaines, etc.)	Récurrente
	Restaurer et entretenir les éléments patrimoniaux (carrières romaines, fours à poix, ruines...)	Récurrente

Objectif à long terme G : Connaître, valoriser et protéger la géologie et l'hydrologie (sources, zones humides et circulations souterraines) des Hauts Plateaux

Objectif du plan n°22 : Étudier les éléments naturels abiotiques

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2017	Etat d'avancement en 2018
Opération G22a : Etudier la géologie et l'hydrologie de ce territoire	Réaliser une nouvelle carte géologique des Hauts Plateaux	A faire	
	Compiler les connaissances sur les réseaux souterrains	A faire	
	Orienter de nouvelles recherches dans le domaine	A faire	
Opération G22b : Etudier la géomorphologie spécifique de ce territoire et ses sols	Réaliser une carte géomorphologique de la Réserve	A faire	
	Caractériser la géomorphologie spécifique du plateau et ses conséquences sur la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes	A faire	
	Inventorier les différentes cavités karstiques présentes sur la Réserve	En cours	
	Réaliser des recherches sur les sols de la Réserve	A faire	
	Réaliser une cartographie synthétique des sols de la Réserve	A faire	

Objectif du plan n°23 : Valoriser le patrimoine géologique de ce territoire

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2017	Etat d'avancement en 2018
Opération G23a : Inventorier le patrimoine géologique de la Réserve	Réaliser une carte géologique de la Réserve	A faire	
	Réaliser un inventaire du patrimoine géologique	Réalisée	X
	Surveiller les sites sensibles aux dégradations et aux pillages	Récurrente	
Opération G23b : Participer à la mise en valeur du patrimoine géologique du Vercors	Communiquer sur ce patrimoine géologique	A faire	
	Mettre en valeur ce patrimoine géologique	A faire	
	Travailler sur le label GEOPARK	A faire	

Objectif du plan n°24 : Mieux connaître et protéger les points d'eau et les milieux humides

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2017	Etat d'avancement en 2018
Opération G24a : Mieux connaître la ressource en eau	Surveiller les sources pour une meilleure information des différents utilisateurs	Récurrence	
	Équiper quelques sources d'appareils de mesures pour mieux comprendre leur fonctionnement	En cours	
	Étudier le rôle fonctionnel joué par les lapiaz sur la ressource en eau	A faire	
	Étudier les fonctionnements hydrologiques des Hauts Plateaux	A faire	
Opération G24b : Limiter les pollutions anthropiques	Déterminer les emplacements les moins préjudiciables pour l'implantation des parcs de nuit et zone de soins	Réalisée	X
	Aller vers une limitation au maximum des produits vétérinaires nocifs à l'environnement	A faire	
	Intégrer ces éléments dans les conventions d'alpage	A faire	
Opération G24c : Protéger les zones humides	Conserver la zone humide de Chevalière par une mise en défens	Réalisée	X
	Entretien des mares d'origine naturelle ou anthropique (curage)	A faire	
	Évaluer et suivre l'impact de cette opération sur les espèces et les milieux	A faire	
Opération G24d : Gérer les points d'eau	Aménager les abreuvoirs, bassins, fontaines et réserves d'eau pour qu'ils ne constituent plus un piège pour la faune...	Réalisée	X
	Intégrer les abreuvoirs et dispositifs de stockage d'eau afin qu'ils constituent des supports à l'établissement d'espèces faunistiques	A faire	
	Restaurer et entretenir des sources	Récurrence	
	Restauration de la source du Creuson pour les randonneurs et les ânes	A faire	
	Protéger les zones de captage d'eau de la présence des troupeaux en déportant des zones d'abreuvement	Réalisée	X
	Réaliser des travaux au niveau des sources pour un partage de la ressource en eau entre les différents usagers	Réalisée	X
	Intégrer dans tous projets pastoraux de renforcement de la ressource en eau un droit réservé aux autres activités (randonneurs, ânes...)	Réalisée	X



**COMITE CONSULTATIF**  
*Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors*

**22 mars 2018**  
**Châtillon en Diois**

**Compte-rendu**

**PRESENCES :**

Patrice BOUZILLARD, Sous-préfet de Die

Michel VARTANIAN , 1<sup>er</sup> Vice Président du Parc naturel régional du Vercors

Agnès TREGRET, Elue Référente Réserve naturelle des Hauts plateaux du Vercors

<b>1er collègue: Représentants des collectivités locales et des usagers</b>	<b>Présent</b>
Conseil Régional Rhône-alpes	Excusé
Conseil départemental de la Drôme	
Conseil départemental de l'Isère - Marie-Anne Chabert	X
Commune de La Chapelle-en-Vercors -	
Commune de Châtillon-en-Diois - Eric Vanoni	X
Commune de Laval d'Aix - Yalopoulos Dominique	X
Commune de Romeyer -	
Commune de Saint Agnan-en-Vercors -	Excusé
Commune de Treschenu-Creyers - Rey Alain	X
Commune de Corrençon-en-Vercors -	
Commune de Saint Andéol	
Commune de Gresse-en-Vercors -	
Commune de Saint Michel-les-Portes -	
Commune de Chichilianne - Yann Souriau	X
Commune de Saint Martin-de-Clelles	
Association des éleveurs Ovins Transhumants des Hauts Plateaux du Vercors - Francis Solda	X
Fédération Régional des Chasseurs - Michel Sanjuan	X
Association des Accompagnateurs en moyenne montagne-	Excusé
ADEM / FAI - Dominique Narboux	X
Association pour la Promotion des Agriculteurs du Parc - JL Sauze	X
Association pour la Chasse et la Faune sauvage des HPV -	
F.F.R.P. Drôme et la F.R.I. - Monsieur Chalbois	
Fédération des Clubs Alpains Français - Vincent Neirinck	X
Association Trans' Vercors -	
Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement -	

<b>2ème collège: Représentants des administrations et établissements publics</b>	<b>Présent</b>
Office National des Forêts Drôme-Ardèche - Emilie Duheron	Excusée
DREAL Auvergne Rhône-Alpes - Romain Briet	x
Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Rhône-Alpes	
Direction Régionale des Affaires Culturelles Rhône-Alpes	
Agence régionale de santé	
Direction Départementale des Territoires de l'Isère -	
Direction Départementale des Territoire de la Drôme - Carole Ray-Barman	x
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage	
Commandant de la Région de la Gendarmerie Sud-Est -	
Service Départemental d'Incendie et Secours de la Drôme - Dominique Lemblé	x
<b>3ème collège: Représentants des associations de protection de la nature et des personnalités scientifiques qualifiées</b>	<b>Présent</b>
Président du Conseil Scientifique de la Réserve - François Véron	X
CNERA - William Gaudry	Excusé
Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA) - Jean-Charles Villaret	
IRSTEA - Grégory Loucougaray	X
Muséum de Grenoble -	Excusée
Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels (CREN) - Bruno Veillet	Excusé
Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) - Marie Paule de Thiersant	
Fédération de Protection de la Nature Rhône-Alpes -	Excusé
Association Vercors Nature - Bernard Boutin	X
Fédération des Amis et Usagers du Parc (FAUP)	
Association Mille Traces -	Excusé

<b>Autres personnes présentes</b>	<b>Présent</b>
Adjoint Laval D'aix - Alric Gérard	x
Commune de Chichilianne - Michel Jay	x
Département de la Drome Serve ENS - Laurent Flenet	x
Directeur Parc naturel régional du Vercors - Olivier Putot	x
Conservateur de la Réserve naturelle des Hauts Plateaux - Benoit Betton	x
Garde de la Réserve naturelle des Hauts Plateaux - Brice Palhec	x
Garde de la Réserve naturelle des Hauts Plateaux - Herve Tournier	x
Parc naturel régional du Vercors - Nadia Ronin	x

Ouverture de la séance par Monsieur Patrice Bouzillard - Sous-Préfet de Die - qui préside ce comité.

Monsieur le Sous-Préfet remercie les personnes présentes. Il décline l'ordre du jour puis donne la parole à Monsieur Bernard RAVET représentant de la commune de Châtillon en Diois, qui accueille cette réunion du comité consultatif.

La parole est ensuite donnée à Madame la Vice Présidente du Syndicat Mixte du Parc naturel régional du Vercors en charge de la Réserve, Agnès Trégret qui introduit ce comité consultatif et annonce officiellement la prise de poste de Benoit Betton comme nouveau Conservateur de la Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors, elle précise que sa belle connaissance des dossiers, du terrain et des interlocuteurs est une vraie chance pour la Réserve.

## I / Approbation compte- rendu

Une remarque a été ajoutée dans le compte rendu concernant la demande de Mirador déposée par l'ONF, en effet à la relecture du Décret de la Réserve, il s'avère que ce projet n'est pas autorisable, il faut trouver une autre solution.

- vote du compte rendu du 15 novembre 2017-

**- Le Comité consultatif approuve le compte rendu à l'unanimité -**

## II/ Bilan Financier

Le budget de la Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors est un budget annexe du budget général du Parc naturel régional du Vercors pour une totale transparence comptable.

L'État, en complément de financements ONF et Réserve, finance des programmes de recherche sur la RBI.

Sur la partie masse salariale on peut noter 2 gardes saisonniers passés à temps complet à l'année.  
Le budget reste constant.

**- Le compte administratif de l'exercice 2017 sera soumis au vote du Comité Syndical du Parc (Gestionnaire de la Réserve) le 7 avril 2018**

→ **Les documents validés sont joints en annexe de ce compte rendu**

Les dépenses se montent à **490 606.52€** :

* Charges à caractère général	⇒	138 722.08 €
* Charges de personnel	⇒	326 477.25 €
* Dotations aux amortissements	⇒	25 407.19 €

Les recettes se montent à la somme de **453 271.74 €** en fonctionnement

* Participation et subventions	⇒	449 476.50 €
Subv. fonctionnement MEDD		371 960.00 €
Subv. fonctionnement CD38		74 392.00 €
Subv. fonctionnement Région		3 124.50 €

\* Recettes diverses (chap. 013/77/79) ⇒ 3 795.24 €

**- Il en résulte un excédent qui s'explique en partie par :**

- le décalage dans le temps entre la réalisation des recettes sur l'exercice N et la réalisation des dépenses relatives aux actions sur les exercices N, N+1, N+2.
- La constitution depuis plusieurs années d'un fond de roulement qui permet, pour cette très grande Réserve, de pallier à des urgences ou des opportunités dans le cadre des actions programmées.
- La mise en place de l'amortissement qui constitue une réserve financière destinée au renouvellement des immobilisations (véhicules, signalétique, matériel optique et informatique...).

## III / Demandes d'Autorisation 2018

### I – STOC

Cette demande a été présentée dans ses grandes lignes lors du dernier comité consultatif de la Réserve mais à l'époque le dossier n'avait pas été encore déposé donc le détail de la demande est présenté ce jour.

Ce protocole national, déroulé depuis 2002, présente la particularité d'être effectué sur un des rares sites en altitude, il commence à donner des résultats malheureusement inquiétants.

Ce suivi, qui a du sens sur le long terme, rentre dans le cadre de l'observatoire écoclimatique du Parc, il permet d'étudier les changements climatiques et leurs impacts sur la faune.

Les gardes de la Réserve participent à ce suivi qui consiste en l'installation de filets, à + de 1600 m d'altitude, une heure avant l'aube puis les captures sont réalisées pendant 8 heures. L'espèce, sexe et âge sont relevés sur les oiseaux capturés.

#### Présentation de quelques résultats de 2017 et les grandes tendances ( sur 16 ans de suivi)

34 espèces différentes baguées depuis 2002 dont 15 très régulièrement.

17 espèces en 2017 surtout Mésange noire, Bouvreuil, Grive draine et Accenteur mouchet.

Les résultats montrent une diminution des espèces de l'étage subalpin et une augmentation de celles de l'étage montagnard .

⇒ 2017 est une très bonne année de reproduction.

**Avis du Gestionnaire** → Favorable, les restitutions et synthèses des résultats sont communiquées au gestionnaire.

**Avis du Conseil Scientifique** → Avis favorable exprimé - Les membres du CS soutiennent la poursuite de ce dispositif dont l'ancienneté commence à fournir un recul intéressant à l'échelle nationale.

**Avis DREAL** → Favorable, les arrêtés autorisant les personnes à manipuler les oiseaux doivent être anticipés.

-VOTE -

**- Le Comité consultatif donne un avis favorable à l'unanimité -**

## **2 - Carottage chevalière**

C'est une action identifiée du plan de gestion de la réserve.

Cette opération a été fléchée dans le budget primitif de la RN, à hauteur de 9000 € pour une enveloppe globale de 47 000 € sur 2 ans, Le demandeur est en recherche d'autres financements, un appel à projet ZAA (Zone Atelier Alpes), a été déposé mais le dossier n'a pas été retenu.

Cette action permet un apport d'éléments complémentaires quant aux autres paléolacs étudiés.

Marie Anne Chabert - Dept 38 – souligne qu'il est pertinent de corréliser le travail effectué sur d'autres sites, notamment le tourbière du Peuil, et de valoriser prochainement les paléopaysages. Une démarche identique est menée sur le site du Lauzet à Villard de Lans.

Ce carottage et cette étude archéobotanique permettent une approche naturaliste de l'ère importance vue la rareté des Zones Humides en milieu karstique et participent à l'apport de connaissance depuis le paléolithique sur l'évolution des paysages successifs et donc de l'utilisation de cet espace depuis les chasseurs du paléolithique.

Vincent Neirinck – représentant CAF – souligne qu'il serait intéressant de communiquer les résultats au grand public dans les publications du Parc.

**Avis du Gestionnaire** → Favorable

**Avis du Conseil Scientifique** → Avis favorable , Recommandations au gestionnaire : réactualiser les relevés phytosociologiques de la zone, seule grande zone humide de la Réserve.

**Avis DREAL** → Favorable

-VOTE -

**- Le Comité consultatif donne un avis favorable à l'unanimité -**

## **3 - APOLLON**

Cette opération, inscrite au plan de gestion, est une demande de la RNNHPV.

Ce projet d'amélioration de la connaissance de ce papillon dans les massifs préalpins (Bauges, Chartreuse, Vercors) dans les alpes internes ( Belledone et Taillefer) et le massif central doit permettre de mieux connaître l'espèce par caractérisation génétique des populations et de définir les connexions potentielles de ces différents massifs.

L'apollon est une espèce vulnérable, en déclin sur beaucoup de territoires, il y a donc un réel intérêt de connaître les connexions, bien au-delà de la Réserve.

Cette étude est réalisée en partenariat avec le PNR Chartreuse et sa Réserve, le PNR des Bauges et le PNR des Volcans d'Auvergne ainsi que l'association Flavia et le laboratoire LECA en lien notamment avec Pascal Dupont (AFB et membre du Conseil scientifique du Parc).

C'est un projet de recherche sur 5 stations par territoire d'étude, avec 5 prélèvements par station, l'analyse génétique se fait par prélèvement d'une patte. Les captures se feront sur la période de mai à septembre.

Un arrêté préfectoral autorise la manipulation de l'espèce par les 6 gardes de la Réserve et le conservateur.

Francis Solda – représentant des éleveurs des Hauts-plateaux- questionne quant à la prise en compte ou non du temps agent dans les 3000 € de l'étude.

Benoît Betton - Conservateur de la Réserve – précise que la somme budgétisée est affectée pour l'étude et les analyses, le temps agent a été estimé en amont, et pris en compte dans le plan de charge annuel de la garderie. Cette opération s'inscrit pleinement dans les missions des gardes de la Réserve. Il souligne que dans le plan de gestion, il avait été initialement prévu de sous-traiter cette action pour un coût estimé à 25 000 €, donc même en valorisant le temps agent dans le budget, le coût aujourd'hui sera moindre.

Monsieur le Sous-Préfet demande que le temps agent apparaisse et soit valorisé dans le compte-rendu et la restitution finale de l'étude.

Marie Paule De Thiersant – LPO Auvergne Rhône Alpes – précise que le territoire de parc et le territoire de RNN, sont aussi des territoires d'étude et expérimentation, il est nécessaire d'effectuer des opérations de recherche fondamentale, et de suivi de population.

**Avis du Gestionnaire** → favorable

**Avis du Conseil Scientifique** → Avis favorable avec suggestion d'étirer le gradient en dehors de la Réserve à l'échelle du Parc.

**Avis DREAL** → favorable

- VOTE -

**- Le Comité consultatif donne un avis favorable à l'unanimité -**

#### **4 - Suivi des populations de serpents**

Une étude est en cours depuis l'année dernière sur le territoire du Parc, notamment sur la communauté de communes du Diois. Cette demande d'autorisation concerne l'extension de l'étude ( vipère et coronaire lisse) sur 2 communes des Hauts- Plateaux.

Ce projet est réalisé en lien avec un spécialiste du CNRS de Chizé qui possède les autorisations nécessaires pour la manipulation d'espèces protégées. Un arrêté supplémentaire a été donné pour des captures à une altitude plus importante, afin de prendre en compte l'intérêt du changement de gradient altitudinal.

Les gardes accompagneront sur le terrain pour déterminer où seront posées les plaques (1m x1m) qui attireront les reptiles (cumul de chaleur).

Les captures se font à la main, mesures biométriques, âge, sexe, masse corporelle, statut reproducteur. Le marquage par brûlure superficielle dure plus de 5 ans ce qui permet une reconnaissance des individus lors des captures prochaines ( marquage reconnaissable y compris sur les mues).

C'est un suivi qui nécessitera donc des répétitions.

**Avis du Gestionnaire** → favorable suivi jamais effectué jusqu'à présent, donc augmentation de la connaissance de la Réserve, le gestionnaire s'appuie sur le CS pour les remarques sur fonctionnement et le suivi.

**Avis du Conseil Scientifique** → Le CS regrette que la vision à moyen terme (5 ans) soit à peine évoquée dans le projet. Le CS émet un avis favorable, sous réserve que le positionnement des plaques soit étudié avec les gardes et que le rapport et les données brutes de l'ensemble des relevés du gradient soient transmis au gestionnaire ainsi qu'au CNRS de Chizé.

**Avis DREAL** → favorable

- VOTE -

**- Le Comité consultatif donne un avis favorable à l'unanimité -**

#### **5 - Suivi sanitaire des Bouquetins**

Il convient de resituer dans un contexte global, le ministère souhaite revoir la stratégie de restauration des bouquetins (la dernière datant de 2000 à 2015). Pour ce faire, le Parc national de la Vanoise, animateur du groupe national bouquetin, propose que des bilans soient réalisés quant à la vulnérabilité des populations, la répartition spatiale et la surveillance sanitaire. Un vétérinaire, Eric Belleau, a été missionné pour élaborer une nouvelle stratégie et mettre place des suivis.

Cette opération, planifiée sur 2 ans, avec une affectation de 3000 € pour 2018, nécessite des captures de bouquetin pour prélèvement de sang et de peau pour suivi sanitaire et analyse génétique.

Les autorisations de manipulation d'espèce protégée sont en cours de traitement auprès des services de la DREAL.

Les équipes de la réserve sont en lien étroit avec le vétérinaire, Eric Belleau, qui participera aux captures.

Les bouquetins capturés seront marqués par boucles auriculaires pour identifier les individus capturés.

#### Débat des membres du comité consultatif :

Dominique Narboux - ADEM - questionne quant aux maladies recherchées et suggère qu'une communication soit faite auprès des éleveurs.

Benoît Betton – Conservateur de la Réserve - précise que plusieurs propositions sont possibles avec un panel plus ou moins important d'analyses. Les prélèvements seront stockés dans le temps pour d'éventuelles recherches futures. Il souligne également que des fragments de peau seront prélevés, ces analyses seront prises en charge par le programme Alcotra (programme Européen), pour une étude fine de la génétique des différentes populations des Alpes.

Alain Rey - représentant de Treschenu-Creyers – questionne le gestionnaire quant à son ambition chiffrée en terme de population de bouquetins ?

Benoît Betton – Conservateur de la Réserve - précise qu'il s'agit d'une espèce protégée, les objectifs définis lors de la réintroduction, n'étaient pas exprimés en terme d'effectif mais en terme d'occupation de l'espace : que l'espèce recolonise l'ensemble des barres rocheuses. Cette colonisation est en cours mais la dynamique est lente. Les derniers comptages permettent d'estimer la population à un effectif d'environ 500 bouquetins sur tout le territoire du parc.

Francis Solda – souligne que le marquage des bouquetins devrait aussi permettre de recapter les mêmes animaux d'une année sur l'autre afin d'avoir une vision de l'évolution des parasites. Cela pourrait être intéressant comme données.

Michel Vartanian – 1<sup>er</sup> vice président du Parc en charge de la Biodiversité - précise que des relevés coprologiques pourraient être intéressants à faire en parallèle.

Dominique Narboux - ADEM - rappelle le sérieux du règlement sanitaire que les éleveurs respectent. Les liens faune sauvage et domestique sont à ne pas négliger, elle demande que le Parc communique sur les résultats.

Bernard Boutin - Vercors nature- suggère que la communication ne soient pas ciblée exclusivement vers les éleveurs mais aussi vers les associations de protection de la nature.

Michel Vartanian – 1<sup>er</sup> vice président du Parc en charge de la Biodiversité - précise que la stratégie de communication du parc est en cours de rédaction avec notamment la refonte du site internet, des outils se mettent en place, donc le Parc communiquera.

**Avis du gestionnaire** → favorable à la mise en place de ce suivi. Le Parc a une exigence sur les troupeaux domestiques, il est donc normal qu'il l'ait lui aussi sur la faune sauvage. Le protocole est sérieux, les enjeux vis à vis des éleveurs et des espèces réintroduites sont importants. Le gestionnaire devance une demande imminente des services de l'état, la Réserve anticipe.

**Avis du Conseil Scientifique** → Le CS apprécie la volonté de transparence de la Réserve qui profite de l'occasion offerte par le ministère pour organiser un suivi sanitaire de routine. Le CS émet un avis favorable pour les deux années 2018 et 2019 prévues pour la réalisation de l'opération. Il demande la même transparence de la part des éleveurs et la communication au gestionnaire des informations relatives au suivi sanitaire du bétail introduit sur les HP. Il s'agit de pratiques destinées à garantir la bonne gestion sanitaire de la Réserve

**Avis DREAL** → favorable

-VOTE -

**- Le Comité consultatif donne un avis favorable à l'unanimité-**

**6 - Bagueage bécasses** → Suggestion de faire une autorisation pour 3 ans

Ce renouvellement de demande a lieu chaque année, pour rappel il n'y a pas de prospection systématique, et jamais une capture n'a été faite sur la Réserve, cette demande est effectuée juste par anticipation, d'où la réflexion de délivrer une autorisation sur 3 ans avec des bilans annuels.

Cette opération de suivi de la population de la bécasse des bois par le bagueage de poussins, se fait avec utilisation de chien d'arrêt confirmés. L'intervention ne se fait que si une nichée est trouvée, la réserve est prévenue en cas

d'intervention, la zone prospectée une fois l'alerte donnée est limitée à 100 m autour du points d'observation car à cette période, l'espèce se disperse peu. 3 bagueurs officiels sont identifiés ils ont obtenu une autorisation préfectorale.

Marie Paule De Thiersant – LPO - se questionne sur les objectifs de ce protocole.

Benoît Betton – Conservateur de la Réserve – précise que l'objectif est d'obtenir une connaissance de la population et de ses évolutions dans le temps.

Michel Sanjuan – représentant de la Fédération des chasseurs de la Drôme - souligne qu'il s'agit d'une mise en évidence de la nidification de la bécasse dans nos régions.

**Avis du Gestionnaire** → favorable pour une durée de 3 ans avec bilan annuel

**Avis du Conseil Scientifique** → favorable pour 3 ans, avec information annuelle du gestionnaire sur les opérations réalisées

**Avis DREAL** → favorable pour une durée de 3 ans avec bilan annuel

-VOTE -

**- Le Comité consultatif donne un avis favorable à l'unanimité-**

## 7 - Bâche anti-évaporation

Cette demande émane du Conseil départemental de la Drôme propriétaire de l'alpage du Jardin du Roy.

Le département profitera des travaux pour effectuer un changement de la bâche de l'impluvium en même temps, L'accès se fera par la piste de Tussac, utilisation véhicule 4x4 ou tracteur et d'un possible engin de levage.

Les travaux auront lieu après le départ des troupeaux, un agent du CD26 sera présent sur le chantier.

L'opération prévue consiste techniquement en :

- réalisation d'ancrage de maintien au sol sur le pourtour de l'impluvium par scellement ;
- pose d'un cadre métallique en tube sur la structure bois existante ;
- fixation de la bâche anti-évaporation sur le cadre métallique ;
- mise en place de haubans de fixation entre les ancrages et le cadre.

Objectifs :

- meilleure gestion de l'eau moins de perte par évaporation ;
- meilleure qualité de l'eau – eau moins chaude, moins de prolifération de micro-organisme et / ou algues ;
- sécurité vis à vis du public ;
- diminution du risque de noyade pour la faune sauvage.

Remarques :

- pas de travaux lourds ;
- impact visuel négligeable car surface identique ;
- meilleure intégration paysagère ;
- aucun impact sur la flore.

Francis Solda – souligne que ces bâches anti-évaporation ont également pour objectif de protéger la bâche des vautours, il suggère de prévoir ces bâches dès la construction des prochains impluviums.

Laurent Flenet – représentant du département de la Drôme - précise que sur l'impluvium de Chamousset il a été constaté 15 % d'évaporation avant l'arrivée du troupeau !

**Avis du Gestionnaire** → favorable

**Avis du Conseil Scientifique** → Considérant qu'il s'agit de l'amélioration d'un équipement existant pour l'amener au standard des dernières réalisations, le CS émet un avis favorable, sous réserve que l'ensemble de l'installation d'abreuvement (impluvium et bachas) soit équipé d'un dispositif permettant à la petite faune de s'échapper de l'eau.

**Avis DREAL** → favorable

-VOTE -

**- Le Comité consultatif donne un avis favorable à l'unanimité-**

## 8 - Balade poétique

C'est un renouvellement de demande – une balade poétique avait déjà été installée en 2017, dans le cadre du label village en poésie.

Installation temporaire de Mai à Octobre 2018 pour une "Balade Poétique" entre Trézanne et le Col de Papavet (idem 2017 - installation d'une douzaine de textes poétiques sur poteau bois sur le thème de la Montagne).

Les gardes de la réserve précisent que l'année dernière les consignes avaient été respectées, l'installation n'est pas permanente car démontée à l'automne. A noter que les affiches plastifiées se sont vite endommagées.

**Avis du Gestionnaire** → favorable

**Avis DREAL** → favorable

-VOTE -

**- Le Comité consultatif donne un avis favorable à l'unanimité-**

## 9- Hélicoptage

Cette action vient en appui aux éleveurs alpagistes. Le plan de vol est défini avec l'équipe de la Réserve.

François Véron – président du conseil scientifique - précise que le conseil scientifique n'a pas été consulté sur ce sujet puisque non obligatoire, mais le Conseil scientifique avait déjà exprimé le vœux de trouver une solution alternative par transport terrestre.

Dominique Narboux- ADEM – précise que l'hélicoptage est prévu seulement pour les sites inaccessibles, tel que le Glandasse, Lus la Croix Haute, il est nécessaire pour transporter les charges lourdes comme les stocks de sel, le gaz, la nourriture pour les bergers et les matériaux pour les travaux si nécessaire ( poêle, fenêtre ...). Il y a environ 4 rotations de 800 kg.

Francis Solda – représentant des éleveurs - précise qu'avec l'arrivée du loup, les éleveurs passent plus de temps auprès de leur troupeau, et on donc moins de temps pour effectuer un transport de matériel par voie terrestre. Pour lui, L'hélicoptage est en partie induit par la présence loup , (exemple : nécessité d'avoir des croquettes pour les chiens). Il pense que si le reste à la charge des éleveurs n'est pas plus élevé qu'actuellement, les éleveurs ne seraient pas contre un transport terrestre.

Michel Jay, précise que même si la remarque du conseil scientifique est pertinente, une expédition de ce type serait compliquée techniquement à mettre en place, Un complément de transport par âne peut être envisagé et estimé, mais certaines choses ne peuvent être transportées par voie terrestre.

**Avis du Gestionnaire** → favorable

**Avis DREAL** → favorable

-VOTE -

**- Le Comité consultatif donne un avis favorable -**

1 abstention,

## 10- Mesure d'effarouchement

C'est un renouvellement de la demande par anticipation par le gestionnaire de la Réserve afin d'accompagner les pasteurs dans la protection des troupeaux face à la prédation, en cas d'urgence.

Pour rappel :

Expérimentation en 2013 sur deux alpages avec information au Conseil Scientifique et au Comité Consultatif.

Définition d'un protocole expérimental pour cadrer cette mesure d'effarouchement :

- Avis favorable du CS du 11/10/2016, avec quelques ajustements et demande d'un bilan après l'estive de 2017.

Seule l'utilisation de stylo-pétard peut être autorisable dans les conditions exprimées dans le protocole.

- Avis favorable du Comité consultatif pour l'année 2017

En 2017 les conditions prévoyaient donc un bilan en fin d'année 2017 pour éventuellement ajuster le protocole mais il n'y a pas eu de demande en 2017.

Romain Briet – représentant de la DREAL – précise que les conditions à réunir pour déclencher la mesure seront peut être à préciser ( niveau exigence trop élevé) (rappel : troupeau subit 3 attaques en 3 jours, ou 5 attaques en 15 jours)

Yann Souriau – Maire de Chichilianne – interpelle l'assemblée et estime que les postures prises décrédibilisent l'assemblée, ce sont farces et humiliation. Il déplore que le sujet des attaques par les chiens de troupeaux ne soient pas abordées.,

Monsieur le Sous-Préfet recentre les discussions, il n'est pas question ici de débattre sur le plan loup, les concertations ont eu lieu à l'échelle nationale pendant 6 mois. La demande d'autorisation concerne les possibles mesures d'effarouchement. Aujourd'hui sur la Réserve c'est soit l'application de ces mesures d'effarouchement, soit rien. Il remercie le Parc du Vercors d'avoir eu la bonne initiative de faire une concertation loup( rappel concertation loup à la maison du Parc du Vercors le mardi 20 mars 2018) ces ateliers sont une première étape , il n'y a pas lieu d'avoir un débat ici tout le monde a eu la possibilité de s'exprimer à cette occasion.

Dominique Yaloupoulos – Maire de Laval d'Aix – demande si les problématiques liées aux chiens de protections peuvent être abordées lors d'une réunion dédiée.

**Avis du Gestionnaire** → favorable

**Avis du Conseil scientifique** → Le CS renouvelle son avis favorable tout en recommandant d'en limiter l'utilisation pour éviter l'accoutumance du loup qui peut s'habituer à ce dérangement.

**Avis DREAL** → favorable, mais demande une réflexion pour assouplir les conditions de déclenchement de cette mesure.

- VOTE -

**- Le Comité consultatif donne un avis favorable -**

2 vote contre , 1 abstention

## 11 - Inauguration 274 ème nécropole du Pas de l'Aiguille

Cette demande d'autorisation est portée par la mairie de Chichilianne, des éléments supplémentaires ont été apportés sur demande du gestionnaire. La demande n'est pas précise.

Benoît Betton – conservateur de la Réserve – présente les éléments dont il dispose avant de demander à Monsieur Souriau, Maire de Chichilianne, d'apporter éventuellement plus de précisions :

- prévision de travaux ( panneau + pose d'un mat pour drapeau),
- venue hypothétique de la patrouille de France ,
- utilisation de feux de détresse,
- dépose en hélicoptère de personnalités
- images par drone,
- sonorisation des discours.

Yann Souriau- maire de Chichilianne – précise que le projet est en cours, que la commune n'a pas tous les éléments, une rencontre avec le secrétaire du préfet de l'Isère aura bientôt lieu. Il est désolé du coté incomplet de la demande mais n'a pas plus d'éléments à communiquer. Il précise certains points :

- visite de l'armée prévue , pas hélicoptère à ce jour mais non confirmé
- la sonorisation sera dédiée uniquement pour les discours,
- patrouille de France en survol en altitude,
- pose d'un panneau d'information et d'un mât

Il demande un accompagnement par le Parc pour la conception du panneau et ne veut pas qu'il y ait de maladresse avec le Parc.

Cette nécropole fait intervenir un tourisme de mémoire, il y aura une fréquentation tout au long de l'année.

Vincent Neirinck – représentant CAF - précise qu'il est sensible à l'aspect culturel, mais s'interroge sur l'aspect sur la cérémonie, sur la manifestation en elle même, il entend que la commune veuille marquer le coup mais il convient de limiter les impacts, il faut trouver un équilibre entre ce qui se passe en bas et ce qui se passera en haut sur la Réserve.

Yann Souriau - maire de Chichilianne – précise que tout le matériel nécessaire sera monté à dos d'homme, il y aura peu d'impact et il tiendra au courant la Réserve au fil de l'eau.

Monsieur le Sous-Préfet précise qu'il n'a pas assez d'éléments pour procéder au vote aujourd'hui, il reporte donc le vote au mois de juin et demande qu'un dossier complet soit présenté lors du comité consultatif de juin afin de pouvoir le proposer au vote.

Il précise qu'il ne pourra certainement pas y avoir de transport par hélicoptère pour les anciens.

Yann Souriau - maire de Chichilianne – demande également que les deux pins en dessous du monument, soient coupés, en entretien du site.

Monsieur le Sous-Préfet précise que l'on est dans le périmètre de la Réserve, cette demande semble difficile.

Benoît Betton – Conservateur de la Réserve – précise que les gardes iront voir sur le terrain.

- REPORT du VOTE au mois de juin-

## 12- Autorisations liées à l'utilisation des images de la RN

Suite à de très nombreuses sollicitations, et grâce notamment à une veille constante de l'équipe de la réserve, le comité consultatif est de plus en plus sollicité pour des avis concernant les demandes d'autorisation d'utilisation des images.

Une réflexion plus globale doit être menée, il conviendrait de proposer une grille de méthode pour faciliter ces demandes.

Monsieur le Sous-Préfet propose la mise en place groupe de travail, pour définir des types de réponses adaptées selon les demandes.

\* Exposition Photos « sur les pas des Bergers » sur le thème pastoralisme sur les Hauts Plateaux  
Demande du Brun Cosme Bernard - Association Gresse-en-Vercors Histoire et Patrimoine – d'utiliser des images de la Réserve pour une Exposition composée de 20 panneaux sur rouleau, d'objets liés à l'activité du pastoralisme et de la transhumance, accompagnée d'un catalogue texte et de photos.

\* Film de présentation de la Réserve naturelle – Demande du gestionnaire de la Réserve de réactualiser le film de la Réserve.

\* Documentaire Ushuaïa – Demande de la Directrice de production de tourner un film documentaire Ushuaïa de 52 minutes qui emmènera les téléspectateurs à la découverte des Parcs naturels régionaux de France, - prévision d'une journée de tournage en septembre 2018 – Faune Flore de la Réserve – fil rouge du documentaire : les Vautours

\* Vidéo Grand Angle – demande du réalisateur de tourner des images pour le compte de l'agence de voyage Grand Angle. Elles serviront à enrichir plusieurs clips promotionnels courts de l'agence. Dans ces clips, les images seront associées à des images filmées en différents lieux Européens.  
Grand Angle est basée à Méaudre et certains de ses séjours traversent la réserve (été et hiver). L'agence détient l'agrément au volet III de la Charte Européenne du Tourisme Durable mise en place par Europarc (label tourisme responsable, sur les plans économique, social et environnemental). Cette candidature avait été portée par le PNR du Vercors. ⇒ *DEMANDE ANNULÉE – les images ont été tournées hors RN*

\* Des racines et des ailes- Demande de la Directrice de production - de tourner une séquence de l'émission Des Racines et des Ailes dédié au Dauphiné , Prises de vue prévu au Col de Rousset avec des vues sur la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors.

\* Participation concours vidéo amateur Mountain Wilderness - « changer d'approche » - mode de déplacement doux en montagne - Demande d'utiliser les images tournées sur la Réserve à titre amateur pour la participation au concours Mountain Wilderness → une traversée du Vercors L'objectif est de réaliser une boucle entre Grenoble, col de menée, les Hauts plateaux, Corrençon en Vercors et retour à Grenoble en 4 jours, en autonomie et sans moyens motorisés, cela grâce à une Remorque / Pulka fait maison. Les skis sont stockés dans la pulka équipée de roues trainée derrière le vélo jusqu'au vallon Combeau. Puis retour par les haut plateaux en traînant le vélo dans la Pulka.

\* Clip vidéo - Demande de produire un clip musical en collaboration avec le groupe Grissni Project. Ce dernier, réunissant une communauté grandissante sur Youtube, a fait appel à une équipe de jeunes étudiants en cinéma pour leur prochaine production.

Concernant l'histoire, elle se déroule en parallèle dans une Eglise baroque (à Lyon) et en montagne. On raconte l'histoire d'une jeune femme dans le coma qui tente de se réveiller (le coma étant illustré par la jeune femme perdue dans les reliefs montagneux ).

Lieu(x) présumé(s) : près de la cabane de l'Essaure et sur les Hauts Plateaux à environ 1h de marche.

Pour illustrer la musique les comédiens auront aussi de fausses (et inutilisables) répliques d'instruments (Violon et Violoncelle), ps d'utilisation d'instruments sonores sur la Réserve: images seulement des musiciens entrain de faire semblant de jouer.

#### Débat des membres du comité consultatif

Vincent Neirinck – représentant du CAF – réagit sur la demande émanant du particulier qui souhaite répondre au concours Mountain Wilderness. Dans cette demande, il valorise la volonté de limiter ses impacts, de faire la promotion de ces bonnes pratiques. Le projet de clip Vidéo, quant à lui, ne met pas en valeur la réserve, il utilise la réserve comme support, cela ne correspond pas à l'éthique de la Réserve.

Agnès Tregret –Vice présidente en charge de la Réserve – rappelle qu'il convient de travailler sur les messages que doivent faire passer les professionnels, notamment sur la gestion de tous déchets.

Monsieur le Sous-Préfet propose de voter un avis global pour toutes les demandes exprimées sauf la demande concernant le clip vidéo qui sera votée à part.

Avis global

**Avis du Gestionnaire** → favorable

**Avis DREAL** → favorable

- VOTE -

**- Le Comité consultatif donne un avis favorable à toutes ces demandes à l'unanimité -**

Avis concernant le projet de Clip Vidéo – Grissini Project

**Avis du Gestionnaire** → défavorable

**Avis DREAL** → défavorable

- VOTE -

**- Le Comité consultatif donne un avis défavorable à l'unanimité -**

Débat des membres du comité consultatif hors ordre du jour

Alain Rey – représentant de la commune de Treschenu Creyers – questionne l'assemblée sur le crédit à accorder aux déclarations vues dans la presse quant aux attaques de vautours sur des bovins.

Grégory Loucougaray – Irstea – informe que lors du conseil scientifique de l'association Vautours en Baronnies, il a été prouvé que les photos étaient des montages photos et que la bête était morte en vèlant, la présence des vautours est arrivée post-mortem.

Benoît Betton – Conservateur de la Réserve – précise que pour le département de l'Isère, si les éleveurs sont inquiets quant aux causes de mortalité, ils peuvent demander qu'un constat soit réalisé (expertise vétérinaire). Toutes les expertises réalisées en Isère, ont systématiquement démontré que les vautours sont arrivés après la mort (2014/2015). Depuis 2016 il n'y a plus eu de nouvelles demandes d'éleveurs.

Michel Vartanian - 1<sup>er</sup> Vice président du Parc – apporte son expérience en tant qu'éleveur, il a constaté que même les bêtes comateuses n'ont jamais attaquées.

Il est précisé que les Vautours fauves n'ont pas de serres ni de becs pointus, ils ne peuvent donc pas attaquer une bête qui se déplace.

Marie Paule de Thiersant - LPO – souligne qu'un article scientifique a abordé ce sujet. Tous les cas d'hypothétiques attaques par des vautours ont été analysés et les conclusions ont toujours démontré que les vautours ne sont pas adaptés morphologiquement pour tuer, ils interviennent post mortem. Il est proposé de joindre cet article au compte rendu.

Carole Ray-Barman- DDT 26 – précise que cette étude de l'ONCFS démonte les polémiques.

Yann Souriau – Marie de Chichilianne – déplore les propos tenus par l'assemblée, il demande aux membres de faire attention à leur défiance, et de ne pas minimiser les choses. Pour lui l'assemblée se ridiculise.

Monsieur le Sous-Préfet précise que les interventions des membres ne sont pas des actes de défiance mais des constats, actuellement aucun fait ne prouve que vautours attaquent.

Michel Vartanian - 1<sup>er</sup> vice président du Parc en charge de la Biodiversité – répond à Yann Souriau, il souligne qu'il parle de faits, de moments vécus car il était éleveur et son fils, qui a repris l'exploitation, côtoie toujours les vautours.

Monsieur le Sous-Préfet propose qu'un point Vautours soit mis à l'ordre du jour d'un prochain comité consultatif et demande que l'étude évoquée soit rajoutée en annexe du compte-rendu.

## IV/ Point information

I / Gélinothe – les IPPC auront lieu en Avril / mai en fonction de la fonte de la neige. Ils seront réalisés par l'ONF et les agents de la RN, un comité consultatif sera programmé en juin pour réagir sur les résultats obtenus.

2 / Loup – un temps de concertation a été initié par le Parc du Vercors ce mardi 20 mars 2018 afin d'élaborer avec tous les partenaires un plan d'expérimentations loup Vercors.

3 / Réserve internationale de ciel étoilé : le projet RICE suit son cours, des rencontres dans les communes sont planifiées et des dispositifs de mesures de la noirceur de la nuit sont mis en place.

4 / Le PPT des Hauts Plateaux du Vercors ayant pris fin en septembre dernier, la rédaction du nouveau PPT est à réaliser. Il s'articulera sur la stratégie Pastorale de la Réserve. Il sera présenté en fin d'année 2018 au comité consultatif.

5 / Travaux Chaumailoux – la consultation des entreprises est en cours pour un démarrage prévisionnel des travaux début mai. L'information quant à la fermeture du refuge en mai et juin a été passée dans les réseaux, les OT, et auprès des partenaires ...

6 / VTTAE – la concertation va débiter ce printemps.

7 / Communication – le livret cabane est en cours de finalisation, ils seront déposés dans les cabanes en juin.

8 / Pour homogénéiser les réponses pénales aux infractions commises et constatées par les gardes de la Réserve ou les gardes d'autres services publics (Gendarmerie, ONF, ONCFS, AFB...) ayant des missions de police, une politique pénale a été élaborée en lien étroit avec les procureurs de la République de la Drôme et de l'Isère. Cette politique pénale a été signée le 8 février 2018 avec celle de la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse.

### **Questions Diverses**

Bernard Boutin – représentant de Vercors nature – questionne sur les avancées du groupe technique Chasse, notamment sur les aspects sécurité et sur l'harmonisation d'un jour de non chasse sur la Réserve. Il rappelle qu'un accident de chasse mortel a eu lieu sur Châtillon-en-Diois.

Benoit Betton – conservateur de la Réserve - précise que le groupe technique chasse ne s'est pas réuni depuis juin 2017 mais le point « jour de non chasse sur la Réserve » reste d'actualité, l'association de chasse des Hauts-Plateaux du Vercors s'est missionnée pour faire avancer ce sujet.

Monsieur le Sous-Préfet souligne qu'en 2017, deux accidents mortels ont été déplorés dans la Drôme, les accidents n'arrivent pas qu'aux autres, le respect des consignes et la sécurité doivent être une priorité, et il remercie le groupe technique chasse de s'emparer du sujet.

Michel Sanjuan – représentant de la Fédération des Chasseurs de la Drôme- questionne sur la suite quant aux captures potentielles de Gélinittes des bois, il rappelle que le département de la Drôme demande des plans de chasse à 0 pour la préservation de cette espèce.

Benoit Betton – Conservateur de la Réserve – rappelle que le sujet de la Gélinitte sera traité en juin lors d'un prochain comité consultatif, qui devra alors émettre un avis quant à ces éventuelles captures

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Sous-Préfet remercie les membres du comité consultatif, le gestionnaire et ses équipes, ainsi que la commune de Châtillon en Diois pour son accueil.

Fin de séance 18 h 00



**COMITE CONSULTATIF**  
**Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors**

**28 juin 2018**  
**Saint-Agnan-en-Vercors**

**Compte-rendu**

**PRESENCES :**

Patrice BOUZILLARD, Sous-préfet de Die

Michel VARTANIAN , 1<sup>er</sup> Vice Président du Parc naturel régional du Vercors

Agnès TREGRET, Vice Présidente Référente Réserve naturelle des Hauts plateaux du Vercors

<b>1er collègue:</b> <b>Représentants des collectivités locales et des usagers</b>	<b>Présent</b>
Conseil Régional Rhône-alpes	
Conseil départemental de la Drôme	
Conseil départemental de l'Isère - Marie-Anne Chabert	
Commune de La Chapelle-en-Vercors - Jacky Casasnovas	X
Commune de Châtillon-en-Diois -	
Commune de Laval d'Aix - Yalopoulos Dominique	X
Commune de Romeyer -	
Commune de Saint Agnan-en-Vercors - Christophe Morini	X
Commune de Treschenu-Creyers -	
Commune de Corrençon-en-Vercors -	
Commune de Saint Andéol	
Commune de Gresse-en-Vercors - Michel Pecoul	X
Commune de Saint Michel-les-Portes -	
Commune de Chichilianne - Yann Souriau	
Commune de Saint Martin-de-Clelles	
Association des éleveurs Ovins Transhumants des Hauts Plateaux du Vercors	
Fédération Régional des Chasseurs - Michel Sanjuan	X
Association des Accompagnateurs en moyenne montagne-	
ADEM / FAI -	
Association pour la Promotion des Agriculteurs du Parc -	
Association pour la Chasse et la Faune sauvage des HPV - Gérard Allier	X
F.F.R.P. Drôme et la F.R.I. - Louis Larbouillat	X
Fédération des Clubs Alpains Français -	
Association Trans' Vercors -	
Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement -	

<b>2ème collège: Représentants des administrations et établissements publics</b>	
Office National des Forêts Drôme-Ardèche - Emilie Duheron	x
DREAL Auvergne Rhône-Alpes - Julien Mestrallet	x
Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Rhône-Alpes	
Direction Régionale des Affaires Culturelles Rhône-Alpes	
Agence régionale de santé	
Direction Départementale des Territoires de l'Isère - Evelyne Guerre Manassis	x
Direction Départementale des Territoire de la Drôme - Carole Ray-Barman	x
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage	
Commandant de la Région de la Gendarmerie Sud-Est - Adj Dumoulin	x
Service Départemental d'Incendie et Secours de la Drôme - Philippe Meffre	x
<b>3ème collège: Représentants des associations de protection de la nature et des personnalités scientifiques qualifiées</b>	<b>Présent</b>
Président du Conseil Scientifique de la Réserve - François Véron	x
CNERA - William Gaudry	
Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA) - Jean-Charles Villaret	
IRSTEA - Grégory Loucougaray	
Muséum de Grenoble - Catherine Gauthier	x
Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels (CREN) -	
Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) - David Gilbert	x
Fédération de Protection de la Nature Rhône-Alpes -	
Association Vercors Nature - Nicole Obrego	x
Fédération des Amis et Usagers du Parc (FAUP)	
Association Mille Traces -	

<b>Autres personnes présentes</b>	<b>Présent</b>
ONAC VG Chef de secteur - Michel Lestrade	x
ONAC VG Aurélie Dessert	x
Département de la Drome Service ENS - Laurent Flenet	x
Département de l'Isère - Amandine Lemercier	x
FDCI - Dufresne Jean- Louis	x
Directeur Parc naturel régional du Vercors - Olivier Putot	x
Conservateur de la Réserve naturelle des Hauts Plateaux - Benoit Betton	x
Parc naturel régional du Vercors - Nadia Ronin	x

Ouverture de la séance par Monsieur Patrice Bouzillard - Sous-Préfet de Die - qui préside ce comité.

Monsieur le Sous-Préfet remercie les personnes présentes. Il décline l'ordre du jour puis donne la parole à Monsieur Morini Maire de Saint Agnan en Vercors, qui accueille une nouvelle fois cette réunion du comité consultatif.

La parole est ensuite donnée à Madame la Vice Présidente du Syndicat Mixte du Parc naturel régional du Vercors (SM-PNRV) en charge de la Réserve, Agnès Trégret qui introduit ce comité consultatif, elle remercie les personnes présentes et excuse Fabien Mulyk nouveau représentant du conseil départemental de l'Isère (CD 38) au sein du comité consultatif.

## I / Approbation compte- rendu

Pas de remarques des membres quant au compte rendu présenté.

- vote du compte rendu du 22 mars 2018-

**- Le Comité consultatif approuve le compte rendu à l'unanimité -**

## II/ Demandes d'autorisation

### 1 - Inauguration 274 ème nécropole du Pas de l'Aiguille

Monsieur Lestrade représentant de l'ONAC ( Office National des Anciens Combattants) présente le projet d'inauguration de la 274 ème Nécropole du Pas de l'Aiguille. Il rappelle le contexte émanant d'une demande de la commune de Chichilianne de classer le monument en nécropole Nationale. Cette 274 ème Nécropole sera inaugurée le 22 juillet. Il précise qu'il n'y aura pas de présence de la patrouille de France, comme cela avait été précédemment annoncé par le Maire. L'ONAC a sollicité ce comité consultatif pour valoriser ce lieu de mémoire par l'implantation d'un mât des couleurs et d'un panneau d'information historique.

Deux nécropoles sont déjà existantes dans la zone Vercors à St Nizier du Moucherotte et à Vassieux en Vercors. Avec cette nouvelle nécropole du Pas de l'Aiguille, il s'instaure une dynamique de valorisation de ces sites et de leur entretien.

Les éléments (mât + panneau) seront positionnés dans le respect du site, ce lieu doit rester un espace de recueillement et se doit de respecter l'environnement naturel. Il n'y a pas de dispositif redondant, le panneau est un pan incliné à 1 m de hauteur, (dimension 80 cm x 1 m). Ce panneau ne doit pas prendre le pas sur la nécropole en elle même, il sera posé derrière un pin à crochets existant.

La cérémonie sera sous un format classique minimaliste et la ministre sera représentée par le Préfet Isère. Une demande de dépose en hélicoptère a été déposée pour le transport de quelques personnes âgées pour la cérémonie commémorative d'inauguration de la nécropole nationale.

Monsieur le Sous-Préfet fait remarquer que les modalités sont aujourd'hui plus légères que ce qui avait été présenté à l'origine, dans le respect de la réglementation de la Réserve naturelle.

Benoit Betton – conservateur de la Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors – précise que les travaux seront réalisés par les écocardes du SM-PNRV et gardes de la Réserve avec la présence de représentants de l'ONAC. Un héliportage du matériel a été mutualisé lors de l'héliportage de début d'estive pour les pastoraux pour acheminer le mât et le panneau.

Evelyne Guerre-Manassis– représentante de la DDT 38 – souligne que ces travaux sont prévus dans le périmètre du site classé, elle rappelle que des autorisations particulières sont à faire à ce titre.

Monsieur le Sous-Préfet précise que les 2 services de l'état ont dû échanger dans ce sens.

**Avis du Gestionnaire** → Favorable

**Avis du Conseil Scientifique** → Favorable

**Avis DREAL** → Favorable

- VOTE -

**- Le Comité consultatif donne un avis favorable à l'unanimité -**

## 2 – Expédition Spéléo avec campement

Demande de l'association Spéléo Vercors de continuer l'exploration de la haute zone nord du Purgatoire ( autorisations données en 2015 puis en 2016/2017) sur les Scialets du Pharaon et des Trois.

Un compte rendu des précédentes prospections a été rendu et l'association souhaite poursuivre les investigations pour l'année 2018.

Pour rappel, cette prospection s'inscrit dans le plan de gestion pour connaissance du patrimoine géologique. Cette opération est intéressante pour la connaissance de la Réserve. Le conseil scientifique et le comité consultatif de la Réserve s'étaient positionnés favorablement les années précédentes.

L'association Spéléo Vercors remettra gratuitement à la Réserve la modélisation 3 D du réseau karstique à la fin de l'opération.

Cette opération nécessite une demande d'autorisation de campement.

Période : du 27 août au 7 septembre 2018 avec un maximum de 10 personnes par jour.

Lieux : Le camp de base serait idéalement posé à proximité de la glacière du Playnet sur la plus grande des charbonnières en rive gauche du delta du Playnet. Site à préciser avec la Réserve sur la commune de St-Andéol. L'accès se fait depuis Darbounouse. Autre accès possible est par le Grand Pot et Corrençon puis en empruntant le chemin bleu de traverse. Dans les deux cas, deux heures de marche minimum sont requises. L'approche et l'acheminement du matériel se font à dos d'homme ou aidé des ânes. Aucune demande d'accès motorisé.

Engagements particuliers pris dans l'esprit de la Réserve Naturelle :

- Limiter à une dizaine de spéléologues fédérés à la poursuite des explorations sur ce secteur ;
- En cas de découverte d'ossements, les démarches passent via le conservateur de la Réserve pour faire suivre aux chercheurs concernés. Pour rappel, lors des découvertes précédentes d'ossements d'ours, Christophe GRIGGO du laboratoire CNRS EDYTHEM avait été sollicité ;
- Adopter un comportement en rapport avec le fragile équilibre des lieux couverts par les explorations ;
- Engagement de tous les spéléologues à réduire les traces inhérentes au campement ; Objectif zéro déchets, tri et évacuation ;
- Confidentialité sur le camp pour limiter les précédents ;
- Balisage discret des cavités ; à l'intérieur, non visible de l'extérieur.

**Avis du Gestionnaire** → Favorable, les restitutions et synthèses des résultats sont communiquées au gestionnaire.

Recommandations :

- Communiquer auprès des services de la Réserve naturelle les dates du début de camp et de fin afin qu'un garde puisse apporter son avis quant au lieu du campement et faire l'état du site après le campement.
- Présence d'un garde lors de l'installation et désinstallation du campement.
- Afficher l'arrêté d'autorisation sur le lieu de campement
- Rapport à fournir en fin d'année et rédaction d'une note synthétique vulgarisée.

**Avis du Conseil Scientifique** → Favorable, il s'agit de la poursuite d'un programme, les recommandations et conditions posées lors de la précédente demande ont été respectées et prises en compte dans les perspectives.

**Avis DREAL** → Favorable selon les conditions annoncées par le Gestionnaire

Monsieur Jacky Casasnovas – Maire de La chapelle en Vercors – demande qu'un retour soit fait auprès du syndicat des eaux, notamment pour le captage de combe mâle.

- VOTE -

**- Le Comité consultatif donne un avis favorable à l'unanimité -**

### 3 - Autorisations liées à l'utilisation des images de la RN

#### \* Film DREAL

Décrire le fonctionnement d'une réserve naturelle nationale et l'intégration de la réserve au sein du territoire. Images de la réserve, le rôle du conservateur, des gardes et des instances (comité consultatif, conseil scientifique). Des interviews seront réalisées et intégrées à la vidéo.

Diffusion : Site internet DREAL / PNRV

Julien Mestrallet – représentant de la DREAL – présente le projet, il précise qu'actuellement peu de documents vidéo existent sur le fonctionnement une réserve naturelle, notamment comment elle s'inscrit dans un territoire, et quelles sont les modalités de prise de décision. D'où le souhait de réaliser un court film de 3/4 minutes avec des interviews d'acteurs locaux. Ce film sera à disposition des acteurs de la Réserve.

#### Débat des membres du comité

Monsieur Michel Vartanian – 1<sup>er</sup> Vice-Président du Parc du Vercors – rappelle qu'il convient de consulter les maires des communes concernées afin d'obtenir leurs autorisations.

Monsieur le Sous-Préfet précise que l'objectif de film est la promotion de l'outil Réserve Naturelle.

**Avis du Gestionnaire** → Favorable

**Avis DREAL** → Favorable

-VOTE -

**- Le Comité consultatif donne un avis favorable à l'unanimité -**

#### \* Reportage France 2 –

Réalisation d'un documentaire de 5 minutes - diffusion Journal TV 20 h édition du WE au cours de l'été

Thème : Randonnée à pied en compagnie des ânes

Messages : comment , au rythme de la marche , ces Français découvrent les beautés de la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors, son patrimoine remarquable et la nécessité de le protéger . Et ce , à travers sa biodiversité et son histoire. Comment cet environnement est aussi un lieu propice pour lever le pied, réfléchir et vivre au rythme de la nature.

#### Débat des membres :

Monsieur le Sous-Préfet questionne quant à l'accompagnateur ciblé pour ce film, est ce qu'il sera a même de communiquer les messages de la Réserve.

Agnès Tregret – Vice-présidente en charge de la Réserve naturelle – précise que cet accompagnateur est connu des services de la Réserve, et qu'il est respectueux de cet espace.

Il est demandé qu'une réunion d'échange avec l'accompagnateur en amont du tournage soit programmée pour se mettre d'accord sur les éléments de langage..

Benoit Betton – conservateur de la Réserve naturelle – exprime les précisions demandées par Fabien Robert – représentant des éleveurs des Hauts Plateaux du Vercors, retenu sur son exploitation ce jour, qui souhaite que le sujet pastoralisme soit bien abordé, notamment la nécessité de rester sur les sentiers et le respect du partage de l'eau.

**Avis du Gestionnaire** → Favorable

**Avis DREAL** → Favorable

-VOTE -

**- Le Comité consultatif donne un avis favorable à l'unanimité -**

#### \* Inspiration Vercors –

→ Création de courtes vidéo format Web série présentant les « pépites du Vercors » été 2018 – diffusion sur réseaux sociaux et site internet.

Pépites : Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors – le Mont Aiguille -

→ Création Dépliant valorisant l'ensemble du VTT de manière générale dans le Vercors et notamment l'itinéraire de la GTV et sa variante des Hauts-Plateaux. Rappel de la réglementation sur les espaces protégés et de proposer un code de bonne pratique du VTTiste.

Monsieur Michel Vartanian – 1<sup>er</sup> vice-président du Parc naturel du Vercors – souligne que le SM-PNRV est dans une phase de refonte de son site internet et que sur certaines applications telles que « Vercors rando » ou encore « Université Vercors » des images de la Réserve sont susceptibles d'être utilisées.

Il convient également de définir un code de bonnes pratiques – comme il existe par exemple pour le vol libre.

**Avis du Gestionnaire** → Favorable, ces demandes sont émises en interne par le gestionnaire, vigilance de l'équipe pour veiller à la bonne réalisation de ces outils.

**Avis DREAL** → Favorable, prudence sur les images choisies, par exemple concernant les vélos il serait souhaitable d'avoir des images avec VTT et gardes à proximité.

Catherine Gauthier – muséum de Grenoble – précise que les associations de VTT ont pris conscience de ses aspects.

-VOTE -

**- Le Comité consultatif donne un avis favorable à l'unanimité -**

Monsieur le Sous-Préfet rappelle que comme convenu lors du dernier comité consultatif suite à un nombre conséquent de demande d'avis d'utilisation des images, il est proposé que la Réserve ait une ligne de conduite concertée en amont sur utilisation des images : définir un cadre avec de grands principes affichés, pour pouvoir dire non en amont et faciliter les prises de décisions en séance.

Un groupe de travail composée de la DREAL / RN / + bonnes volontés doit se réunir en septembre 2018.

Catherine Gauthier accepte d'intégrer ce groupe de travail.

Laurent Flenet – département de la Drôme – précise qu'il existe un guide des activités de filmage avec définition d'un cadre et des objectifs. Il communiquera ce document aux services de la Réserve pour avoir une base de réflexion.

### III/ Gélinotte

Benoit Betton – conservateur de la Réserve - cite, après un bref rappel de l'historique, les avis formulés par les instances du conseil scientifique et du comité consultatif en 2017.

Il est rappelé qu'en juillet 2017 un temps d'échange avec les espagnols et le ministère avait été programmé pour présenter le projet, échanger avec les acteurs, et répondre aux questions des usagers et partenaires de la Réserve naturelle.

Le Conseil Scientifique du 7 mars 2017 : rappel des conclusions de l'avis du CS :

Si le Conseil scientifique reconnaît les efforts faits quant aux questionnement précédents sur les conditions de capture, de transport et de lâcher, il reste un certain nombre de points non réglés :

- Insuffisance des réponses apportées quant aux effets d'une telle opération sur le territoire de prélèvement → doutes sur l'état de la population de gélinotte et impact social → études + implication des acteurs
- Souhait que l'opération soit accompagnée d'un programme de connaissances de dispersion des gélinottes

Le Comité Consultatif du 4 juillet 2017

Avis favorable sous conditions annoncées par le gestionnaire :

- Réalisation d'IPPC ( au printemps 2018)
- En cas de résultats plus faibles que l'estimation de 2010 → possibilité de revoir l'avis
- Étude des conséquences des prélèvements sur l'état de la population à postériori des captures

François Véron – Président du conseil scientifique de la Réserve – précise qu'il faut saisir l'occasion de mettre en place un suivi des dynamiques spatiales et de population. Pour l'instant, il n'y a toujours pas de réponses concrètes sur ce point.

Benoit Betton – conservateur de la Réserve - précise que, comme prévu, la réalisation des IPPC a eu lieu lors de la fonte des neiges au printemps par les équipes de l'ONF et l'équipe de la Réserve après une formation avec Marc Montadert (ONCFS). Le choix a été de ne pas reproduire l'intégralité des placettes mais de se focaliser sur les 2 zones où les indices de présence étaient les plus importants en 2010. Benoit Betton présente les résultats et analyses de Marc Montadert.

Les IPPC ont été réalisés sur une courte période car la neige a fondu très vite. Les conditions de réalisation étaient bonnes et les résultats sont globalement stables et proches de ceux de 2010.

Michel Sanjuan – représentant de la fédération des chasseurs de la Drôme – demande si l'indice de présence permet de donner une estimation du nombre de gélinotte.

Eric Rousset - ONF – précise que la modélisation a été faite sur un territoire de 7000 ha en 2010, cette année les IPPC ont été fait juste sur 2 carrés pour infirmer ou confirmer une tendance, mais que ces IPPC ne permettent pas d'estimer un nombre fiable de gélinotte.

Lecture des conclusions de Marc Montadert ONCFS : Ces données indiquent une stabilité de la population de gélinotte sur les sites prospectés entre les deux inventaires. Compte tenu de la continuité forestière entre ces deux sites et l'absence d'altération de l'habitat entre les deux inventaires, il est possible de suggérer que ce diagnostic de stabilité peut être étendu à la population de gélinotte occupant ces types d'habitats sur les hauts plateaux du Vercors.

Monsieur le Sous-Préfet souligne que les indices de présence restent stables. les membres de comité ont la réponse aux questionnements qu'ils s'étaient posés il y a un an. Comme il était convenu au comité consultatif du 4 juillet 2017, les populations sont stables, on autorise le prélèvement de gélinottes.

Benoit Betton – conservateur de la Réserve – précise que 40 poules et 50 mâles seront prélevés sur l'ensemble des sites d'Auzet et des Hauts Plateaux du Vercors, environ 1/3 de cet effectif sera prélevé dans le Vercors ( soit maximum 16 poules et 20 mâles capturés en 2 années espacées d'une année sans capture).

Les espagnols ont entendu les remarques formulées par le conseil scientifique et ils prévoient donc des captures simultanées sur les sites D'Auzet et des Hauts Plateaux du Vercors pour obtenir un noyau de population plus important.

L'objectif reste dans la mesure du possible de capturer des couples.

Il est précisé que la chasse à la Gélinotte est interdite dans le Val d'Aran.

Cette opération de capture aura lieu fin septembre, début octobre.

Émilie Duheron – ONF – questionne quant aux sites de capture prévus sur les Hauts Plateaux, et suggère d'éviter de tout concentrer au même endroit. Elle souligne qu'il n'y aura pas de capture dans la RBI ( Réserve Biologique Intégrale)

Benoit Betton – conservateur de la Réserve – précise que les agents de la Réserve et de l'ONF seront présents quotidiennement, ou à minima avertis des faits et gestes de l'équipe de capture. Ces aspects là seront précisés lors d'une rencontre préalable aux captures que la Réserve et l'ONF souhaitent organiser en présence de Marc Montadert.

Michel Sanjuan – représentant de la Fédération des Chasseurs de la Drôme – questionne quant au transport et à la manipulation des oiseaux.

Benoit Betton – conservateur de la Réserve – rappelle que cette question faisait partie des remarques exprimées par la Réserve, le conseil scientifique et le comité consultatif. Le transport sera fait au fur et à mesure des captures pour que la durée entre la capture et le lâcher n'excède pas 16h.

Monsieur le Sous-Préfet clôt les débats en rappelant que l'avis exprimé en juillet 2017 était favorable sous condition, aujourd'hui les conditions sont respectées donc on ne remet pas en cause l'avis et on enclenche le dispositif.

Un retour sur l'opération de capture sera fait lors du prochain comité consultatif .

Jacky Casasnovas – maire de La chapelle en Vercors – reste surpris de ce fonctionnement, sur ce secteur qu'il connaît bien, il n'y a pas de plans de chasse gélinottes mais on prélève des individus

Michel Sanjuan – représentant de la Fédération des Chasseurs de la Drôme – exprime son positionnement contre ce projet, en effet la population de gélinotte est en danger, un arrêté a été pris au sein du département de la Drôme pour interdire la chasse de cette espèce, même si aujourd'hui la population est jugée stable mais elle ne permettraient pas de prélever par un plan de chasse. Cette situation est compliquée politiquement et difficilement défendable. Il conviendrait que les prélèvements drome / Isère soit identique puisque nous sommes sur un même territoire la Réserve naturelle.

Jean- Louis Dufresne – représentant Fédération des Chasseurs de l'Isère – précise que les prélèvements en Isère se limitent à 1 ou 2 individus par an, ce qui signifie que la population de gélinotte doit être faible.

Gilbert David – représentant de la LPO – exprime son accord sur ce point avec les chasseurs : la population de gélinotte est faible et fragile.

Monsieur le Sous-Préfet précise que prélever 20 spécimens dans nos territoires doit permettre la pérennité de l'espèce dans le Val d'Aran et peut être que dans 30/40 ans on aura un noyau dans le Val d'Aran, permettant alors de réintroduire l'espèce sur d'autres territoires.

Gilbert David – représentant la LPO – rétorque que l'on pourrait également tout perdre.

Jacky Casasnovas – maire de la La Chapelle en Vercors – souhaiterait qu'on harmonise la pratique de la chasse sur le territoire du Parc.

Jean- Louis Dufresne – représentant Fédération des chasseurs de l'Isère – suggère l'ouverture plan de chasse à 0 pour la Drôme et propose de mettre en place une étude de la population en coordination entre la Dôme et l'Isère. Il questionne quant au biotope du Val d'Aran, la population de gélinottes avait disparu, qu'ont-ils fait pour remettre en état leur biotope.

ONF – questionne quant aux moyens mis à disposition pour étudier les conséquences des impacts : quels financements pour la mise en place de suivis ?

Il convient de définir le protocole à mettre en place avec des IPPC à intervalle défini, cela sera précisé par Marc Montadert (ONCFS).

Catherine Gauthier - Muséum de Grenoble – précise qu'il faut entre 6 à 12 ans pour avoir le recul nécessaire, elle redoute que ce prélèvement puisse avoir un impact sur la population au vu de la faible population.

Il est demandé qu'une restitution du lâcher au Val d'Aran soit présentée au comité consultatif en novembre.

Benoit Betton – conservateur de la Réserve – souligne que dans le cadre de la démarche de concertation, il lui semblerait logique qu'une délégation d'élus et d'acteurs soit invitée sur place par les espagnols à l'automne.

Monsieur le Sous-Préfet résume la situation, entend les avis formulés par les Fédérations de Chasseurs et la LPO et souhaite qu'une délégation soit accueillie au Val d'Aran.

## **IV/ Points informations**

### Suivi scientifique

Comme annoncé au dernier comité consultatif de mars, les captures bouquetins ont eu lieu début juin.

Seuls 2 bouquetins mâles ont été capturés et bagués (Vert/Vert et Rouge/ Rouge), les autres étant positionnés sur des barres rocheuses il apparaissait trop risqué de les endormir.

La poursuite des opérations se fera cet automne.

### Pastoralisme

Information sur l'élaboration d'un nouveau PPT (Plan pastoral territorial) pour les 5 années à venir ( 2019/2014).

Le bilan du précédent PPT a été présenté à la Région qui a statué sur la faisabilité d'un nouveau PPT. L'élaboration du PPT en concertation avec les services pastoraux se fera dans les mois à venir, avec pour échéance la validation en octobre novembre 2018 pour pouvoir lancer des actions en 2019.

Ce nouveau PPT s'articulera autour de la stratégie pastorale, et les nouveaux diagnostics ecopastoraux qui seront présentés lors du CSRPN de septembre.

Pour information des travaux ont été planifiés en urgence pour l'impluvium de Chamousset et l'impluvium de Jardin du Roy est dégradé, il reste peu d'eau, la bâche sera changée courant août , en attendant une gourde provisoire sera installée pour pallier au manque d'eau.

Le CD 26 informe qu'une réflexion pour une gourde temporaire à Tussac est en cours.

Benoit Betton – conservateur de la réserve – informe que le groupement pastoral de Combeau souhaite être accompagné pour ses projets de demande d'autorisation (impluvium Col de Creuson / débroussaillage ).

### Travaux

\* Le Chantier de rénovation de Chaumailloux aura finalement lieu de mi septembre – fin octobre – les délais administratif au printemps induisaient un démarrage des travaux trop tardif, qui empiétait alors sur la saison esti-

vale, d'où le choix de report à l'automne. Ces informations ont été relayées sur les réseaux sociaux, les forums et auprès de nos partenaires. Des panneaux d'informations sont également déposés dans les lieux stratégiques.

\* Une demande d'élargissement de la piste de la Coinchette a été déposée, ce dossier est traité en lien la DREAL.

### Activité de pleine nature

\*VTAE – concertation

Monsieur le Sous-Préfet souhaite porter à connaissance que le VTT à Assistance Electrique ne peut être qu'autorisé sur les pistes autorisées de la Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors une concertation avec les partenaires a eu lieu sur le terrain, le VTAE est donc autorisé sur l'itinéraire variante GTV. Par contre il demande aux gardes d'avoir une position intransigeante sur tous les vélos hors itinéraire autorisé. Les gardes font beaucoup de pédagogie, mais maintenant il faut verbaliser les VTTistes en infractions.

Il convient également d'augmenter le niveau d'information sur les itinéraires autorisés, il est envisageable d'installer des écompteurs vélo pour avoir idée plus précise du flux de 2 roues sur ces itinéraires.

Un bilan doit être fait après la saison estivale, grâce aux écompteurs et aux gardes, on pourra alors mesurer si une dérive existe.

Il faut prendre conscience que si des dérives sont mises en évidence, la solution extrême pourra être l'interdiction du VTT sur les HPV.

Catherine Gauthier – Muséum de Grenoble– questionne quant à la visibilité de la signalétique l'hiver et aux nouvelles pratiques comme le FatBike.

\* Réflexion Mont Aiguille – une concertation a été initiée par le Parc du Vercors pour répondre, entre autre, aux questions des maires locaux. Un protocole de suivi de la fréquentation a été mis en place parallèlement à un diagnostic de l'équipement de la voie normale. Une remise en état de la voie normale (entretien) est prévue avec les professionnels de l'activité.

### Divers

\* La Réserve entre dans les 3 dernières années de son plan de gestion, des réflexions sont d'ores et déjà engagées comme la prochaine stratégie EEDD, accompagnée par le Parc. Cette stratégie a été abordée lors de la Commission Education à l'environnement du SM-PNRV.

Le renouvellement du conseil scientifique sera fait pour septembre 2018.

\* Retour sur le comité de pilotage de la Réserve Internationale de Ciel Etoilé ( RICE). Christophe Morini, Maire de Saint Agnan en Vercors, précise que les premières mesures de la noirceur du ciel sont très intéressantes. La Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors et d'autres communes du Parc plus à l'ouest pourraient constituer le coeur de cette RICE. Les résultats montrent aussi de forts potentiels de réduction de la pollution au sein des communes du territoire du Parc.

Michel Vartanian - 1<sup>er</sup> vice président du Parc du Vercors – informe qu'une démarche de concertation autour du Loup, a été initiée par le Parc. Une première réunion, réunissant les partenaires et les différents usagers sur une journée, a abouti à des conclusions partagées selon 3 axes.

- le partage de l'information,
- la connaissance de l'espèce,
- et l'évaluation de l'efficacité des mesures de protection

Le corollaire à ces 3 points était une confiance partagée avec tous les acteurs.

Des rencontres avec les éleveurs, des chasseurs, les services de l'état ont ensuite eu lieu et des contributions écrites ont été apportées notamment par la Frapna et RNF. Toutes ces contributions ont permis la rédaction d'un document état des lieux.

Une nouvelle réunion a eu lieu ce mardi, avec tous les acteurs, sauf les éleveurs car ils ont décidé de se retirer de ce groupe. Cette rencontre a permis d'établir un plan d'action hiérarchisé.

Il convient de positionner le PNRV comme un territoire d'expérimentation.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Sous-Préfet remercie les membres du comité consultatif, le gestionnaire et ses équipes, ainsi que la commune de Saint Agnan en Vercors pour son accueil.

La prochaine rencontre du comité consultatif aura lieu le 22 novembre prochain.

Fin de séance 16 h 15

# Parc naturel régional du Vercors

RNHPV

## COMITE CONSULTATIF RÉSERVE NATURELLE DES HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

22 novembre 2018 à TRESCHENU-CREYERS

### **Personnes présentes :**

Monsieur le Sous Préfet de Die

Agnès Tregret – Vice présidente PNRV en charge de la RNHPV

Didier Claude Blanc – Région Auvergne Rhône Alpes

Jacky Casasnovas – Maire La Chapelle en Vercors

Eric Vanoni – Maire – Châtillon en Diois

Dominique Yalopoulos – Maire Laval d'Aix

Anne Roiseux – Maire Treschenu – Creyers

Michel Jay – représentant Chichilianne

Dominique Narboux – représentante ADEM

Jean-Luc Sauze – représentant APAP

Vincent Neirinck – CAF Isère

Jean Luc MIAS – représentant TransVercors

Eric Rousset – représentant ONF

Romain Briet – représentant DREAL

Pascal Boularand – DDT 38

Patrice Beringer – DDT 26

Major Sinoquet – COB DIE

François Véron – Conseil Scientifique

Nicole Obrego – représentante Vercors Nature

François Brunswick – représentant FAUP

Romain Ribeiro – représentant Milles Traces

### **Personnes excusées ayant donné pouvoir :**

Grégory Loucougaray – IRSTEA

Marie Paul de Thiersant – LPO Région

### **Participaient également à la réunion :**

Amandine Lemercier – Dept 38

Sylvie Favier – Treschenu Creyers

Stéfany Cambe – Ss préfecture de Die

Laurent Flenet – Dépt 26

Frédéric Urbanowicz – Treschenu Creyers

Jean Monthel – Treschenu Creyers

André Chaix – Treschenu Creyers

Jean Paul Vieron – FAUP

Michel Vartanian - 1<sup>er</sup> Vice Président PNRV

Benoit Betton – conservateur de la Réserve

Olivier Putot – Directeur du SM-PNRV

Nadia Ronin – assistante RNHPV

Guillaume Ruetsch – Garde RNHPV

Bernard Fourgous – Garde RNHPV

### NOMBRE DE VOIX

Présentes : 21

Pouvoirs : 2

Total : 23



## POINTS ABORDÉS :

INTRODUCTION.....	3
APPROBATION COMPTE-RENDU.....	3
BILAN D'ACTIVITÉ RNHPV 2018.....	3
Suivis scientifiques et naturalistes.....	3
Accompagnement de l'activité pastorale.....	4
Veille, surveillance et police de la nature.....	5
Suivi des équipements et du bâti.....	5
Accompagnement des activités de pleine nature.....	5
Sensibilisation, éducation.....	6
RBI.....	7
Débat des membres du comité sur le rapport d'activité.....	7
PERSPECTIVES RNHPV 2019.....	8
Suivis scientifiques et naturalistes.....	8
Accompagnement de l'activité pastorale.....	8
Accompagnement des Activités de pleine nature.....	8
Suivi des équipements et du bâti.....	8
Sensibilisation, éducation.....	8
Veille, surveillance et police de la nature.....	9
RBI.....	9
Débat des membres du comité sur les perspectives 2019.....	9
DEMANDES D'AUTORISATION RNHPV 2019.....	9
Lièvre variable.....	9
Suivi STOC Suivi temporel des oiseaux communs du vallon de Combeau.....	10
Travaux – Bardage Bergerie Chaumailoux.....	10
Exploration spéléo – Pot souffleur – Les Erges.....	10
Manifestation – Festival VéloVert 2019.....	11
Manifestation – Modification parcours TransVercors.....	11
FINANCES- BUDGET PRÉVISIONNEL RNHPV 2019.....	12
POINT INFORMATION GÉLINOTTE DES BOIS.....	13
INFORMATIONS DIVERSES.....	15

# INTRODUCTION

Ouverture de la séance par Monsieur Patrice Bouzillard - Sous-Préfet de Die - qui préside ce comité.

Monsieur le Sous-Préfet remercie les personnes présentes. Il décline l'ordre du jour puis donne la parole à Madame Roiseux, Maire de Treschenu-Creyers, qui annonce la fusion prochaine de sa commune avec la commune voisine de Châtillon en Dois.

La parole est ensuite donnée à Madame la Vice Présidente du Syndicat Mixte du Parc naturel régional du Vercors (SM-PNRV) en charge de la Réserve, Agnès Trégret qui introduit ce comité consultatif, elle remercie également les personnes présentes.



## APPROBATION COMPTE-RENDU

Eric Rousset – représentant de l'ONF – précise que sur le sujet gélinotte, il a été attribué à l'ONF qu'il n'y aurait pas de capture dans la RBI, compte tenu de l'expérience de cette année, il souhaite que ce point soit modulé.

**VOTE il est proposé à l'assemblée d'approuver ce compte-rendu**

→ compte-rendu approuvé à l'unanimité

## BILAN D'ACTIVITÉ RNHPV 2018

Benoit Betton – Conservateur de la RNHPV – présente le rapport d'activité de la Réserve, ce bilan prend cette année une nouvelle forme tant sur le fond que sur la forme en appliquant la nouvelle charte graphique du Parc du Vercors.

Ce document sera envoyé avec ses annexes à tous les membres du comité consultatif. Ce rapport d'activité est structuré autour des 6 thématiques référentes mises en avant. Chaque action liée au plan de gestion, est synthétisée sous forme de fiches actions qui seront jointes en annexe du rapport.

## Suivis scientifiques et naturalistes

L'équipe de la Réserve effectue tout au long de l'année les protocoles de suivis sur les espèces à enjeux : tétras-lyre, lagopède alpin, chevêchette, ...

Pour l'année 2018 d'autres suivis ont été effectués :

- Bouquetins : suivi sanitaire et génétique

Le ministère de la transition écologique a questionné les organismes gestionnaires d'espaces naturels alpins accueillant des populations de bouquetins des Alpes (*Capra ibex*) sur l'état sanitaire des populations présentes sur leur territoire.

30 ans après les premières réintroductions, la Réserve naturelle souhaite mieux connaître l'état sanitaire de la population de bouquetins du massif du Vercors, et avoir des éléments supplémentaires sur la diversité génétique, notamment par rapport à la population source (Vanoise) et aux populations des autres massifs alpins.

L'objectif sur les deux années de campagne prévues est de capturer une vingtaine de bouquetins, dont la moitié en 2018. La première opération a eu lieu du 4 au 6 juin 2018. Seulement 2 jeunes mâles de 2 ans ont alors été capturés, les conditions météo étant très défavorables à la recherche et à la capture des individus. A cette époque de l'année, il est aussi exclus de capturer des femelles, potentiellement gestantes.

Les 2 bouquetins ont été bagués aux oreilles (vert vert, rouge rouge).

- **Apollon** : acquisition de connaissance

Objectifs : Amélioration de la connaissance du statut de l'Apollon (*Parnassius apollo*) dans les massifs préalpins (Bauges, Chartreuse, Vercors), Alpes internes (Belledonne, massif du Taillefer) et Massif Central (Chastreix, Sancy, Cantal) et caractérisation génétique des populations de ces massifs

Cette opération a été réalisée sur le terrain de mai à Août 2018

L'objectif initial était de récolter 25 échantillons (patte) d'apollon, sur 5 stations différentes (soit 5 prélèvements par station) réparties latitudinalement sur le massif du Vercors. Les 5 stations choisies sont le Moucherotte, la Molière- Sornin, Gerland-Pichet, Tussac et le col de Lus-la-croix-haute.

Pour avoir suffisamment de matériel génétique de chaque individu, ceux-ci ont été capturés au filet puis une patte a été prélevée sur chacun d'eux. Les 25 prélèvements ont pu être effectués avec succès, puis conservés dans une solution adéquate et congelés par la suite, avant transfert au laboratoire du LECA où ils seront analysés.

- **Serpents** : Acquisition de connaissance, 2018 était la première année de campagne, avec la pose de plaques. Les captures et relâchers immédiats se feront en 2019
- **Pelouse sommitale du Mt aiguille** : étude comparative avec la pelouse de Chamousset qui permet de voir l'impact du pastoralisme par rapport à un milieu témoin sans pastoralisme. Les résultats seront présentés lors d'un prochain comité consultatif.
- **RICE** : mesure de la noirceur du ciel sur les communes de la Réserve naturelle dans le cadre d'un projet de classement en Réserve Internationale de Ciel Etoilé.

## Accompagnement de l'activité pastorale

- **Prédation**

Cette saison a été marquée par la sécheresse,, il faut également noter que la pression de prédation a été moins importante que les années précédentes. Sur 12 Alpages, 7 ont été touchés par des attaques.

Il y a eu 47 % de victimes en moins sur la RN pour 10 % d'attaques en moins par rapport à 2017. Par rapport à l'année 2016 : 24 % d'attaques en moins pour 60 % de victimes en moins.

- **Travail « pastoralisme et RNHPV »**

L'équipe de la RNHPV travaille avec les éleveurs et les services pastoraux pour une gestion pastorale toujours plus en phase avec les enjeux de la Réserve naturelle en s'appuyant sur la stratégie pastorale.

Cette stratégie a été présentée au CSRPN en septembre. Les membres du CSRPN ont émis un avis qui reconnaît le travail effectué mais qui souligne qu'il est à approfondir. Ces éléments sont en pris en compte dans le travail en cours avec les éleveurs et les services pastoraux.

- **PPT**

Cette fin d'année 2018 est marquée par le travail entrepris pour la rédaction du 2nd Plan Pastoral Territorial (PPT) des Hauts Plateaux du Vercors afin de déposer à la Région un dossier pour les 5 prochaines années qui permettra le financement de projets d'investissement et de fonctionnement.

- **Suivi Chien de troupeaux**

L'étude a pour ambition d'aboutir à la création d'outils d'aide à l'éducation des chiens de protection et à la sélection de lignées présentant des caractères recherchés pour la protection des troupeaux, dans un contexte de cohabitation avec les humains. Il s'agit de réaliser des tests comportementaux des chiens en exploitation et en alpage, de tirer profit de l'expérience des éleveurs quant à l'éducation des chiens et de suivre les déplacements des chiens de protection en fonction des brebis (grâce à des GPS posés). 5 campagnes de suivis par GPS ont pu avoir lieu sur un alpage de la RNHPV : l'exploitation de la famille Bos fait partie de l'opération depuis début 2018. Pendant 5 périodes de 1 semaine, les déplacements de 5 chiens et de 5 brebis sont enregistrés.

Les résultats recueillis seront analysés cet hiver par l'association V.I.E. Vulgarisation et Initiatives en Ethologie, porteuse du projet de recherche.

# Veille, surveillance et police de la nature

L'équipe de la RNHPV compte actuellement 3 agents commissionnés et attend la validation du commissionnement de 2 nouveaux agents qui ont suivi la formation officielle en début d'année.

Depuis 2014, les gardes saisissent toutes les infractions constatées sur le logiciel « CRPV », mis en place par l'ONCFS, et accessible à toutes les Réserves naturelles.

Les traces d'infraction ne conduisent pas forcément à une sanction, soit parce qu'il ne reste que les traces de l'infraction (exemple : foyer de feu), soit parce que le garde n'est pas commissionné, soit parce que la constatation de l'infraction nous provient d'un témoignage.

En 2018, 9 timbres-amendes ont été posés par les gardes de la RNHPV (4 circulation/stationnement irrégulier de véhicule ; 1 feu, 4 chiens).

Cette thématique prend aussi en compte toutes les demandes d'autorisations : 31 demandes ont été exprimées cette année, une seule a reçu un refus ( pour rappel : demande de tournage d'un clip vidéo pour un groupe de Rock)

Cette année est surtout marquée par la signature d'une politique pénale, le 8 février, entre le SM-PNRV et les procureurs de la République de la Drôme et de l'Isère, après de longs mois de travail avec le procureur de la République adjoint de l'Isère.

## Suivi des équipements et du bâti

Cette thématique concerne principalement les cabanes et bergeries ainsi que toute la signalétique des Hauts-Plateaux.

Tout au long de l'année, les gardes passent régulièrement dans les différentes cabanes-abris. Ce sont des lieux d'échange privilégiés mais ces passages leur permettent également de s'assurer que le mobilier et les équipements sont toujours en état. Si ce n'est pas le cas, les gardes se chargent des entretiens et réparations courantes.

Pour cette année 2018, le chantier le plus important a été la remise en état de la cabane-abri de Chaumailoux, sous la maîtrise d'ouvrage du SM-PNRV.

Des travaux au mémorial du Pas de l'Aiguille ont eu lieu pour le classement en Nécropole nationale. Une demande d'autorisation a été formulée pour mettre de la signalétique sur le lieu : mat, drapeau et panneau. Ce chantier a été effectué par les gardes de la Réserve et les écocardes.

Des travaux importants ont eu lieu sur des impluviums.

## Accompagnement des activités de pleine nature

Cette année 2018, 2 manifestations sportives ont eu lieu : la Transvercors et le Velovert Festival.

- **VTTAE – VTT**

Cette année 2018 a vu la question de la pratique du VTT à Assistance Electrique (VTTAE) réglée : un VTTAE qui respecte la réglementation (400W de puissance, de vitesse limitée à 25km/h et d'enclenchement de la dynamique à la force des mollets) est de fait considéré comme un VTT classique. Un pratiquant de VTTAE peut donc circuler sur les pistes autorisées. Pour rappel, sous l'impulsion de Monsieur le sous-préfet, une concertation sur le sujet a été initiée avec les socio-professionnels et les partenaires, Moutain Bike foudation, Syndicat national des moniteurs, fédération française de cyclisme, ONF et le PNRV).

Avec ce principe et les constats d'infraction hors pistes autorisées, l'équipe de la RNHPV a commencé cette année une enquête qualitative et quantitative sur cette pratique en lien étroit avec les partenaires concernés. Un diagnostic précis de la signalétique propre à cette activité a été également réalisé et permettra de s'assurer, une fois les ajustements réalisés sur le terrain, que tous les futurs pratiquants n'aient aucun doute sur le fait de savoir s'ils se trouvent ou pas, sur une piste autorisée.

Les 1<sup>ers</sup> résultats de l'enquête : 96 personnes interrogées, 1/4 avait un VTTAE, la plupart n'étaient pas encadrés, il en ressort une bonne connaissance générale de l'existence de la RN mais pas de connaissance sur les points plus particuliers, peu de connaissance de l'itinéraire limité.

Cette étude de fréquentation est à poursuivre, et la Fédération Française de cyclisme propose également de positionner des écompteurs.

Le constat est fait que sur de nombreux sites internet on voit des itinéraires sur tous les Hauts-Plateaux.

- **Suivi de la fréquentation du sentier des vautours d'Archiane**

D'autres études de fréquentation ont été menées cette année sur la RNHPV, la première en lien avec le sentier aménagé aux abords de la Réserve naturelle, à Archiane (Treschenu- Creyers), sur la thématique du Gypaète barbu (grâce au financement du Life Gypconnect). Cette boucle aménagée se situe en direction de l'une des portes de la RNHPV, ce sentier constitue donc un bon outil de sensibilisation aux enjeux de préservation de la biodiversité.

- **Suivi de la fréquentation Mt aiguille,**

Une attention particulière a été également portée autour du Mont-Aiguille (communes de Chichilianne, de Saint-Martin-de-Clelles et de Saint-Michel-lès-Portes), puisque de nombreux signaux montrent une fréquentation grandissante avec ces risques associés. A la demande des élus et en lien avec les acteurs concernés, une étude qualitative et quantitative de la fréquentation a été menée avec en complément un diagnostic de la voie normale du Mont-Aiguille.

Il est constaté que beaucoup de touristes viennent voir le Mont Aiguille. Monter au pied du Mont Aiguille n'est pas un but en soi pour beaucoup de visiteurs, et comme certains ne respectent pas la réglementation de la RNHPV, il convient donc de valoriser les hameaux, situés hors Réserve naturelle, pour limiter la fréquentation.

Suite au diagnostic des équipements de la voie normale, les premières conclusions mettent en évidence qu'il convient de réhabiliter la voie : conserver ce qui existe quand cela est sécurisé, remplacer les équipements dangereux.

L'objectif est de restaurer la voie, de garder son aspect historique.

L'étude de fréquentation a permis l'estimation de 4 000 personnes sur la période estivale (juin – août).

## Sensibilisation, éducation

L'équipe intervient également dans le cadre d'événements ou de manifestations : la Fête de la Nature (26 mai, Treschenu-Creyers), la Fête du Bleu (28 et 29 juillet, Lans-en-Vercors), les Slow Days (30 septembre, Corrençon-en-Vercors), le Festiwild (29 et 30 septembre, Sainte Croix), le jour de la nuit (13 octobre, Saint-Agnan-en-Vercors).

Cette année, pour la Fête de la Nature, l'équipe de la RNHPV a permis à l'association des « Graines d'éleveurs du Vercors » de réaliser une animation spécifique aux vautours. Les jeunes ont été formés par la LPO26 dans le cadre du Life Gypconnect. Tout au long du sentier des « Vautours d'Archiane » (Treschenu-Creyers), ils ont réalisé des animations pour expliquer la biologie des quatre vautours, leur fonctionnement et leurs rôles dans la nature. L'équipe de la RNHPV avait un rôle d'accompagnement et de manipulation des longues vues pour l'observation des vautours fauves posés dans les falaises d'Archiane.

Les gardes de la RNHPV réalisent également des animations grand public en binôme avec les écogardes lors de soirées de diffusion de films sur la Réserve naturelle et le Parc naturel régional du Vercors : 4 projections ont eu lieu cette année (Gresse-en-Vercors, La Chapelle-en-Vercors, Châtillon-en-Diois et Corrençon-en-Vercors).

Pour chacun de ces événements, la RNHPV bénéficie des outils de communication développés par le SM-PNRV. Ces outils sont une réelle opportunité de toucher les publics. Des séquences vidéo ont également été tournées, comme pour des reportages sur les chaînes télévisées ou un film à venir réalisé par USHUAIA TV sur le Parc naturel régional du Vercors.

L'utilisation de l'image de la Réserve naturelle étant soumise à autorisation, c'est aussi l'occasion de maîtriser une partie des messages qui seront passés par les différents médias qui font une demande. Les sollicitations du Comité Consultatif deviennent importantes sur ce type de demande, il a été proposé qu'un groupe de travail constitué à partir de membres volontaires de cette instance soit mis en place pour définir une grille de critères qui permettra au gestionnaire de la RNHPV de filtrer les demandes.

# RBI

Eric Rousset – représentant de l'ONF - présente les différents suivis réalisés annuellement et le lancement d'un inventaire sur les mousses sur 3 ans.

L'ONF a participé à la réalisation des Indices de Présence sur Placettes Circulaires (IPPC) pour le projet Gélinothe et a accompagné les captures.

2018 c'est aussi la poursuite du renouvellement du plan de gestion, qui sera finalisé en 2019. L'investissement humain de l'ONF atteint environ 100 jours sur la RBI.

## Débat des membres du comité sur le rapport d'activité

Michel JAY – représentant de la commune de Chichilianne – exprime une remarque quant au balisage. Il constate que des gens se perdent parfois dans la voie du Mont Aiguille, de même sur les Hauts-Plateaux. Des randonneurs se perdent, le balisage n'est pas fiable, parfois sauvage, il conviendrait de consolider le balisage existant, notamment l'hiver. Il propose de réfléchir à un balisage adapté pour guider dans les endroits critiques.

Benoit Betton – Conservateur de la RNHPV – précise que cela a toujours été une volonté de laisser cet espace le plus libre possible. Le balisage est limité aux GR et sentiers principaux. Il est envisageable de l'améliorer en certains points critiques, mais à l'inverse, les gardes constatent de plus en plus de cairns. Les éleveurs nous font également remonter ce problème qui est en partie responsable de l'égaré des randonneurs. Il convient de conforter le balisage existant et d'éviter que les cairns sauvages ne fleurissent trop.

Vincent Neirinck, - représentant CAF - exprime son accord avec le principe de maintenir le minimum de signalétique. Il questionne quant à la voie normale du Mont aiguille, demande si cet audit va conduire à une demande de travaux et propose qu'une réunion soit prévue pour discuter des options potentielles.

Benoit Betton – Conservateur de la RNHPV – précise que les travaux concerneront probablement que de l'entretien, dans ce cas il n'y aura de demande d'autorisation mais une information en comité consultatif.

Laurent Flenet – département de la Drôme- précise que de plus en plus, les randonneurs récupèrent de l'information sur internet sans vérifier l'information, parfois ils n'ont que des extraits photocopiés. Ce qui peut expliquer en partie l'augmentation de randonneurs qui s'égaré. Il convient de travailler le message pour qu'ils comprennent l'importance de bien préparer leur randonnée.

Francois Brunsvick – représentant de la FAUP – souligne la qualité du bilan d'activité présenté, il souhaiterait que ce document soit consultable par le plus grand nombre.

Benoit Betton - Conservateur de la RNHPV – précise que ce bilan sera consultable sur le site du Parc mais que ce dernier est actuellement en cours de refonte.

Guillaume Ruetsch – garde de la Réserve naturelle – précise que les gardes constatent une augmentation de la fréquentation sur les sentiers mais également hors sentier. Les usagers qui randonnent hors sentier le sont majoritairement volontairement pour éviter notamment la sur-fréquentation sur les sentiers balisés. Les gardes ont très peu de retour sur des randonneurs qui se perdent. Le balisage supplémentaire ne semble pas être la réponse appropriée pour lui.

# PERSPECTIVES RNHPV 2019

Il convient maintenant d'amorcer la réflexion pour le prochain plan de gestion de la Réserve. Cette réflexion doit être menée avec nos partenaires et le Conseil Scientifique sur les 2 prochaines années.

Les principales actions présentées sont listées ici :

## Suivis scientifiques et naturalistes

Lancement de la réflexion sur la nouvelle stratégie scientifique et naturaliste pour le prochain plan de gestion.

Poursuite des opérations, suivis et études engagés : tétras-lyre, loup, chouette chevêchette, bouquetin, lagopède, ..., suivi STOC, placettes mises en défens, Combe Chevalière, stations météo...

Accueil d'un(e) stagiaire sur l'avifaune

Lâcher gypaète barbu ( réintroduction en 2019 dans le cadre du LIFE GYPCONNECT) et suivi

Mise en place du suivi du lièvre variable dans le cadre d'un programme alpin

Poursuite du projet de capture de gélinottes

Réunion « connaissance populations cerfs/sangliers et leurs déplacements »

Mise en réseau des espaces protégés du territoire du Parc du Vercors

## Accompagnement de l'activité pastorale

Poursuite du travail entrepris dans le cadre de la stratégie pastorale et mise en œuvre des actions du PPT.

## Accompagnement des Activités de pleine nature

Mont Aiguille :

\* diagnostic environnemental des autres voies d'escalades existantes

\* sécurisation de la voie normale

\* définition de projets de valorisation en périphérie de la RNHPV

Poursuite de l'étude de fréquentation VTT et remise à jour de la signalétique sur les itinéraires autorisés.

## Suivi des équipements et du bâti

La Coche : réflexion sur ce que pourrait devenir cette maison forestière qui est une des portes d'entrée principales de la Réserve naturelle. Le projet, en cours de construction, pourrait devenir un lieu d'information et de sensibilisation. Des recherches de financement sont également en cours.

Diagnostic de la Grange de St Roman (sur la commune de Laval d'Aix), patrimoine historique, mérite une sécurisation : une partie de sa toiture étant menacée.

## Sensibilisation, éducation

Objectif : Comment rendre les gens responsables.

Une vraie réflexion doit être menée sur la stratégie d'accueil à différents niveaux :

- Les portes d'entrée,

- Mise en place de projets scolaires avec accompagnement du service éducation du SM-PNRV, 8 classes retenues dont 2 classes intéressées pour des projets sur la RN : Les classes St Agnan en Vercors / St Martin en Vercors, avec un projet de création d'une « mini réserve », et des classes de CM1/CM2 de Menglon et Châtillon-en Diois qui souhaitent s'investir dans le projet de réintroduction du gypaète barbu.
- Continuer à faire le lien avec la jeune association du territoire : « les Graines éleveurs »
- Réactualiser le film RN, cahier des charges en cours de finalisation.

## Veille, surveillance et police de la nature

Souhait de commissionnement de tous les gardes et du conservateur.

Test de la procédure de simplification liée aux demandes d'utilisation de l'image de la RNHPV, une fois qu'elle aura été écrite avec le groupe de volontaires du Comité consultatif.

Gestion de nouvelles activités de loisirs interdites : Il est constaté qu'il y a de plus en plus de drones ( survol interdit), en assurant une veille sur des sites internet. L'équipe de la Réserve naturelle reste vigilante, et une procédure type demandant de retirer les images des sites est en cours.

Gestion d'une nouvelle infraction : un sentier sauvage créé sur plus de 2 km a été constaté, tous les arbres sont écorcés et peints en rouge. Il en est de même à l'entrée de la RNHPV au vallon de Combeau, mais ce sentier sauvage serait hors Réserve naturelle.

## RBI

Finalisation du plan de gestion et organisation d'une conférence grand public de restitution des inventaires et études en partenariat avec la Réserve naturelle, car il convient de rappeler qu'à la création de la RBI, il y avait une forte opposition locale.

## Débat des membres du comité sur les perspectives 2019

Vincent Neirinck – représentant du CAF - questionne quant au film programmé : est ce que des éléments de la RBI sont prévus d'être intégrés dans ce cadre ?

Benoit Betton – Conservateur de la RNHPV – précise que l'objectif est de valoriser la RN et ses enjeux aussi, il faudra faire des choix.

Vincent Neirinck – représentant du CAF - propose qu'il peut être intéressant de le penser en plusieurs séquences qui mises bout à bout peuvent faire un film plus long.

## DEMANDES D'AUTORISATION RNHPV 2019

### Lièvre variable

Principe : collecte de crottes en hiver après une chute de neige ; analyse génétique par le laboratoire Antagène pour identification de l'espèce ( lièvre variable ou lièvre commun) et des individus. Cette étude est réalisée depuis 2016 sur plusieurs communes du Parc (Treschenu-Creyers, Lus-la-Croix-Haute) et sur d'autres territoires alpins ( PN Vanoise, PN Ecrins et sur d'autres massifs FDC 38 et 73 y participent)

**VOTE il est proposé à l'assemblée d'exprimer un avis sur cette demande d'autorisation**

→ Avis PNRV : Favorable

→ Avis Conseil Scientifique : Favorable

→ Avis DREAL : Favorable

**⇒ Avis favorable à l'unanimité**

## Suivi STOC suivi temporel des oiseaux communs du vallon de Combeau

Demande de la LPO de la Drôme de manipuler des oiseaux dans le cadre du protocole STOC du muséum de Paris -

Bilan 2018 : 5 sessions de capture ; 82 individus capturés, une richesse spécifique stable : 17 , mauvaise année en terme de reproduction ; diminution lente et régulière des communautés d'oiseaux de l'étage subalpin et inversement pour les espèces de l'étage montagnard.

**VOTE il est proposé à l'assemblée d'exprimer un avis sur cette demande d'autorisation**

- Avis PNRV - Favorable sous conditions :
  - Les dates de l'action seront communiquées aux services de la Réserve.
  - Prévenir des dates d'interventions pour organiser la présence des gardes.
  - Fournir un Rapport en fin d'année et note synthétique vulgarisée.
- Avis Conseil Scientifique - Favorable
- Avis DREAL – Favorable

**⇒ Avis favorable à l'unanimité**

## Travaux – Bardage Bergerie Chaumailoux

Nom du Projet : Bergerie-refuge des Chaumailoux

Nature du Projet : pose de bardage pour la protection pluie et neige pignon entrée Sud Ouest

Description : Bardage bois 5m<sup>2</sup> pignon Sud Ouest Date début : 01/05/2019 - Durée travaux : 1 semaine

**VOTE il est proposé à l'assemblée d'exprimer un avis sur cette demande d'autorisation**

- Avis PNRV – Favorable
- Avis Conseil Scientifique - Favorable
- Avis DREAL → il est possible que le projet doive être présenté au CSRPN

**⇒ Avis favorable à l'unanimité**

## Exploration spéléo – Pot souffleur – Les Erges

Demande de l'association Spéléo Club de Grenoble de continuer la désobstruction du Scialet SGCAF 2017-1 / pot Souffleur des Erges avec possiblement un campement de quelques tentes dans les Erges durant l'été 2019 sur la commune de Saint Andéol (38) en forêt domaniale du Vercors.

**VOTE il est proposé à l'assemblée d'exprimer un avis sur cette demande d'autorisation**

- Avis PNRV - Favorable sous conditions :
  - Les dates de l'action seront communiquées aux services de la Réserve, afin qu'un garde puisse apporter son expertise quant au lieu de campement et faire état du site après le campement.
  - Prévenir des dates d'interventions pour organiser la présence des gardes.
  - Afficher l'arrêté d'autorisation sur le lieu de camping
  - Fournir un Rapport en fin d'année et note synthétique vulgarisée.
- Avis Conseil Scientifique - Favorable
- Avis DREAL – Favorable

**⇒ Avis favorable à l'unanimité**

# Manifestation – Festival VéloVert 2019

Demande de Riverside Publications – Festival Vélo Vert de passage dans la Réserve naturelle pour un manifestation sportive le 3 juin 2019

**VOTE il est proposé à l'assemblée d'exprimer un avis sur cette demande d'autorisation**

→ Avis PNRV

Pas de point de ravitaillement dans la Réserve

Pas de déchet abandonné,

Pas de feu dans la Réserve naturelle

Proscrire l'utilisation d'instrument sonore type haut parleur dans la Réserve naturelle,

Pas de véhicules motorisés au sein de la Réserve naturelle,

Pas de drones dans la Réserve naturelle,

Relayer des message de sensibilisation aux enjeux de la Réserve naturelle,

Se rapprocher de la Réserve naturelle pour la mise en place du balisage, qui ne devra en aucun cas mentionner les sponsors (publicité proscrite au sein de la Réserve naturelle)

Envoyer un bilan de la manifestation au gestionnaire de la Réserve dans les 2 mois suivants le déroulement de la manifestation

→ Avis DREAL - Favorable

**⇒ Avis favorable à l'unanimité**

# Manifestation – Modification parcours TransVercors

Demande de l'association TransVercors de modifier une portion du tracé autorisé pour la TransVercors en cas de conditions d'enneigement insuffisantes.

**VOTE il est proposé à l'assemblée d'exprimer un avis sur cette demande d'autorisation**

→ Avis PNRV

- Respect de la réglementation de la Réserve naturelle par les participants et le public

- Pas de déchet abandonné,

- Pas de feu dans la Réserve naturelle

- Proscrire l'utilisation d'instrument sonore type haut parleur dans la Réserve naturelle,

- Pas de drones dans la Réserve naturelle,

- Relayer des message de sensibilisation aux enjeux de la Réserve naturelle,

- Associer l'équipe de la Réserve naturelle aux réunion de préparation des manifestations.

- Ne pas modifier la largeur existante des cheminements lors du traçage de la piste par les engins motorisés.

- Le damage se fera selon les indications des gardes de la Réserve naturelle;

- Se rapprocher de l'équipe de la Réserve naturelle pour la mise en place du balisage, qui ne devra en aucun cas mentionner les sponsors (publicité proscrite au sein de la Réserve)

- Limiter la préparation et la remise en état à 10 jours consécutifs

- L'ouverture de la piste se fera par les skieurs

- Limiter autant que possible l'utilisation d'engins motorisés pour les ravitaillements

- Les gardes de la Réserve naturelle devront être en liaison radio avec les organisateurs

- Seuls les véhicules, prévus dans le plan de secours et d'assistance sont autorisés à circuler sur l'itinéraire en Réserve naturelle et seulement en cas d'accident

- La fermeture de l'épreuve se fera par un engin chenillé, sous la responsabilité du PGHM

- Les médias ne sont pas autorisés à circuler.

Rappel : les reportages photo, audio et vidéo dans la Réserve naturelle sont soumis à autorisation ;

- Envoyer un bilan de la manifestation au gestionnaire de la Réserve dans les 2 mois suivants le déroulement de la manifestation

→ Avis DREAL - Favorable

**⇒ Avis favorable à l'unanimité**

# FINANCES- BUDGET PRÉVISIONNEL RNHPV 2019

Olivier PUTOT – directeur du SM-PNRV – présente le budget prévisionnel de la Réserve pour 2019.

Ce budget est un budget annexe du SM-PNRV, il sera voté lors du comité syndical du PNRV en mars.

OPERATIONS 2019	MONTANT	FONCTIONNEMENT 2019		EN EUROS
<b>SUIVIS SCIENTIFIQUES ET NATURALISTE</b>	<b>12 500</b>	<b>Chapitre 011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>65 700</b>
Réalisation du STOC (capture, baguage et re-capture) à Combau	3000	Art : 60622	Carburants	6 000
Entretien des stations météo, « nettoyage » des données et Observatoire 2 . 0	1000	Art : 60632	Fournitures et petits équipements	3 000
Etude palynologique de la Combe Chevalière ; phase 2	6500	Art : 61551	Entretien matériel roulant	3 500
Gypaète : Matériel de suivi, Réseau international « Gypaète »	1000	Art : 616	Assurance	3 700
Suivi sanitaire Bouquetins ; saison 2	1000	Art : 6182	Documentation générale et technique	500
<b>ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTIVITE PASTORALE</b>	<b>5 000</b>	Art : 6184	Versements à des organismes de formation	300
Équipements et service aux éleveurs (hélicoptage, systèmes radio ... )	2000	Art : 6185	Frais de colloques et séminaires	1 000
Mise en œuvre du PPT	3000	Art : 6232	Fêtes et cérémonies	1 500
<b>VEILLE, SURVEILLANCE et POLICE DE LA NATURE</b>	<b>4 000</b>	Art : 6251	Voyages et déplacements	2 000
Équipement techniques des gardes pour la surveillance (tenue, matériel hivernal, matériel de surveillance ...)	4000	Art : 6262	Frais de télécommunication	3 000
<b>SUIVI DES EQUIPEMENTS ET DU BATI</b>	<b>6 000</b>	Art : 6281	Concours divers (cotisations)	1 000
Projet valorisation porte d'entrée de la RN ( La Coche)	5000	Art : 6287	Parc)	40 000
Signalétique RN	1000	Art : 637	Impôts et taxes	200
<b>ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITES DE PLEINE NATURE</b>	<b>2 500</b>	<b>Chapitre 012</b>	<b>Charges du personnel ( avec assurance)</b>	<b>325 652</b>
Diag envi et patrimonial les autres voies du Mont Aiguille, suite	2500	<b>Chapitre 021</b>	<b>Achat d'un véhicule</b>	<b>15 000</b>
<b>SENSIBILISATION EDUCATION ET COMMUNICATION</b>	<b>10 000</b>		<b>TOTAL</b>	<b>406 352</b>
stratégie Accueil : accompagnement et mise en œuvre	5000			
EEDD – programme scolaire	3000			
Modernisation du film sur la RN	1000			
Événementiel ( dont lâchers Gypa )	1000			
<b>TOTAL</b>	<b>40 000</b>			

RECETTES OPERATIONS 2019	MONTANT EN EUROS
Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire	33 333
Conseil dépt de l'Isère (20% du budget alloué par le MTES)	6 667
<b>TOTAL</b>	<b>40 000</b>

RECETTES FONCTIONNEMENT 2019	MONTANT EN EUROS
Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire	338 627
Conseil dépt de l'Isère (20% du budget alloué par le MTES)	67 725
<b>TOTAL</b>	<b>406 352</b>

TOTAL RECETTES 2019 (Fonctionnement + Opérations)	MONTANT EN EUROS
Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire	371 960
Conseil dépt de l'Isère (20% du budget alloué par le MTES)	74 392
<b>TOTAL</b>	<b>446 352</b>

**VOTE il est proposé à l'assemblée d'approuver ce budget prévisionnel 2019**

**→ Avis favorable à l'unanimité**

Agnès Tregret – Vice-Présidente au PNRV en charge de la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors – remercie l'association Vercors nature pour sa donation pour la restauration de la cabane abri de Chaumailoux.

Olivier Putot – Directeur du SM-PNRV – précise que cette donation sera valorisée dans nos support de communication.

Benoît Betton – Conservateur de la Réserve – précise qu'une inauguration officielle aura lieu au printemps après la neige. Le livre d'or est déjà bien rempli, les randonneurs sont ravis de ces travaux.

## POINT INFORMATION GÉLINOTTE DES BOIS

Ce point de l'ordre du jour devait être présenté par l'ONCFS mais ils sont absents aujourd'hui.

Benoît Betton – Conservateur de la Réserve – présente les principaux éléments de cette opération. Il précise que la communication a été bonne avec les équipes de capture.

Pascal Boularand - représentante de la DDT 38 – demande des nouvelles des gélinottes relâchées, en effet il semblerait qu'il y ait eu de fortes précipitations de neige dans le Val d'Aran.

Benoît Betton – Conservateur de la Réserve – précise que les services de la Réserve naturelle n'ont pas de nouvelles pour l'instant.

Patrice Beringer, - représentant de la DDT 26 – souhaite apporter des éléments administratifs. Les autorisations sont arrivées dans les délais mais il souligne que les demandes sont arrivées très tardivement, ce qui a grandement imputé la durée du traitement administratif. Les autorisations sont pluri-annuelles, il n'y aura donc pas de soucis pour les prochaines captures.

Gérard Allier – représentant de l'association de gestion de la faune sauvage sur les Hauts Plateaux du Vercors – questionne quant aux captures potentiellement faites en forêts privées ou RBI.

Eric Rousset – représentant de l'ONF – souligne que le bilan de l'opération est rassurant quant au sérieux des captures, il regrette la tardiveté des opérations. Il regrette également qu'il n'y ait pas eu de maître d'oeuvre de ces opérations. Il précise que le choix a été fait de se cantonner à la forêt domaniale pour éviter les problèmes en forêt privé. Au regard de la situation de l'espèce, il faut répartir les captures sur le territoire donc il faut envisager des captures également en RBI (avec quota par grande propriété).

Benoît Betton – Conservateur de la Réserve – souligne que si les demandes avait été exprimées plus en amont, tout cela aurait pu être clarifié. Tout le monde a mis du sien, et tout a été fait dans de bonnes conditions.

Vincent Neirinck lit le texte de Marie Paule De Thiersant, excusée, dont il a le pouvoir aujourd'hui.

« Je rappelle que la LPO reste toujours très critique quant au prélèvement de gélinottes sur le territoire du Parc et de la Réserve pour alimenter la population du Val d'Aran pour deux raisons majeures :

- aucune garantie n'est donnée que ce prélèvement n'impactera pas à terme la population de cette espèce sur le territoire du PNR et de la Réserve. D'ailleurs tous les milieux y compris ONCFS s'accordent à dire que la population de cette espèce n'est pas suffisamment connue à ce jour.

- aucune garantie n'est donnée quant au succès de l'opération de réintroduction dans le Val d'Aran.

Cette opération de prélèvement ne doit en aucun cas modifier les règles de protection de l'espèce sur le département de la Drôme. »

Michel Vartanian - 1<sup>er</sup> vice -président du Parc en charge de la Biodiversité - rappelle qu'en 1996, quand le SM-PNRV a réintroduit les vautours, des risques ont également été pris.

Francois Véron, Vice président du conseil scientifique – exprime l'avis du Conseil scientifique :

« Le conseil scientifique du Parc du Vercors et de la Réserve Naturelle des Hauts Plateaux du Vercors, réuni ce 7 novembre 2018, a fait un bilan intermédiaire de l'opération de prélèvement de gélinothèques des bois sollicitée par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire en vue d'une réintroduction dans le Val d'Aran dans les Pyrénées espagnoles. Il tient à exprimer les remarques suivantes :

Le CS acte que la réévaluation préalable de l'effectif de gélinothèques réalisée au printemps 2018 a permis de s'assurer que la population était stable et devait pouvoir supporter les prélèvements envisagés. Aucune garantie cependant n'est donnée quant au suivi à l'issue des prélèvements.

Il note aussi l'effort réalisé sur les conditions techniques de translocation (capture-transport-lâcher) notamment le temps s'écoulant entre la capture et le lâcher.

Dans son avis émis le 15 mars 2017, le conseil scientifique relevait **plusieurs points d'attention qui conditionnaient sa position** au regard de cette opération. **Il regrette que plusieurs de ces points ne donnent pas satisfaction au stade actuel.**

- Il n'y a pas eu de capture concomitante à Auzet, contrairement aux préconisations du GEOC qui avaient été validées en comité consultatif.

- Le principe de translocation de couples et non d'individus isolés avait aussi été retenu. Or les opérations de capture ont débouché sur la translocation d'un couple et de 3 mâles isolés.

Ces deux facteurs limitent considérablement les chances de succès des transferts réalisés cette année.

- Bien que la période des captures ait été connue depuis plusieurs mois, le démarrage des opérations a été précipité. Le contact avec les prestataires en charge des captures n'a eu lieu que deux semaines avant les opérations, ne lui permettant pas d'informer suffisamment les usagers fréquentant le territoire.

- Malgré des engagements fermes, le premier couple a été relâché sans émetteur et n'est donc pas suivi. Cela limite fortement les capacités d'évaluation du succès de cette réintroduction et donc les connaissances indispensables permettant de justifier la poursuite de l'opération.

- L'arrêté préfectoral ne ferme pas la porte à des captures en RBI, alors qu'il avait été clairement précisé en comité consultatif que les prélèvements ne pourraient être réalisés dans le périmètre de la RBI.

- Rien n'est encore prévu au stade actuel par le ministère et l'ONCFS sur la mise en place d'un dispositif d'étude des mécanismes de dispersion et d'exploration du territoire dans le Vercors (dispositif homologue de celui prévu dans les Pyrénées, le Vercors servant de témoin), ni pour un suivi de la dynamique temporelle suite aux prélèvements. Le conseil scientifique avait souhaité que l'on profite de l'opportunité des opérations de capture pour mettre en place de telles études destinées à mieux connaître l'espèce sur un site reconnu comme l'un des plus intéressants de France. Le ministère avait admis que ce projet devait faire l'objet d'une étude qui permette de mieux connaître la population. De telles études qui s'inscrivent pleinement dans les missions d'une réserve naturelle, pourraient être comprises par le gestionnaire et ses partenaires comme une disposition « compensatoire » d'un prélèvement qui n'était pas souhaité. Le nombre d'oiseaux équipés est pour l'heure très insuffisant pour pouvoir tirer un quelconque enseignement.

- Enfin, l'une des questions centrales, celle des impacts sociaux, que ce soit sur les habitants, les chasseurs, les naturalistes, etc., mais aussi sur l'image du Parc et de la Réserve, n'a toujours pas été prise sérieusement en considération. En l'absence du nécessaire travail de concertation, d'explication et d'accompagnement destiné à l'ensemble des acteurs concernés, les tensions liées à cette opération sont susceptibles d'éclater à tout moment.

Le conseil scientifique regrette le désengagement et le désintérêt du ministère une fois le principe de l'opération acquis. Il demande par conséquent que les **captures soient suspendues tant que les points de vigilance évoqués ne sont pas satisfaits.** »

#### Références

- Avis du conseil scientifique du 27/03/2015
- Avis du conseil scientifique du 15/03/2017
- Compte-rendu des réunions du comité consultatif du 16/03/2017 et du 04/07/2017

Monsieur le sous-préfet conclut en précisant que l'année 2018 aura permis des opérations de rodage, il convient maintenant d'utiliser les retours d'expériences pour les prochaines sessions de capture, il entend qu'il n'y a pas de doute sur le sérieux des espagnols. Il rappelle qu'il y a plus d'un an nous avons pris la décision que si la population était stable on accepterait ce projet. C'est aussi un pari sur l'avenir. Il souhaite toutefois que l'ONCFS vienne présenter le sujet lors d'un prochain Comité consultatif.

## INFORMATIONS DIVERSES

Romain Briet - représentant de la DREAL - informe que la composition du Conseil scientifique de la Réserve a été renouvelée pour une durée de 5 ans. Le nouveau président du Conseil scientifique est Grégory Loucougaray, il est précisé que François Véron reste vice président aux instances.

Il convient également de renouveler la composition du Comité consultatif en 2019, la composition des différents collèges est en partie cadrée par le décret de classement. Pour les personnes scientifiques qualifiées, il convient de demander la confirmation du souhait de participation à cette instance.

François Brunsvick - représentant de la FAUP - souhaiterait qu'une information sur l'observatoire éco climatique puisse être faite lors d'un prochain comité consultatif, il souligne également que les 30 ans de la Réserve n'ont pas été fêtés, ce pourrait être l'occasion de rappeler certains principes, de mettre un coup de projecteur sur cet espace protégé, espace avec des interdictions mais aussi des comportements adaptés à avoir.

Monsieur le sous-préfet précise l'intérêt de créer des outils pour transmettre les messages de sensibilisation et souligne que les enfants sont aussi de bons vecteurs.

Benoit Betton - conservateur de la RNHPV - précise que le sujet obs 2.0, est déjà identifié pour un prochain comité consultatif, quant aux « 30 ans de la RN », l'équipe de la Réserve naturelle réfléchit à fêter les 35 ans : le programme pédagogique est à construire en 2019, il conviendra également de mobiliser toutes les bonnes idées des membres du comité consultatif.

Nicole Obrego - représentante de Vercors Nature - questionne quant à l'avancée de la réflexion sur le jour de non chasse, elle précise que ce sujet a été soulevé depuis juin 2017.

Gérard Allier - Association pour la gestion de la Faune et de la Chasse des HPV - précise que le projet avance, dès mars 2019, le jour de non chasse sera officialisé sur la RNHPV, c'est en cours d'échange dans les ACCA.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Sous-Préfet remercie les membres du comité consultatif, le gestionnaire et ses équipes, ainsi que la commune de Treschenu-Creyers pour son accueil.

La prochaine rencontre du comité consultatif aura lieu le 21 mars 2019

Lever de la séance à 16 h 30

Le Sous-Préfet de DIE

  
Patrice BOUZILLARD



PRÉFET DE LA DRÔME

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
d'Auvergne Rhône-Alpes

Service Eau, Hydroélectricité et Nature

Pôle préservation des milieux et des espèces

Valence, le

12 SEP. 2018

## ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° 26-2018-09-12-001

### Portant renouvellement du conseil scientifique de la réserve naturelle nationale des Hauts Plateaux du Vercors

Le Préfet de la Drôme  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le code de l'environnement et notamment l'article R.332-18 ;

VU le décret n° 85-280 du 27 février 1985 portant création de la réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors, et notamment son article 26 ;

VU l'arrêté interministériel du 16 octobre 2009 portant création de la Réserve Biologique Intégrale du Vercors ;

VU le décret n°2009-620 du 6 juin 2009 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie ;

VU l'arrêté préfectoral portant délégation de signature au Directeur Départemental des Territoires ;

VU la lettre du 19 juin 1985 du Ministre de l'environnement, désignant le préfet commissaire de la République du Département de la Drôme, comme préfet centralisateur ;

Considérant que le conseil scientifique de la réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors est arrivé à échéance et qu'il convient de le renouveler ;

Considérant la proposition de composition du conseil scientifique transmise par le parc naturel régional, gestionnaire de la réserve ;

SUR proposition de Madame la Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne Rhône-Alpes ;

**ARRÊTE :**

## **Article 1<sup>er</sup> : Renouveaulement – missions**

Le conseil scientifique de la réserve naturelle nationale des Hauts-Plateaux du Vercors est renouvelé. En application de l'article 6 de l'arrêté interministériel du 16 octobre 2009, portant création de la Réserve Biologique Intégrale du Vercors, cette instance fait office de conseil scientifique de la Réserve Biologique Intégrale du Vercors.

Cette instance fait également office de conseil scientifique du Parc Naturel Régional du Vercors.

Ses missions sont ainsi définies :

- Le conseil scientifique concourt à l'élaboration du programme de recherche scientifique pour la réserve naturelle nationale des Hauts-Plateaux du Vercors et pour la réserve biologique intégrale du Vercors. Ce programme fait l'objet d'un débat et de propositions de décisions annuelles au sein du comité consultatif. Il participe au suivi et à l'évaluation de ce programme de recherche ;
- Le conseil scientifique répond par ses avis aux consultations du gestionnaire ou, le cas échéant, du comité consultatif de la réserve ou du préfet ;
- Le conseil scientifique est associé en tant que de besoin aux opérations d'animation pédagogique et de communication mises en œuvre par le gestionnaire ;
- Le conseil scientifique est tenu informé des nouveaux aménagements entrepris dans les forêts bénéficiant du régime forestier ;
- De façon générale, le conseil scientifique a accès, auprès du gestionnaire, aux informations nécessaires à sa mission.

Le conseil scientifique est représenté par son président, qui siège avec voix délibérative, au sein du comité consultatif de la réserve naturelle nationale des Hauts-Plateaux du Vercors.

## **Article 2 : Composition**

Le conseil scientifique comprend des membres représentatifs des différentes disciplines des sciences de la nature et des sciences humaines.

La nomination de ses membres s'effectue par arrêté préfectoral sur proposition du gestionnaire.

Le conservateur de la réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors est membre de droit du conseil scientifique, avec voix délibérative.

Le préfet de la Drôme a libre accès aux travaux du conseil scientifique et s'y fait représenter en tant que de besoin.

La composition et les missions du conseil scientifique pourront être ajustées, en tant que de besoin, par arrêté modificatif du préfet de la Drôme (préfet coordonnateur).

Les membres du conseil scientifique agissent en leur nom propre, ils ne représentent pas leur structure.

Sont nommés membres du conseil scientifique de la réserve naturelle nationale des Hauts-Plateaux du Vercors :

Prénom / Nom	Spécialité	Structure
Véronique Jabouille	ACTIVITE SYLVICOLE	CRPF
Estelle Lauer	ACTIVITE CHASSE	FDC 38
Philippe Bourdeau	ACTIVITE APN	IGA (PACTE)
Thierry Lebel	CLIMATOLOGIE	LTHE
Baudouin Lismonde	EAU ET KARST	Retraité
Didier Graillot	EAU / HYDROLOGIE de SURFACE	Université St Etienne – EMSE UMR 5600
Alexandre Poiraud	GEOLOGIE	
Araud Foulquier	HYDROBIO-CHIMISTE	LECA
Pascal Dupont	ENTOMOLOGIE	MUSEUM de Paris
Sébastien Blache	FAUNE	
Jean-Charles Villaret	BOTANIQUE	CBNA
Roger Marciau	ZONE HUMIDE	Retraité / membre du CSRPN
Grégory Loucougaray	MILIEUX OUVERTS	IRSTEA
Carole Desplanque	FORÊT	ONF
François Véron	AGRI-ENVIRONNEMENT	IRSTEA
Bruno Caraguel	PASTORALISME	FAI
Hugues Merle	TRAMES VERTES et BLEUES	AURG
Régis Picavet	PREHISTOIRE	Retraité
Jacques Planchon	HISTOIRE	Musée de Die
Anne Sgard	URBANISME ET PAYSAGE	Université de Genève
Ségolène Cognat	URBANISME ET DROIT DE L'URBANISME	Avocat barreau grenoble
Lara Mang-Joubert	SOCIOLOGIE : MUTATION SOCIALE AU NIVEAU DU TERRITOIRE	Lyon 2
Coralie Mounet	GEOGRAPHIE : RELATIONS HOMME / FAUNE	PACTE (UMR 5194)
Olivier Labussière	MOBILITE ET TRANSITION ENERGETIQUE	IGA (PACTE)
Nicolas Kada	APPROCHE JURIDIQUE, POLITIQUE PUBLIQUE ET REFORME TERRITORIAL	CERDHAP
Catherine Gauthier	COMMUNICATION ET CULTURE SCIENTIFIQUE	Muséum Grenoble

### **Article 3 : Durée des mandats**

Les membres du conseil scientifique sont désignés pour une durée de cinq ans. Les membres sortants peuvent être renouvelés dans leurs fonctions. Les membres du conseil scientifique décédés ou démissionnaires et ceux qui en cours de mandat cessent d'exercer les fonctions pour lesquelles ils ont été désignés sont remplacés.

Dans ce cas, le mandat des nouveaux membres expire à la date à laquelle aurait normalement pris fin celui de leurs prédécesseurs.

#### **Article 4 : Fonctionnement**

Le conseil scientifique élit son président (et son vice-président éventuellement) parmi ses membres, à l'exclusion des membres de droit, après chaque renouvellement.

Le conseil scientifique se réunit en commission plénière au moins une fois par an, sur convocation de son président ou à la demande du préfet de la Drôme ou du président de l'organisme gestionnaire. Il rend compte de ses travaux au comité consultatif de la réserve naturelle et en informe le gestionnaire.

Le gestionnaire de la réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors assure le secrétariat des séances du conseil scientifique.

Le président du conseil scientifique peut déléguer l'examen d'une question particulière à une formation restreinte qu'il désigne et mandate.

Le conseil scientifique peut entendre à titre consultatif, en tant que de besoin et après avis du gestionnaire, toute personnalité compétente.

Les fonctions de membre du conseil scientifique sont exercées à titre gratuit. Il en est de même pour les personnes mentionnées à l'alinéa précédent.

Le gestionnaire de la réserve naturelle assure le remboursement des frais de déplacement liés aux réunions du conseil scientifique sur la base selon les tarifs en vigueur (FPT). Les frais de déplacement et les coûts liés à d'autres types de réunion sont soumis à l'approbation préalable du gestionnaire.

#### **Article 5 : Recours**

Le présent arrêté peut être déféré devant le tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

#### **Article 6 : Exécution**

Les secrétaires généraux des Préfectures de la Drôme et de l'Isère, le Sous-préfet de Die, la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Auvergne Rhône-Alpes et le président de l'organisme gestionnaire de la réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs du département de la Drôme.

12 SEP. 2018

Pour le Préfet, et par délégation,  
Le Directeur départemental des territoires,

P. ALLIMANT

Parc naturel  
régional du Vercors

LA RÉSERVE  
NATURELLE DES  
HAUTS-PLATEAUX DU  
VERCORS

Fiches Action 2018



PRÉSERVER ET VALORISER



Réserve Naturelle  
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS



Parc  
naturel  
régional  
du Vercors

# FICHES ACTIONS 2018

- Page 2 - Suivis Tétras Lyre
- Page 3 - Suivi Chevêchette
- Page 4 - Suivi GÉlinotte des bois
- Page 6 - Suivi Vautour fauve
- Page 7 - Suivi Gypaète barbu
- Page 8 - Suivi Temporel d'Oiseaux Communs (STOC)
- Page 9 - Etude Apollon
- Page 10 - Etude de la population de serpent
- Page 11 - Suivi sanitaire et génétique du Bouquetin des Alpes
- Page 12 - Suivis Loup
- Page 13 - Etude sur les chiens de protection
- Page 14 - Protocole Indice de Changement Ecologique (ICE)
- Page 15 - Etude de la zone humide de Chevalière
- Page 16 - Etude de la pelouse sommitale du Mont Aiguille
- Page 18 - Explorations spéléologiques
- Page 19 - Rénovation de la cabane- abri des Chaumailoux
- Page 20 - Travaux nécropole du Pas de l'Aiguille
- Page 21 - Suivi fréquentation au Mont Aiguille
- Page 22 - Sensibilisation des publics
- Page 24 - Manifestations sportives



# SUIVIS TÉTRAS LYRE

FICHE ACTION  
2018



Réserve Naturelle  
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

## Objectif de l'action

2 protocoles de l'Observatoire des Galliformes de Montagne (OGM) sont réalisés par l'équipe de la RNHPV sur les Hauts Plateaux : le protocole au chant et le protocole au chien d'arrêt.

Ce 1er protocole réalisé au printemps permet de surveiller la population de Tétrasyre présente sur les Hauts-Plateaux du Vercors dans le cadre du suivi alpin coordonné par l'OGM.

Ce suivi a pour objectif :

- d'estimer, à moyen terme, la taille de la population de coqs chanteurs à l'échelle de la Réserve naturelle

- et d'estimer les tendances des effectifs en analysant les changements observés entre les estimations successives obtenues au cours du temps.

Ce protocole au chant est complété par le suivi aux pièges photographiques d'un certain nombre de placettes fréquentées par les mâles. Ce suivi est mis en place, réalisé et analysé par la RNHPV.

Le protocole au chien d'arrêt (protocole OGM), réalisé au mois d'août, permet quant à lui d'estimer le taux de reproduction sur les Hauts Plateaux.

## Contexte

Opérations coordonnées par l'OGM à l'échelle du massif alpin ; le protocole d'échantillonnage a été élaboré par l'OGM et mis en oeuvre par la Réserve naturelle.

RÉF. PLAN DE GESTION : A1b

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS :

Temps agent

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :

AP N° 2015-139-0042

AVIS DES INSTANCES :

/

ACTION PORTÉE PAR :

La Réserve naturelle en partenariat avec l'Observatoire des Galliformes de Montagne (OGM)



## Descriptif de l'action

Protocole au chant :

L'observateur se déplace dans le secteur qui lui a été confié selon un itinéraire pré-établi, et compte tous les individus mâles et femelles vus et/ou entendus. L'objectif est de compter tous les individus présents sur son secteur, tout en limitant le dérangement occasionné.

Le comptage commence une heure avant le lever du soleil et finit au maximum 2 h après.

La Réserve naturelle est découpée en 30 secteurs différents. Chaque année, 18 +/- 1 secteurs sont choisis aléatoirement et prospectés selon la méthode décrite ci-dessus. Cela permet d'obtenir au bout de quelques années de suivi une estimation précise de l'effectif.

Protocole au chien :

2 secteurs définis en amont sont parcourus par un chasseur, son chien d'arrêt spécialisé et une personne de la RNHPV ou du SM-PNRV. Le secteur confié est donc parcouru et toutes femelles avec ou sans jeune(s) sont dénombrées.

### RÉSULTATS

\* Protocole au chant :

Opération réalisée les 04, 05, 11, 12 et 17 mai 2018.

Ce suivi a demandé 5 journées de comptage et la présence de 23 observateurs

46 mâles et 2 poules ont été dénombrés

\* Les données récoltées grâce aux pièges photos seront analysées cet hiver.

\* Protocole au chien : Opération réalisée entre le 1er et le 4 août

13 poules dont 4 nichées avec 8 jeunes, 2 coqs et 3 tétras non sexés ont été dénombrés. Le nombre de poules est en hausse ainsi que le nombre de nichées par rapport à 2017. Le nombre de jeunes par poule reste faible. 2 nouveaux secteurs sur chaumailoux comptés cette année où un mâle a été observé.

# SUIVI CHEVECHETTE

FICHE ACTION  
2018



Réserve Naturelle  
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

## Objectif de l'action

L'objectif de ce protocole vise à mieux connaître la population de la chouette chevêchette sur l'ensemble de la Réserve naturelle.

Il ne s'agit ni d'un inventaire ni d'une estimation de la densité d'individus, ou encore d'évaluer la tendance d'évolution de la population pour le moment, mais d'affiner notre connaissance sur la répartition spatiale de cette espèce sur les Hauts Plateaux.

A terme, cette connaissance permettra si nécessaire d'orienter la gestion forestière de l'ONF.

## Contexte

Suite à l'étude réalisée sur la Réserve naturelle portant sur l'écologie et la biologie de la chevêchette de 2009 à 2011, il a été décidé de poursuivre le suivi de la chevêchette sur l'ensemble de l'habitat favorable présent sur la RNHPV. Ce suivi a donc pour but d'étudier la répartition de l'espèce sur cette zone.

Ce suivi a été mis en place en 2015, il s'agit pour 2018 de la quatrième année de prospection.



© PNRV Léa Chabonnier

## Descriptif de l'action

La zone prospectée est établie dans la zone d'habitat potentiel de la chevêchette.

Des transects sont définis au sein de cet habitat potentiel. Des points de repasse et d'écoute sont disposés tout le long de ces transects, à une distance de 500m entre chaque point, et repérés par GPS.

Les transects doivent être parcourus deux fois à trois semaines d'intervalle.

La repasse est utilisée pour détecter plus facilement les individus mâles, actifs pendant la saison de prospection.

La prospection doit être réalisée entre mi-mars et mi-avril, période de reproduction optimum où les mâles appellent les femelles et défendent leur territoire. Ils sont alors plus réactifs à la repasse et nous permettent de déterminer le nombre de couples nicheurs.

Le protocole de repasse consiste à émettre 3 séries de chant du mâle (ocarina), entre-

coupées de 3 séries de pause de même durée (30 sec).

La chevêchette chante toute la journée, mais il est préférable de commencer assez tôt le matin, période où les individus sont à priori les plus actifs (avec le crépuscule). Il faut également noter la réaction des passereaux à la repasse, ce qui peut être un précieux indicateur de présence de l'espèce. En effet, les passereaux alertent leurs congénères par des cris lorsque ce prédateur est repéré.

Toutes les observations sont consignées sur une fiche de terrain, intégrées dans nos bases de données.

A noter que la repasse est autorisable sur la RNHPV uniquement à des fins scientifiques.

RÉF. PLAN DE GESTION .C11b

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS :

Temps agent

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :

/

AVIS DES INSTANCES :

/

ACTION PORTÉE PAR :

La Réserve naturelle



© PNRV Hervé Toumier

## RÉSULTATS

Les données récoltées par ce suivi seront analysées sur plusieurs années.

# SUIVI GÉLINOTTES DES BOIS

FICHE ACTION  
2018



Réserve Naturelle  
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

## Objectif de l'action

Espèce à enjeux sur la Réserve naturelle, le protocole d'Indices de Présence sur Parcelles Circulaires (IPPC) permet d'estimer une abondance sur les Hauts Plateaux. Réalisé déjà en 2010-2011, le second passage permettra d'estimer une évolution de la population entre ces deux passages.



RÉF. PLAN DE GESTION .C11C

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS :

Temps agent

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :

AP N° 38 - 2018 - 1022 -001

AP N° 26 - 2018 - 1011 -004

AVIS DES INSTANCES :

Comité consultatif 04/07/17

Conseil scientifique 07/03/17

ACTION PORTÉE PAR :

La Réserve naturelle en partenariat avec l'Observatoire des Galliformes de Montagne (OGM)

## Contexte

Ce second passage du protocole IPPC a été réalisé en 2018 suite à un projet de restauration d'une population de Gélinotte des bois dans le versant espagnol des Pyrénées (au Val d'Aran). Suite à la réalisation de plusieurs IPPC fin des années 2000 et début 2010, 2 secteurs avaient été identifiés pour participer au projet. Ces 2 sites de capture, dits sites « sources » sont sur la commune d'Auzet (04) et sur les Hauts Plateaux du Vercors.

Cette opération de capture se fait dans un plus vaste projet entre l'Espagne, l'Andorre et la France de restauration de la biodiversité. Les engagements pris ont ainsi permis la réintroduction du Bouquetin ibérique sur le versant français des Pyrénées et prévoyaient donc la réintroduction de Gélinotte des bois en Espagne.

Un objectif minimal pour la réintroduction a été fixé à 40 poules et à 50 mâles sur l'ensemble des deux sites de captures. Il a été proposé par l'ONCFS qu'environ 1/3 de cet effectif soit prélevé dans le Vercors (au maximum 16 poules et 20 mâles et au minimum 13 poules et 16 mâles qui seraient capturés en 2 années espacées d'une année sans capture). Dans l'hypothèse (probable la première année) que moins de 6 poules et 8 mâles soient capturés, il pourrait être envisageable de reconduire des captures l'année suivante.

La zone retenue pour les prélèvements a été définie dans l'étude de faisabilité réalisée par Marc Montadert (ONCFS), celle-ci représente environ 7000 ha répartis de part et d'autre de la limite départementale sur le territoire de la RNHPV et au-delà. Les communes concernées sont Saint Martin en Vercors, La Chapelle en Vercors et Saint Agnan en Vercors côté Drôme, et Corrençon en Vercors, Saint Andéol et Gresse-en-Vercors pour l'Isère.

Après de nombreux questionnements formulés par les acteurs locaux assez inquiets de voir ces prélèvements venir impacter la population de gélinottes des Hauts Plateaux et suite à l'avis formulé par les instances de la Réserve naturelle, les captures sur les Hauts Plateaux ont été conditionnées à la réalisation d'un nouveau protocole IPPC et donc à l'évolution de ces indices de présence depuis la première série de mesure effectuée en 2010-2011.



## Descriptif de l'action

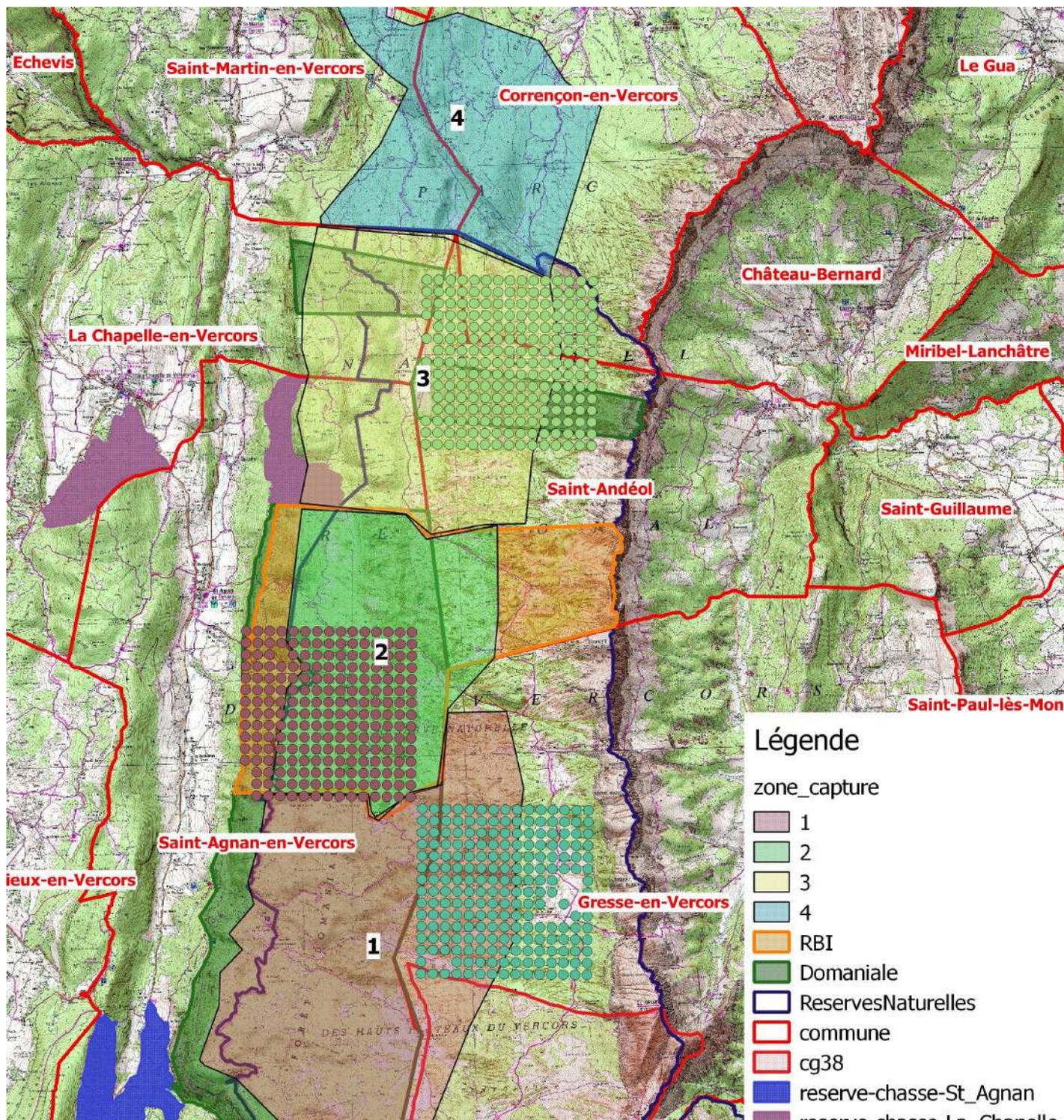
La réalisation des IPPC se fait en période de fonte de la neige à partir de mai. Les inventaires ont été réalisés sur 2 carrés d'échantillonnage prospectés lors de la première opération. L'ONF et la RNHPV ayant géré chacun un des carrés. Ce sont 100 placettes de 20 m de rayon distribuées sur 400 ha dans lesquelles sont recherchés les indices de présence de gélinotte (essentiellement crottes) qui ont donc été parcourus.

L'indice IPPC est simplement le pourcentage de placettes avec présence d'indice.

### RÉSULTATS

Les résultats ont démontré une stabilité des indices de présence de gélinotte entre les 2 opérations, concluant alors au fait que la population de Gélinotte des bois est en état favorable et que les captures pour des lâchers en Espagne pouvaient avoir lieu.

En effet, il a été considéré par Marc Montadert (ONCFS) que « compte tenu de la continuité forestière entre ces deux sites et l'absence d'altération de l'habitat entre les deux inventaires, il est possible de suggérer que ce diagnostic de stabilité peut être étendu à la population de gélinotte occupant ces types d'habitats sur les hauts plateaux du Vercors ».



# SUIVI VAUTOUR

## FAUVE

### Objectif de l'action

Assurer un suivi du succès reproducteur des vautours fauves dans le Vercors et participer au comptage annuel organisé sur l'ensemble des Alpes et du Massif Central pour obtenir un dénombrement le plus exhaustif possible des vautours fauves à cette échelle.

### Contexte

Le Parc du Vercors a réintroduit le vautour fauve sur le sud du massif de 1999 à 2007. La population est suivie depuis la première reproduction, tous les ans entre décembre et juillet pour connaître le nombre de couples et le succès de la reproduction. Le SM-PNRV participe avec tous les autres acteurs liés à la préservation du vautour fauve au comptage annuel sur les dorts connus de l'arc alpin et du Massif Central.



### Descriptif de l'action

Pour connaître le nombre de couples et le succès de la reproduction, un agent de la Réserve naturelle passe 2 jours par semaine environ en observation des sites de nidification des falaises d'Archiane, entre janvier et juillet, jusqu'à l'envol des jeunes.

Les autres sites de reproduction connus sur le Vercors sont suivis par un agent du SM-PNRV et des bénévoles actifs de notre réseau.

Le comptage annuel organisé pour estimer un nombre minimum de vautours sur l'ensemble des Alpes et du Massif Central, se déroule tous les ans en fin de journée, la deuxième quinzaine d'août.



FICHE ACTION

2018



Réserve Naturelle  
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

RÉF. PLAN DE GESTION. D14a

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS :

Temps agent

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :

/

AVIS DES INSTANCES :

Pas d'avis ni autorisation à demander pour cette action

ACTION PORTÉE PAR :

La Réserve naturelle

### RÉSULTATS

En 2018, pour différentes raisons organisationnelles, il a été difficile de la suivre reproduction avec précision. On peut tout de même affirmer un nombre minimum de couples reproducteurs égal à 43 et 26 jeunes minimum à l'envol mais il est fort probable que le

nombre de couples reproducteurs approche les 70 couples, comme en 2017.

Pour le comptage aux dorts, 170 individus ont été dénombrés sur le Vercors. 1873 individus ont été comptés sur l'ensemble de la zone.

# SUIVI GYPAÈTE BARBU

FICHE ACTION

2018



Réserve Naturelle  
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

## Objectif de l'action

Dans le cadre de « l'International Observation Day » (IOD) instauré par la VCF (Vulture Conservation Foundation), ce suivi réalisé chaque année sur un week-end en octobre, permet de connaître un effectif minimum de gypaète barbu sur l'arc alpin et le Massif Central.

## Contexte

Depuis 2015, ce suivi est réalisé dans le cadre du programme « Life Gypaète » (2015-2021).

Appelé « Gypconnect », il vise plusieurs objectifs :

- Créer des noyaux reproducteurs dans les Préalpes et le Massif central.
- Favoriser les échanges avec les Pyrénées.
- Participer à la création d'une population stable dans les Alpes.

Le suivi des Gypaètes barbus s'organise à l'échelle de l'Arc Alpin et du Massif Central dans le cadre de l'IBM (International Baring Vulture Monitoring) coordonné par la VCF. Ce suivi s'organise sur 1 journée par an (sans date de report).

En France, il est mis en oeuvre par différentes structures telles que : la LPO, l'association Vautours en Baronnies, des Parcs Nationaux, des Parcs naturels régionaux... Le PNR Vercors organise ce comptage sur le territoire du Vercors et Diois.

## Descriptif de l'action

Il s'agit de positionner des observateurs sur des points précis identifiés en amont, permettant un maillage le plus fin possible du territoire dont nous avons la responsabilité.

L'observateur assume son poste de 10h à 16h et note, le cas échéant, tous les gypaètes qu'il observe. Il rapporte également tous les éléments susceptibles d'identifier l'oiseau et nécessaires pour déterminer le nombre total d'oiseaux observés.



Kirsi - 06 octobre 2018 - 11h15 - croix du Lautaret - Alain Herrault

## RÉSULTATS

15 observations ont été faites sur les postes : Tussac, Bois brûlé, Tête du jardin, Croix de Lautaret, la Richardière. Après le dépouillement des fiches de comptage et l'analyse des heures de passage ainsi que des photos prises par les observateurs, il en ressort que c'est le même Gypaète Barbu observé par tous.

1 seul oiseau retenu. Il s'agit de Kirsi : un mâle adulte de 6 ans lâché dans le Vercors en 2013

# SUIVI TEMPOREL D'OISEAUX COMMUNS

FICHE ACTION

2018



Réserve Naturelle  
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

## Objectif de l'action

Ce STOC est réalisé sur la Réserve naturelle en 2 protocoles :

- le STOC « capture »
- le STOC « points d'écoute »

De portée nationale, ils permettent d'estimer les variations d'effectifs des oiseaux nicheurs les plus communs à moyen et long terme ainsi que l'influence des variations climatiques et d'habitat sur esux.

C'est dans ce programme que s'inscrit le STOC « capture » de la communauté des oiseaux du Vallon de Combeau et le STOC « points d'écoute » sur 3 sites des Hauts Plateaux (2 gérés par la RNHPV au Grand Pot et à La Baume, et 1 par l'ONF).

Outre l'intégration des données au réseau national, ces suivis apportent de précieuses informations à la Réserve naturelle sur l'état des populations de ses oiseaux communs.

## Contexte

En 1989, le Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO) a mis en place un programme de Suivi Temporel des populations d'Oiseaux Communs nicheurs en France. Les 2 programmes « STOC capture » et « STOC points d'écoute » ont ainsi été développés.

Le principe des protocoles STOC est de réaliser le suivi d'une communauté d'oiseaux sur un site donné dans le temps, en maintenant un effort annuel.

## Descriptif de l'action

Pour le STOC « capture », la méthode de capture se fait par la pose de filets de 12 mètres de largeur et 3 mètres de hauteur, à emplacements fixes. Ce protocole permet essentiellement la capture-recapture des oiseaux des strates buissonnantes.

5 sessions de capture sont réalisées chaque année entre le 15 mai et le 15 juillet, lorsque les conditions météorologiques sont favorables (quasi absence de vent et de pluie). Les filets sont posés pour la capture une heure avant l'aube et pendant 8h tous les oiseaux capturés seront relevés (avec mesures biométriques) et bagués (s'ils ne le sont

pas déjà).

Le STOC « points d'écoute » se réalise sur un carré de 2 x 2 kilomètres défini aléatoirement. Sur ce carré, l'observateur répartit 10 points d'écoute de manière homogène dans les différents milieux représentés sur son carré. Il s'agira ensuite de réaliser deux passages sur ce carré, en période de reproduction, afin d'échantillonner les nicheurs précoces et les tardifs (de début avril au 15 juin). Les deux passages doivent être espacés de 4 semaines minimum.



## RÉSULTATS

Pour le STOC « capture », les principaux résultats sont les suivants :

- Pour la saison 2018, 82 individus ont été capturés. Sur les dix-sept années, le nombre d'individus capturés diminue progressivement (moyenne de 97 individus capturés par an).
- La richesse spécifique reste stable (moyenne de 18 espèces capturées sur les dix-sept années de suivi, 17 espèces capturées pour 2018).
- 2018 se caractérise comme étant l'une des plus mauvaises années de reproduction des oiseaux enregistrées en dix-sept années de suivi.
- La variation de la condition corporelle diminue fortement depuis 2008 comparée à celle des quantiles

de l'indicateur national.

- Il est constaté une diminution lente et régulière des communautés d'oiseaux de l'étage subalpin et une légère et régulière augmentation des effectifs de l'étage montagnard.

A noter que la station STOC « capture » du Vallon de Combeau, avec dix-sept années de suivi, n'a pas d'équivalent en nombre d'années de suivi si on la compare aux autres stations STOC capture installées en montagne.

Les données récoltées dans le cadre du STOC « points d'écoute » sont transmises au Muséum National d'Histoire Naturelle et sont traitées à l'échelle nationale chaque année.

# SUIVI APOLLON

FICHE ACTION  
2018



Réserve Naturelle  
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

## Objectif de l'action

Cette étude a pour objectif :

- d'améliorer la connaissance de la répartition, des effectifs et de la dynamique de population de l'Apollon (*Parnassius apollo*) dans les différents massifs étudiés : dans les massifs préalpains (Bauges, Chartreuse, Vercors), les Alpes internes (Belledonne, massif du Taillefer) et le Massif Central (Chastreix Sancy, Cantal)
- de mieux caractériser la génétique des populations de ces massifs et d'estimer les paramètres démographiques (taille des populations, consanguinité intrapopulationnelle, flux d'individus entre populations et distances de migration), et l'histoire des populations de l'Apollon dans les massifs montagneux étudiés.
- d'évaluer et mieux connaître les échanges potentiels entre populations au sein d'un même massif et entre massifs, s'ils existent.

## Contexte

Ce projet s'inscrit dans le Plan National d'Actions (PNA) en faveur des « papillons diurnes patrimoniaux ». L'Apollon fait partie des espèces prioritaires à l'échelle nationale. Il bénéficie à ce titre d'une protection nationale et est inscrit dans l'annexe IV de la directive Habitat. Son statut dans la liste rouge française est considéré comme pré-occupation mineure mais son statut dans la liste rouge Europe est considéré comme quasi menacé. La France possède donc une responsabilité dans la conservation et la connaissance de cette espèce à l'échelle européenne.

Espèce montagnarde emblématique, relativement facile à observer et à identifier, l'Apollon est susceptible de s'inscrire dans un programme de recherche participative utile à la sensibilisation du public sur les problématiques de conservation des habitats, de l'impact du réchauffement climatique et de l'importance des corridors biologiques.

L'intérêt du projet repose sur une participation conjointe et partenariale des différents massifs concernés par cette espèce. L'opération est ainsi menée en simultané sur les différents massifs avec l'Association Flavia et le laboratoire LECA.

RÉF. PLAN DE GESTION .A1a

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS :  
3 000€ + Temps agents

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :  
AP N° 2018 – 107 – 008  
AP N° 26-2018-03-06-001

AVIS DES INSTANCES :  
Conseil Scientifique 7/11/17  
Comité Consultatif 22/03/18

ACTION PORTÉE PAR :  
action réalisée sur différents massifs alpin et Massif central, en collaboration avec le LECA (Laboratoire d'Ecologie Alpine de Grenoble) et Flavia A.D.E.



© PNRV Brice Palhac

## Descriptif de l'action

Opération réalisée sur le terrain de mai 2018 à août 2018.

L'objectif est de récolter 25 échantillons (1 patte prélevée sur l'individu capturé pour avoir suffisamment de matériel génétique) d'Apollon, sur 5 stations différentes (soit 5 prélèvements par station), réparties latitudinalement sur le massif du Vercors. Les 5 stations choisies sont Darbousse, la Molière-Sornin, Gerland-Pichet, Tussac et Lus-la-Croix-Haute.

Les 25 prélèvements effectués ont été conservés dans une solution adéquate et congelés par la suite, avant transfert au laboratoire du LECA., où ils seront analysés.

### RESULTATS

Les analyses sont en cours.



© PNRV Brice Palhac

# SUIVI DE LA POPULATION DE SERPENT

## Objectif de l'action

Espèces peu connues sur les Hauts Plateaux, la Réserve naturelle bénéficie d'une étude qui va permettre d'améliorer ses connaissances. Jusque là réalisée sur les piémonts de la RNHPV, il sera possible d'évaluer si les différentes populations diffèrent dans leurs traits d'histoire de vie (fréquence d'alimentation, condition corporelle des femelles reproductrices, etc.) et leur traits morphologiques (taille et masse corporelle par exemple), étant donné la diversité des conditions environnementales liée à un tel gradient.

Cinq espèces de serpents sont concernées : la vipère aspic (espèce principale de l'étude en raison de son fort caractère sédentaire facilitant grandement le suivi), la couleuvre verte et jaune, la couleuvre vipérine, la couleuvre à collier, et la coronelle lisse.



## Méthode

Les captures sont faites sans leur occasionner la moindre douleur.

Le marquage des individus est fait avec une extrême prudence et est arrêté début octobre afin d'assurer une cicatrisation optimale du marquage avant l'hivernation. Un marquage unique dure plusieurs années (même au-delà de 5 ans, la marque reste très lisible chez la vipère aspic).

25 plaques ont été posées à Tussac, en présence d'un garde de la Réserve naturelle.

Ce système de plaque met parfois du temps avant de faire ses preuves, les serpents devant s'y habituer pour pouvoir les intégrer comme des éléments favorables.

FICHE ACTION

2018



Réserve Naturelle  
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

RÉF. PLAN DE GESTION .B7e

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS :  
Temps agents

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :  
AP N° 2018 – 107 – 014

AVIS DES INSTANCES :  
Conseil Scientifique 09/03/18  
Comité Consultatif 22/03/18

ACTION PORTÉE PAR :  
Gopal BILLY

# SUIVI SANITAIRE ET GÉNÉTIQUE DU BOUQUETIN DES ALPES

## Objectif de l'action

30 ans après les premières réintroductions, la Réserve naturelle souhaite mieux connaître l'état sanitaire et génétique de la population de bouquetins du massif du Vercors. L'objectif sur les deux années de campagne prévues (2018 et 2019) est de capturer une trentaine de bouquetins et de prélever du sang et un bout de peau pour la réalisation de ces études.



## Contexte

Le Parc National de la Vanoise, animateur du GNB, a alerté l'ensemble de ses partenaires d'un courrier reçu par le ministère en charge de l'environnement qui souhaite que la « stratégie de restauration des bouquetins en France » soit renouvelée. Cette opération passera par la réalisation d'un bilan spécifique de la stratégie actuelle qui était écrite pour la période 2000 – 2015, et qui faisait office de « Plan National d'Actions » pour cette espèce (suite à sa validation par le CNPN).

Eric Belleau, vétérinaire et spécialiste de cette espèce, sous la direction de Dominique Gauthier (DDPP05), a été missionné pour réaliser ce travail d'envergure.

Le ministère conseille vivement d'orienter la prochaine stratégie sur des aspects particuliers qui sont :

- la répartition spatiale de l'espèce
- la vulnérabilité génétique des populations
- et la surveillance sanitaire, notamment pour éviter de devoir faire face à une crise sanitaire comme celle vécue dans le Bargy.

Le SM-PNRV, comme certains des partenaires du GNB, souhaite répondre à ces attentes affichées, qui correspondent également aux siennes, puisque pour rappel, ses équipes suivent continuellement cette espèce qu'il a réintroduite :

- en 1989 et 1990 : 2 années de lâchers sur le secteur du Diois (Treschenu-Creyers)
- en 2000 puis 2002 : 2 lâchers supplémentaires dans le Royans.

## FICHE ACTION 2018



Réserve Naturelle  
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

RÉF. PLAN DE GESTION . B7c

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS :  
3 000€ + Temps agents

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :

AP N° 26-2018- 10-03- 001

AP N° 26-2018- 05-31-001

AP N° 38-2018- 06-01-010

AP N° 38-2018- 10-02-002

AVIS DES INSTANCES :

Conseil Scientifique 09/03/18

Comité Consultatif 22/03/18

ACTION PORTÉE PAR :

La Réserve naturelle

## Descriptif de l'action

La méthode utilisée est la téléanesthésie avec fusil hypodermique. Le tireur missionné est un technicien du Parc National de la Vanoise (Nicolas Gomez), il est accompagné par le vétérinaire Eric Belleau, spécialisé dans la faune montagnarde et dans ce type de capture.

L'opération consiste à une capture, puis à des prélèvements sanguins (analyse sanitaire) et d'un fragment de peau (pour la partie génétique de l'étude). Une fois les prélèvements et les mesures biométriques effectués, le bouquetin endormi sera réveillé et relâché sur place, avec l'ajout d'une bague à l'oreille permettant une reconnaissance individuelle pour d'éventuelles futures opérations.



## RESULTATS

La première opération s'est déroulée du 4 au 6 juin 2018 et a permis de capturer seulement 2 jeunes mâles de 2 ans. Cette opération s'est faite avec des conditions météo assez défavorables.

L'opération suivante, prévue en novembre 2018, a été reportée pour mauvaises conditions météo.

Les analyses de ces 2 échantillons seront réalisées lorsque d'autres échantillons seront prélevés. Les échantillons sont stockés dans le laboratoire vétérinaire de la DDPP05.

# SUIVIS LOUP

FICHE ACTION  
2018



Réserve Naturelle  
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

## Objectif de l'action

Plusieurs suivis coordonnés par les services de l'État sont réalisés sur les Hauts Plateaux et notamment par l'équipe de la RNHPV.

Certains de ces suivis sont basés sur des observations ponctuelles : crottes, empreintes, photos, hurlement, ...

D'autres sont protocolés, comme le « hurlement provoqué » qui va permettre de détecter la présence des meutes reproductrices de loups. Cette opération réalisée en simultanée sur différents secteurs avoisinants permet de connaître le nombre total de meutes.

A noter que les constats d'attaque réalisés sur la Réserve naturelle par les gardes de la RNHPV sont des éléments utilisés aussi pour la connaissance du loup.

## Contexte

Dans le cadre de la gestion du loup en France, l'État a confié à l'ONCFS la responsabilité du suivi de la population de loup sur le territoire en application du plan national d'action 2018-2023.

Ce suivi est indispensable pour estimer la population de loup française en identifiant notamment les meutes reproductrices et en permettant d'identifier de nouveaux secteurs de présence.

## Descriptif de l'action

Les observations ponctuelles réalisées par les gardes de la RNHPV ou récoltées par eux auprès de personnes nous signalant leurs observations, sont formalisées et transmises à l'ONCFS.

Pour le protocole hurlement provoqué, lorsqu'il est réalisé sur les Hauts Plateaux, plusieurs dates sont proposées par l'ONCFS. L'équipe de la RNHPV organise alors ces opérations pour que les postes identifiés soient occupés par des observateurs à partir de 21h.

Chaque session se déroule de la façon suivante :

- à la tombée de la nuit (début 21h15), les équipes aux points d'émission procèdent à une simulation de hurle-

ments avec des cônes de chantier ;

- la séquence complète de prospection d'un point est constituée de 2 séries de 3 émissions espacées de 20 min ;  
- chaque émission dure 30 sec, suivie d'une pause de 3 min, avec un décalage entre chaque « hurleur » pour créer un effet « meute » ;

- il faut savoir différencier les jappements des jeunes de l'année et les hurlements des adultes ;

- si une réponse est entendue, chaque équipe note l'azimut pour pouvoir trianguler la position des loups ;

- dès qu'une réponse est entendue, la séquence est stoppée dans son déroulement théorique et une relance aura lieu dès la fin de la réponse et ce jusqu'à obtention de la détection de la présence de jeunes ou jusqu'à « certitude » de leur absence.



## RESULTATS

Plusieurs dates ont été proposées par l'ONCFS : les 30 et 31 août, les 6, 7 et 11 septembre. 1 meute reproductrice a été identifiée au Nord de la RNHPV, et avec les opérations réalisées en simultanées, ce sont en tout 3 meutes reproductrices sur le Vercors et 3 autres sur le Trièves qui ont été détectées.



# ETUDE CHIEN DE PROTECTION

FICHE ACTION

2018



Réserve Naturelle  
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

## Objectif de l'action

L'étude a pour ambition d'aboutir à la création d'outils d'aide à l'éducation des chiens de protection et à la sélection de lignées présentant des caractères recherchés pour la protection des troupeaux, dans un contexte de cohabitation avec les humains. Ce protocole permet :

- de récolter des données spatiales sur les déplacements des chiens de protection par rapport au troupeau ovin dans différents contextes de conduite

- et de définir des bases d'éthologie sur ces chiens de protection.

L'étude veut suivre l'évolution des chiens de protection dès leur mise au contact du troupeau (vers 2-3 mois) et ce pendant plusieurs années, jusqu'à l'âge adulte.

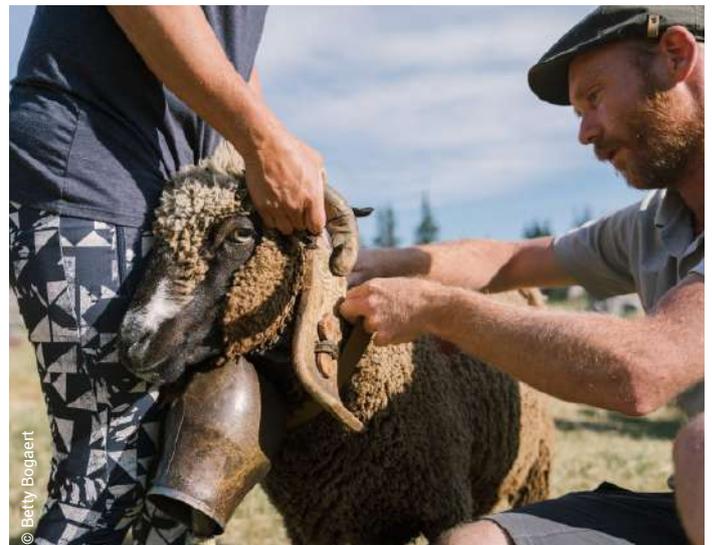
Au cours de cette étude, il s'agit donc de construire des outils pour appréhender les différents comportements des chiens et voir si ils sont en place dès le plus jeune âge. Cette étude permettra également de voir si des événements traumatisants viennent influencer le comportement des chiens de protection.

## Contexte

Ce projet à l'origine porté par une personne pour un projet de thèse se construit en lien avec l'association V.I.E. (Vulgarisation et Initiatives en Ethologie). Pour que les résultats soient fiables statistiquement, il est nécessaire de multiplier les chiens, donc les exploitations agricoles à suivre. Le SM-PNRV et la RNHPV accompagnent ce projet sur leur territoire en appui à quelques éleveurs motivés par ce projet.

## Descriptif de l'action

Il s'agit de réaliser des tests comportementaux des chiens en exploitation puis en alpage, de tirer profit de l'expérience des éleveurs quant à l'éducation des chiens et de suivre les déplacements des chiens de protection en fonction des brebis (grâce à des GPS posés).



## RESULTATS

5 campagnes de suivis par GPS ont pu avoir lieu sur un alpage de la RNHPV, avec une exploitation du territoire du Parc du Vercors. Pendant 5 périodes de 1 semaine (durée de vie des batteries des GPS), les déplacements de 5 chiens et de 5 brebis sont enregistrés.

Les données recueillies seront analysées cet hiver par l'association V.I.E.

# PROTCOLE INDICE DE CHANGEMENT ECOLOGIQUE (ICE)

FICHE ACTION  
2018



Réserve Naturelle  
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

RÉF. PLAN DE GESTION . A2b

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS :  
Temps agents

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :  
/

AVIS DES INSTANCES :  
Pas d'avis ni autorisation à demander  
pour cette action

ACTION PORTÉE PAR :  
L'ONF en partenariat avec les  
fédérations de chasseurs et  
pilotee par l'ONCFS

## Objectif de l'action

En lien avec l'ONF, il s'agit d'un passage annuel sur des placettes pour mesurer des indices d'abrutissement et de consommation (IA/IC) sur la Réserve Biologique Intégrale (RBI) et sur des placettes situées hors RBI, en Réserve naturelle.

Cette étude a pour objectif :

- de suivre l'état d'équilibre entre les ongulés et leur environnement, en particulier le milieu forestier,
- de rassembler les différents acteurs sur la base d'une veille écologique et scientifique,
- de constituer une base de données communes « ongulés-environnement »,
- d'utiliser ces informations en tant qu'outils d'aide aux décisions, en faveur d'une gestion concertée et durable. Il s'agit pour 2018 de la quatrième année de prospection.



© PNRV Hervé Tournier

## Contexte

Le réseau de placettes suivies s'étend sur l'ensemble du massif du Vercors et est géré par différents opérateurs. Les Indices de Changement Ecologique combinent différents critères : l'abondance des animaux, leur condition physique et la pression des grands herbivores sur la régénération forestière.

Cette action n'est concernée que par la mesure de la pression sur la végétation sur 134 placettes situées sur la RBI. Tous les 6 ans, les mesures à prendre sur les placettes sont plus importantes (mesure des régénérations basses et hautes en plus), et nécessitent donc plus de temps à passer par placette.

## Descriptif de l'action

2 agents sont nécessaires pour réaliser les placettes. En moyenne 6 placettes maximum peuvent être effectuées par jour. Cette action a nécessité 14 jours de terrain plus une demie journée de formation.

### RESULTATS

Opération réalisée sur le terrain de juillet à septembre 2018. La Réserve naturelle a pris en charge 64 placettes et l'ONF 70.

Les données sont ensuite transmises à L'ONF qui compile l'ensemble pour transmission à l'ONCFS.

# ÉTUDE DE LA ZONE HUMIDE DE CHEVALIÈRE

## Objectif de l'action

Cette étude réalisée sur 2 années (2018-2019) doit apporter de nombreuses connaissances depuis le mésolithique grâce à des études archéobotanique et géoarchéologique. L'étude archéobotanique concerne des recherches sur les grains de pollen (palynologie), sur la détermination des taxons, sur l'interprétation paléoclimatique et paléethnographique du site, notamment du Mésolithique au Néolithique ancien, des occupations gallo-romaines possibles et du pastoralisme antique et historique. L'étude géoarchéologique sur les échantillons prélevés consiste en une analyse chimique, une étude granulométrique, une étude géomorphologique et de l'évolution diachronique du site.



## Contexte

Cette étude pourrait compléter les travaux déjà réalisés sur le massif du Vercors au Peuil à Claix à une altitude de 1000 m, dans le paléolac du Lauzet à Villard de Lans à 1220 m ainsi qu'au Pas de l'Aiguille.

De nombreuses stations du Mésolithique et du Néolithique ancien et final sont reconnues (9000-5500 et 3000 BC) tant aux Chaumailoux-Pas de l'Aiguille qu'à la Combe Chevalière et la reconstitution de leur environnement botanique et paléoclimatique apporterait un éclairage naturaliste et paléethnographique pertinent sur les modalités de leurs installations saisonnières sur ces sites : limite altitudinale de la forêt, quelle forêt, nature du peuplement, ressources alimentaires végétales, etc.

Le choix de l'intervention s'est porté sur la plus étendue de ces zones humides, d'une surface d'environ 8 ha. En 2017, une première approche a permis de tester la profondeur de sédimentation avant de réaliser des prélèvements systématiques. Dans un deuxième temps, à l'issue de ces prélèvements réalisés à l'aide d'une « sonde russe » de 50 cm, des tests palynologiques ont été analysés, justifiant la poursuite de l'étude.

Les tests s'étant avérés positifs, le projet de réaliser une analyse complète et poussée d'une ou deux colonnes a été entrepris en juin 2018.

FICHE ACTION

2018



Réserve Naturelle  
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

RÉF. PLAN DE GESTION : G24 c

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS :  
9 000 €

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :  
AP N° 2018 – 107 - 005

AVIS DES INSTANCES :  
Conseil Scientifique 7/11/17  
Comité Consultatif 22/03/18

ACTION PORTÉE PAR :  
Régis Picavet



## Descriptif de l'action

Deux carottages ont été réalisés en juin 2018 pour la réalisation de ces études.

Les laboratoires concernés par cette étude sont l'Association pour la Recherche palynologique et archéologique (ARPA) dirigée par Jacqueline Argant et Aurélie Ajas du laboratoire Paleotime en relation avec le laboratoire PACEA de Bordeaux, dans le cadre d'un diplôme à l'EPHE.

L'outil utilisé lors des carottages était une tarière équipée de rallonges sur 3 m et d'une gouge de 5cm de diamètre et 20 cm de long.

## RESULTATS

Les analyses sont en cours et les résultats sont attendus pour 2020.

# ÉTUDE DE LA PELOUSE SOMMITALE DU MONT AIGUILLE

## Objectif de l'action

Dans le cadre de l'observatoire éco-climatique sur la Réserve naturelle et en réponse à la volonté du gestionnaire et du Conseil Scientifique d'acquérir des connaissances sur cette pelouse sommitale un projet a été mis en place grâce à des financements de la Zone Atelier Alpes (ZAA) et de la RNHPV. Ce projet vise d'une part à caractériser la végétation des communautés végétales dominantes de la pelouse sommitale du Mont Aiguille et d'autre part à identifier les déterminants des différences de composition floristique par comparaison éco-climatique avec un site pâturé situé à proximité (Tête Chevalière).

L'objectif de ce projet est donc de répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les caractéristiques des communautés et sols de la pelouse du Mont Aiguille et les différences entre ces communautés et sols et les communautés végétales et sols en situation pâturées sur les Hauts-Plateaux ?
- Ces différences peuvent-elles être imputées à l'absence de pâturage domestique ou à des conditions environnementales particulières mesurées par la variabilité climatique saisonnière et interannuelle ?
- Comment cette pelouse réagit-elle aux variations actuelles du climat ?

Cette étude permet de produire de nouvelles connaissances pour :

- connaître, décrire et comprendre les communautés végétales présentes sur la pelouse sommitale du Mont Aiguille et leurs déterminants
- et mieux analyser les mécanismes d'interaction entre pastoralisme et variabilité climatique sur les dynamiques d'évolution de la diversité végétale sur le long terme.

FICHE ACTION

2018



Réserve Naturelle  
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

REF. PLAN DE GESTION. A2B  
/ D13A / D13B

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS :  
2000 €

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :  
AP n° 2017 - 143-0015

AVIS DES INSTANCES :  
Comité Consultatif 16/03/2017

ACTION PORTÉE PAR :  
L'IRSTEA



@Grégory Loucougaray



@Grégory Loucougaray



@Grégory Loucougaray

## Contexte

Suite à une première mission en 2012 sur la pelouse sommitale du Mont Aiguille, dans le cadre d'une sortie du Conseil Scientifique de la RNHPV, des observations sur la végétation ont permis de révéler une composition et une structure des communautés végétales assez différentes de celles observées ailleurs sur les alpages des Hauts-Plateaux. Notamment, une floraison très abondante caractérisée par l'abondance des orchidées et autres monocotylédones non graminéoïdes a été observée, associée avec de fortes populations de *Senecio doronicum* dans une matrice graminéenne à *Sesleria caerulea* et *Avenula pratensis*.

Les déterminants de ces différences importantes de structure et de composition floristique peuvent être liés à différents facteurs particuliers caractéristiques de la situation et de l'histoire de cette pelouse sommitale :

- l'absence depuis toujours de pâturage domestique
- des conditions climatiques locales particulières
- un sol particulier issu de l'histoire géologique et écologique du Mont Aiguille.

## Descriptif de l'action

Les suivis réalisés dans cette étude s'articulent autour de trois volets :

- un volet « climatique » avec l'installation de stations météorologiques sur la pelouse sommitale du Mont Aiguille et sur la pelouse de l'alpage de Chamousset incluant des données télétransmises
- un volet « pédologie » pour caractériser les sols de ces deux sites sur des critères liés notamment à la fertilité du sol et à la qualité de la matière organique
- un volet « végétation » par la mise en place de placettes permanentes de suivis de la composition floristique et de la diversité



### RESULTATS

Le premier objectif est un succès avec l'installation de matériel de suivi climatique aussi bien atmosphérique qu'au niveau du sol avec une télétransmission efficace des données.

Les premiers résultats, notamment concernant la température ont déjà permis de souligner une parfaite concordance entre les températures enregistrées sur la pelouse sommitale du Mont Aiguille et celles relevées sur la zone pâturée de Tête Chevalière.

Nos premières données ont plutôt tendance à valider le rôle du pastoralisme pour expliquer les différences fortes observées de composition de la végétation entre la zone pâturée de Tête Chevalière et la pelouse sommitale du Mont Aiguille. L'absence de pastoralisme aurait pu conduire à un fonctionnement édaphique spécifique, avec un recyclage plus rapide des ressources et de la matière organique par un prélèvement relativement faible qui sollicite moins les stocks

de nutriments : seuls les bouquetins, et probablement depuis peu (10-15 ans) pâturent cette pelouse, à un niveau de prélèvement relativement faible.

En parallèle l'absence de défoliation, et de piétinement (ou du moins très fortement limités à la présence des bouquetins) a conduit au développement d'une communauté particulière caractérisée par une forte abondance d'orchidées (*Orchis mouche*, *Orchis globuleux*...), d'ail et de lys de Saint Bruno ainsi que sénéçon doronic.

Ces observations peuvent valider le fait que les communautés de pelouse des Hauts-Plateaux du Vercors ont été fortement modelées par l'histoire de l'usage pastoral. Bien sûr, ce sont les relevés sur plusieurs années et surtout une analyse combinée avec d'autres sites où l'on peut comparer les effets du pastoralisme et de son absence sur les communautés qui nous permettront de valider ou non cette première conclusion.

# EXPLORATIONS SPÉLÉOLOGIQUES

FICHE ACTION

2018



Réserve Naturelle  
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

## Objectif de l'action

Le réseau karstique des Hauts Plateaux est extrêmement développé et s'il est parcouru depuis de très nombreuses années, il est encore peu connu. Les explorations réalisées permettent donc d'améliorer nos connaissances sur ces milieux là.

## Exploration Pot Souffleur

Le scialet SGCAF 2017-1 est situé au dessus de la suite inconnue du réseau du Scialet Bleu, réseau étudié depuis 3 ans. Il a été découvert au cours de l'été 2017. Son fort courant d'air, sa position tant géographique en aval du Réseau du Scialet Bleu, que géologique à proximité de la faille des Charbonniers, en font un candidat idéal pour réaliser une belle découverte qui ferait avancer la connaissance hydrogéologique de ce secteur.

La désobstruction de ce Scialet permettra d'atteindre de nouvelles galeries, et de faire un bond en avant dans la connaissance de cet exceptionnel réseau de formation para-

génétique.

Les importants efforts menés en 2018 ont permis d'obtenir un résultat encourageant, la désobstruction permet de découvrir la suite du réseau fossile du Scialet Bleu vers -30m, avec la découverte d'une salle et d'une portion de galerie. Elle permet également via une série de puits dans l'urgonien d'atteindre les marnes hauteriviennes vers -400, puis une rivière qui s'écoule à l'écoulement libre jusqu'à l'altitude de l'Adouin, vers -700.

Le point bas demandera encore quelques travaux avant de livrer ses secrets.

26 spéléologues se sont répartis sur 28 journées.



## Exploration Scialet Pharaon - Scialet des Trois

Période entre le : 28/08/2018 et le 06/09/2018, en moyenne 6 spéléologues/jour.

En souterrain, escalade de 30m dans les plafonds ainsi qu'une large traversée en dessous de la côte -200 dans le Pharaon à la recherche de la jonction des courants d'air.

Pas de découvertes de nouvelles galeries dans lesquelles se jetteraient les courants d'air. Le puits terminal reste la dernière option pour découvrir la suite du réseau.

## Exercice secours Spéléo

Pour information, la pratique de la spéléologie étant relativement bien développée sur les Hauts Plateaux, un exercice de secours spéléo de grande ampleur a été réalisé le 20 octobre 2018.

Au total 98 sauveteurs ont participé activement à cette opération ambitieuse sur plusieurs lieux choisis : Scialet de la Plante, le Chassillan et le trou du Diable.



RÉF. PLAN DE GESTION

G22a / G22b

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS :

/

ARRÊTÉS PREFERATORIAUX :

AP N° 2017 - 143 - 017

AP N° 2017 - 339 - 006

AP N° 2018 - 199 - 008

AVIS DES INSTANCES :

Conseil Scientifique 07/11/17

Conseil Scientifique 28/06/18

Comité consultatif 16/03/17

Comité consultatif 15/11/17

Comité consultatif 28/06/18

ACTION PORTÉE PAR :

le CAF et Spéléo Vercors

# RÉNOVATION DE LA CABANE-ABRI DE CHAUMAILLOUX

## Objectif de l'action

Remettre en état la cabane-abri de Chaumailoux, très fréquentée par les randonneurs.

## Contexte

La cabane-abri de Chaumailoux, située sur la commune de Chichilianne, est une des deux dernières cabanes-abri hexagonales des 5 construites par le SM-PNRV en 1976 (avec celle du Col de Vassieux encore en état).

Cette cabane, très fréquentée commençait à être en très mauvais état.

Son caractère patrimonial et le fait qu'elle se situe également sur le Site Classé du Pas de l'Aiguille ont conforté la volonté du SM-PNRV de la restaurer à l'identique.



FICHE ACTION  
2018



Réserve Naturelle  
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

RÉF. PLAN DE GESTION .  
E 16a F21b  
THÉMATIQUE : TRAVAUX

COÛTS : 62 000 €

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :

AP N° 2016-130-0053

AP N° 2018-246-0010

AVIS DES INSTANCES :

Conseil Scientifique 7/11/17

Comité Consultatif 22/03/18

ACTION PORTÉE PAR :

La Réserve naturelle

## Descriptif de l'action

Un architecte a accompagné le SM-PNRV pour le chantier de rénovation de cette cabane-abri.

Les travaux ont commencé le 10 septembre 2018 pour se finir le 26 octobre 2018.

Des réunions de chantier sur site ont eu lieu tous les mardis matin avec l'architecte les entrepreneurs, le garde référent « travaux » et/ou le conservateur de la Réserve naturelle.

Pour acheminer les matériaux de la vallée du Trièves jusqu'au vallon de Chaumailoux, l'entreprise HomeEco a eu recours aux chevaux pour limiter au maximum les hélicoptages (un hélicoptage de début de chantier et un hélicoptage pour évacuer les déchets en fin de chantier)

## RÉSULTATS

L'opération a été une véritable réussite comme en témoignent les messages de remerciements reçus dès sa réouverture. Le chantier a également été exemplaire. Pour exemple, l'entreprise HomeEco a fait l'acquisition d'un groupe électrogène solaire pour recharger les batteries des outils nécessaires au chantier.

## REMERCIEMENTS

L'association Vercors Nature a tenu à participer à la réalisation de ce projet par un don de 1000€. Nous les remercions .

# TRAVAUX POUR LA NÉCROLOLE DU PAS DE L'AIGUILLE

FICHE ACTION  
2018  
Réserve Naturelle  
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

## Objectif de l'action

Devenue la 274ème nécropole nationale, le lieu de mémoire du Pas de l'Aiguille s'est vu équipé d'un mât des couleurs et d'un panneau d'information pour témoigner et rendre hommage à l'histoire de ce lieu et de ses résistants.

## Contexte

Classé en nécropole nationale, c'est l'Office National des Anciens Combattants (ONAC) qui a aménagé ce lieu de mémoire en étroite relation avec les équipes de la RNHPV et du SM-PNRV.

Cette 274ème Nécropole aura été par ailleurs inaugurée le 22 juillet 2018.

RÉF. PLAN DE GESTION :  
E 16a F21b

THÉMATIQUE : TRAVAUX

COÛTS : Temps agents

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :  
AP N° 2018-199-010

AVIS DES INSTANCES :  
Conseil Scientifique 7/11/17  
Comité Consultatif 22/03/18

ACTION PORTÉE PAR :  
ONAC



ONAC Office National des Anciens Combattants  
Panneau Tranche 23 - Pas de l'Aiguille

Format : en 2018, ONAC a financé la réalisation de 10 ans de la région et de la région.

Panneau : dimension : 80 cm x 1 m, hauteur : 1,10 m, épaisseur : 10 mm.

Matériau : bois de résine (pin sylvestre) traité avec un produit anticorrosion.

Site : 274ème Nécropole Nationale - Pas de l'Aiguille - Savoie.

27 avril 2018



## Descriptif de l'action

ONAC souhaite valoriser ce lieu de mémoire par l'implantation d'un mât des couleurs et d'un panneau d'information historique.

Les éléments (mât + panneau) ont été positionnés dans le respect du site, ce lieu devant rester un espace de recueillement et respecter l'environnement naturel. Le panneau est un pan incliné à 1 m de hauteur, (dimension 80 cm x 1 m). Ce panneau ne doit pas prendre le pas sur la nécropole en elle-même, il a été posé derrière un pin à crochets existant.



# SUIVIS AU MONT AIGUILLE

## Objectif de l'action

Connaître la fréquentation du Mont-Aiguille et du pourtour de ce lieu emblématique pour veiller à ce que la fréquentation touristique (activités de randonnées et d'escalade principalement) soit en phase avec les enjeux de préservation des richesses naturelles et culturelles de la Réserve naturelle.

Le second objectif est celui de sécuriser la voie normale du Mont Aiguille en renouvelant les points d'ancrage qui le nécessitent.



## Contexte

Le SM-PNRV et la RNHPV avaient conscience d'une augmentation de la fréquentation sur ce secteur de la Réserve naturelle et suite à un échange avec des élus locaux, il a été décidé de mener des études spécifiques. Les 3 maires concernés partagent les mêmes inquiétudes avec aussi celle de la voie normale d'accès au Mont-Aiguille qui se détériore au niveau de ses équipements d'escalade. Un diagnostic de cette voie est donc nécessaire.

## Descriptif de l'action

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les élus des communes concernées par le Mont Aiguille : Saint-Michel Lès Portes, Saint-Martin de Clelles et Chichilianne.

Il a été décidé de réaliser 2 études en 2018 :

- une enquête qualitative et quantitative sur la fréquentation sur et autour du Mont-Aiguille
- un diagnostic de la voie principale, voie mythique : analyse des ancrages existants dans une optique de sécurisation.

FICHE ACTION

2018



Réserve Naturelle  
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

RÉF. PLAN DE GESTION . D12a

### THÉMATIQUE :

Activités de pleine nature

### COÛTS :

Temps agents

### ARRÊTÉS PREFECTORAUX :

/

### AVIS DES INSTANCES :

Pas d'avis ni autorisation à demander pour cette action

### ACTION PORTÉE PAR :

le PNRV

### RÉSULTATS

L'étude de fréquentation s'est déroulée de juin à octobre et les 34 jours de passage par les gardes de la RNHPV et les écogardes du SM-PNRV ont permis de réaliser une enquête fiable.

Parallèlement à cette enquête, le diagnostic de la voie normale s'est déroulé en présence d'un socio-professionnel local, d'un technicien de la FFME, d'un agent du Parc du Vercors, d'un garde, d'un écogarde et du conservateur. La montée et la descente classiques ont donc été étudiées finement et des propositions de sécurisation ont été faites. Le principe de « rééquipement à minima pour des raisons de sécurité » était partagé par l'ensemble des différents acteurs : les élus et tous les acteurs concernés par le Mont-Aiguille et son escalade.

Les propositions faites sont consignées dans le rapport rédigé par Mathieu Rocheblave (SM-PNRV) et

validé par l'ensemble des acteurs.

Les différents éléments recueillis et ainsi analysés vont être exploités avec les élus locaux pour voir quelles suites pourront être données en terme d'accueil du public, de maîtrise de la fréquentation et de sensibilisation. Le principe de donner à voir et à comprendre à une partie du public au sein des villages est retenu.

Les réflexions engagées sur la voie normale ont fait également ressortir la nécessité d'apporter des points de vigilance sur les autres voies existantes sur le Mont-Aiguille. Si elles sont réellement moins fréquentées que la voie normale, il devient alors important de veiller à ce que leur utilisation ne vienne pas mettre en péril des espèces animales ou végétales rares et menacées.

Les suites de cette opération seront donc définies cet hiver.

# SENSIBILISATION DES PUBLICS

FICHE ACTION

2018



Réserve Naturelle  
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

## Objectif de l'action

L'équipe de la RNHPV participe à de nombreux événements nationaux ou manifestations locales dans un objectif de sensibiliser le public présent aux enjeux de préservation des richesses de la Réserve naturelle.

L'équipe de la RNHPV utilise également les outils de communication du SM-PNRV (infolettre, site web, facebook, ...) pour faire

passer des messages, comme par exemple dans le cadre de la préservation du Tétrasyllabre où une zone de défens est mise en place en période hivernale, une communication spécifique est par ailleurs, largement réalisée sur site (petits panneaux) et dans les différents réseaux socio pour qu'elle soit respectée.

## Fête de la nature le 26 mai 2018

Si les quatre espèces de vautours d'Europe sont encore peu fréquentes, il n'est pas rare de toutes les observer dans le Vercors sud. Afin de sensibiliser tous les publics à cette richesse et faire connaître plus particulièrement le Gypaète barbu, le dernier arrivé des quatre espèces de vautours, cette année, c'est la toute jeune association « Graines d'éleveurs » qui a concocté le programme de cette Fête de la nature, accompagnée par le SM-PNRV et la LPO Drôme.

Ce sont donc de futurs éleveurs ou agriculteurs du territoire qui ont accompagné le public lors d'un parcours de découverte dans le cirque d'Archiane (le sentier des Vautours d'Archiane).

Pour cela, ils ont suivi une formation de trois journées, proposée par les animateurs de la LPO Drôme et financée par le programme LIFE Gypconnect.

Ils sont aujourd'hui de véritables ambassadeurs des vautours et plus particulièrement du Gypaète !

Ce même jour avait lieu en matinée l'inauguration du projet de valorisation des vautours.



@ Sylvain Renard

LES GRAINES D'ÉLEVEURS  
DU VERCORS PROPOSENT

# FÊTE DE LA NATURE

26 mai 2018  
Archiane  
Treschenu-Creyers

Rendez-vous de 14h à 17h au Refuge d'Archiane  
Exposition, films & parcours de découverte ponctué d'animations  
du vent dans les plumes pour les vautours  
et en particulier le gypaète barbu !

Renseignements [www.parc-du-vercors.fr](http://www.parc-du-vercors.fr) 04 76 94 38 26 ou [info@pnr-vercors.fr](mailto:info@pnr-vercors.fr)

LA DRÔME  
SM-PNRV  
LPO  
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS  
FÊTE DE LA NATURE

RÉF. PLAN DE GESTION ..  
A1b E16a E 16B E 19b

THÉMATIQUE :  
Sensibilisation, éducation  
et communication

COÛTS : Temps agents

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :  
/  
AVIS DES INSTANCES :

ACTION PORTÉE PAR :  
La Réserve naturelle

## Slow Days, le 30 septembre 2018

SLOW DAYS en Vercors est un nouvel événement pour partager l'art de vivre de Corrençon en Vercors en vivant au rythme de cet authentique village situé aux portes de la plus vaste Réserve Naturelle de France.

Le ressourcement à travers les 5 sens a été le moteur de cet événement. Le stand du SM-PNRV auquel l'équipe de la RNHPV a participé, était ciblé sur l'écoute (les chants d'oiseaux).

## Festiwild - 28/29/ 30 sept 2018

1 ère édition de ce festival qui propose de réconcilier la nature et l'homme : Artistes, penseurs, scientifiques, naturalistes de renom... et spectateurs sont invités à ouvrir le débat et bousculer les idées reçues pour repenser positivement notre rapport au monde.

Un stand pour mieux connaître la Réserve naturelle a été mis en place et une conférence avec la projection du film « Discrète chevêchette » de Yoann Périé a été donnée. Deux sorties « Vautours » encadrées par des gardes de la Réserve étaient proposées sur le belvédère aménagé de chamaloc et au départ du parking d'Archiane (Treschenu-Creyers).



@ PNRV Benoit Bettion



## Fête du Bleu, les 28 et 29 juillet 2018

La 18<sup>e</sup> édition de la Fête du Bleu s'est tenue à Lans en Vercors.

L'équipe de la Réserve naturelle était invitée sur le stand des « graines d'éleveurs » pour présenter, entre autres, le projet de réintroduction des Gypaètes barbus au sein du Parc du Vercors.

A cet effet, les « Graines d'éleveurs » avaient construit un nid à taille réelle dans une cavité de 3 mètres de haut construite en papier mâché. La fête du Bleu a attiré plus de 20 000 visiteurs, le stand ne s'est pas désempilé du week-end !



@ PNRV Raphaële Brullye

## Les soirées de projection

Comme chaque année, 4 soirées de projection de films sur le Parc du Vercors et la Réserve naturelle sont réalisées par des gardes de la RNHPV et des écogardes du SM-PNRV. Ces projections sont suivies par des temps d'échange avec les personnes présentes.

## Fête de l'Alpage à Gresse - en - vercors

### Le 18 aout à Gresse-en-Vercors

Fête renouvelée dans son organisation, le conservateur de la RNHPV était présent avec un écogarde du SM-PNRV pour parler de la Réserve naturelle et de ses richesses naturelles et culturelles. La conférence en plein air, tenue sur une heure, a attiré plus de 80 personnes.

### La sensibilisation spécifique au Tétrasyre

Comme chaque année, l'équipe de la RNHPV matérialise à minima sur le terrain une zone de défens pour la tranquillité du Tétrasyre, met en place sur site une communication adaptée et relaye l'information sur les outils de communication du SM-PNRV et de différents sites internet dédiés aux randonnées hivernales.



# MANIFESTATIONS SPORTIVES

FICHE ACTION

2018



Réserve Naturelle  
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

## Objectif de l'action

Pour les 2 manifestations qui ont obtenu les autorisations nécessaires pour se dérouler en 2018 sur la Réserve naturelle, l'équipe de la RNHPV est présente pour veiller au bon déroulement des courses et au respect des arrêtés préfectoraux pris pour l'occasion.

## TransVercors Nordique les 3 et 4 mars 2018



Les éditions hivernales 2016 et 2017 ayant été annulées, le challenge pour les organisateurs était important en cette année 2018 qui marque les 50 ans de cette manifestation mythique.

Si l'équipe de la RNHPV est présente les jours de course, sa présence est plus importante lors du premier passage pour le damage, sur les 20 km environ où la Réserve Naturelle est traversée.

A noter qu'une demande a été faite auprès des instances de la Réserve naturelle, pour avoir l'autorisation de passer par le col de la Sarna en cas de condition de neige limite : cette solution de repli rallongera la pénétration de la RNHPV sur 1 km.

RÉF. PLAN DE GESTION .E19a

THÉMATIQUE :  
Activités de pleine nature

COÛTS : Temps agents

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :  
AP n° 2017-339-005  
AP n° 2017-045-003  
AVIS DES INSTANCES :  
Comité consultatif du 15/11/17  
Comité consultatif 13/12/16

ACTION PORTÉE PAR :  
Les organisateurs des manifestations



## VéloVert Festival, le 2 juin 2018

Le festival Vélo Vert est une manifestation VTT grand public qui s'est déroulée du 1er au 3 juin 2018 à Villard de Lans, avec un passage au sein de la Réserve naturelle le samedi 2 juin 2018, sur la piste autorisée aux cycle sur la partie Nord.



## Parc naturel régional du Vercors

Maison du Parc  
255, chemin des Fusillés  
38250 Lans-en-Vercors  
Tél. : 04 76 94 38 26  
[www.parc-du-vercors.fr](http://www.parc-du-vercors.fr)

### Nos partenaires

